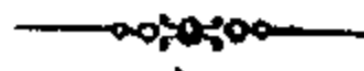


PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE
DU GARD.



ANNÉE 1857-58.



NIMES.

TYPOGRAPHIE I. BALLIVET

PLACE DU MARCHÉ, 12

—
1858.

1858

Pr. 80

10.201

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 14 novembre 1857.

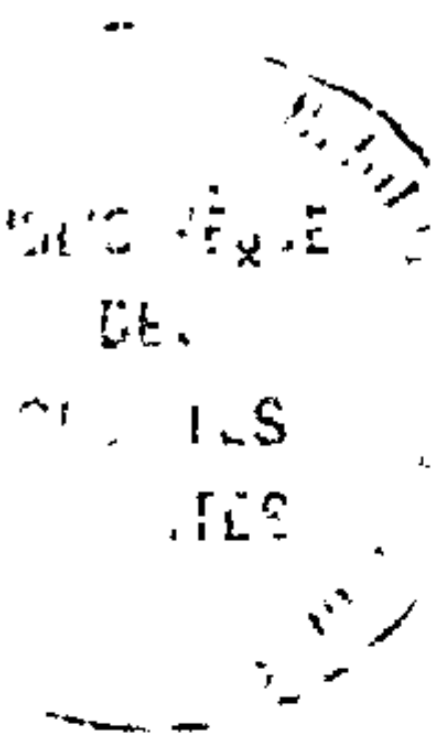
Après avoir annoncé la reprise des travaux, M. le président Deloche introduit le membre nouvellement nommé, M. l'abbé Azaïs, et témoigne, ainsi que plusieurs de ses confrères, toute la satisfaction que fait éprouver à la Compagnie cette récente nomination. A l'expression de ces sentiments se mêle un regret : celui d'avoir vu s'éloigner M. Gaston Boissier qui, depuis cinq années, avait donné tant de preuves de zèle, tant d'excellents rapports, tant de savants écrits. Mais comme il est de la destinée des sociétés littéraires de n'acquérir qu'en perdant, il y a lieu de remarquer que jamais plus grand vide n'a été plus heureusement rempli.

M. le président dépose ensuite les différents recueils parvenus récemment à l'Académie, savoir :

- Mémoire* de la Société impériale de Lille ;
- de l'Académie de Stanislas (Nancy, 1856) ;
- de l'Académie impériale de Bordeaux ;
- de l'Académie de la Somme ;
- de la Société académique de Poitiers ;

Annales de la Société archéologique d'Anvers ;

- de la Société de la Sarthe ;



- Bulletins* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Mende ;
— de la Société de Saint-Etienne ;
— de la Société de Valenciennes ;
— des antiquaires de Picardie ;
— des antiquaires de l'Ouest ;

Il distribue ensuite les écrits offerts en hommage par M. Gaston Boissier, par M. le vicomte de Laboulaye, par M. le Dr Alibert, par M. Cros-Mayrevieille, par M. Gaspard Bellin.

M. le secrétaire perpétuel donne ensuite communication de la correspondance. L'Académie entend avec un intérêt particulier deux lettres, l'une du secrétaire de l'Institut smithsonien, l'autre de M. Barbaroux, conseiller d'Etat, qui adresse à ses anciens confrères l'ouvrage qu'il vient de publier sur la transportation. L'importance du sujet fait désirer à l'Académie de connaître cette œuvre nouvelle. M. Maurin veut bien se charger de répondre à ce vœu.

M. Ollive Meinadier lit un rapport sur un numéro des *Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente*. Il analyse d'abord un mémoire de M. Clazure, médecin en chef des hospices, sur l'oidium. L'auteur s'est appliqué d'abord à décrire les symptômes de la maladie, puis il a essayé d'en rechercher les causes, enfin il a indiqué les moyens curatifs.

« Trois, dit-il, lui ont donné des résultats satisfaisants. Ce sont trois gaz : le chlore, le gaz acide sulfureux et le gaz hydrogène sulfuré.

» Deux sortes d'expériences ont été tentées, les premières dans le laboratoire, et les secondes sur une plus vaste échelle, c'est-à-dire en plein vent.

» Les expériences du laboratoire se sont faites en plongeant une grappe de raisin, un morceau de sarment et une feuille complètement frappés d'oidium dans des bocaux de verre blanc préa-

lablement remplis, ici de chlore, là de gaz acide sulfureux, là d'hydrogène sulfuré.

» Après un quart d'heure d'imprégnation, la moisissure et les taches cuivrées de la peau des raisins, des grappes, des sarments et des feuilles, avaient complètement disparu pour faire place à cette couleur de vert éclatant, caractéristique de l'état valide du végétal.

» La seconde série d'expériences s'est faite sur une plus vaste échelle, c'est-à-dire en plein air, et par les procédés suivants :

» M. Clazure a choisi une belle et fraîche matinée, et d'assez bonne heure, pour que le soleil n'eût pas encore paru à l'horizon, alors que les vapeurs de l'atmosphère et du sol étaient encore, par le froid de la nuit, condensées à la surface de la terre. Il s'est placé sous le vent qui soufflait alors plein nord, et sur la lizière de la vigne frappée par l'oidium qu'il voulait guérir.

» A l'exemple des habitants de nos campagnes, qui, par le soir d'une nuit d'automne, font brûler lentement les mauvaises herbes de leurs champs pour fumer les terres environnantes, il a fait alors dégager, de cinquante mètres en cinquante mètres, ici du chlore, là du gaz acide sulfureux, enfin, plus loin, de l'hydrogène sulfuré.

» Ces gaz, sous l'influence de la pression atmosphérique, de l'abaissement de la température, de l'humidité du sol, de la condensation des couches inférieures de l'air ambiant, de l'humidité des plantes couvertes alors de rosée, puis poussés par le vent dans l'intervalle des ceps, ont été rapidement, dans une très-grande étendue, imprégner les raisins, les feuilles, les branches, les souches, et leur enlever complètement jusqu'à la dernière trace de la maladie qui les avait frappés. »

Après le mémoire de M. Clazure et le rapport auquel il a donné lieu, M. Ollive Meina-

dier rend compte de quelques considérations d'économie politique présentées par M. Beiraud jeune.

Cet agronome-publiciste, frappé de la détresse des agriculteurs, du prix trop peu élevé des céréales à certaines époques, et de l'inquiétude que les disettes de blé jettent dans les esprits, a cherché depuis longtemps un remède à ces maux. Il croit l'avoir trouvé dans le maintien du blé au taux rémunérateur de 28 fr. environ l'hectolitre. Le sol étant la base de tous les produits, il pense qu'en favorisant largement l'agriculture, on arriverait en même temps à développer toutes les branches de production, et à éviter plus tard tout conflit social par l'appel des populations des villes au sein des campagnes. Pour l'aider dans la réalisation de son système, M. Beiraud appelle à son secours le gouvernement et demande l'intervention de la presse, cette messagère de la pensée; il voudrait qu'elle proclamât que la doctrine de la vie à bon marché est une erreur, et que la vérité est dans un sens contraire. D'autre part, il voudrait qu'on astreignit la boulangerie, ou, à son défaut, les municipalités, à faire de larges approvisionnements dans les temps d'abondance, afin de combler le déficit des époques de disette.

« Tel est, dit M. Olive Memadier, le fond des idées de M. Beiraud.

» M. Chapelle, autre membre de la Société de la Charente, s'est appliqué à les refuter.

» Et d'abord il se demande s'il serait équitable de maintenir le blé à un taux toujours élevé sans couvrir de la même protection les autres branches de l'industrie nationale? Le simple énoncé de cette proposition suffit pour la combattre. Il est d'une injustice palpable de conférer une faveur à une seule industrie, parce que cette faveur se résout en un sacrifice pour les autres industries; car, supposons une famille

dont le budget annuel est de 600 fr. , et que sa dépense en pain , au lieu d'être de 200 fr. , par exemple , s'élève à 250 , alors elle diminuera de 50 fr. ses achats dans les autres branches de l'industrie , qui souffrira d'autant de ce manque d'écoulement. D'autre part , dépensant davantage pour leurs besoins alimentaires , tous les travailleurs de matières pour le vêtement , pour la construction , pour les ustensiles de tous les genres , seront obligés d'élever leur prix sans rien ajouter à leurs produits. Alors l'agriculteur sera forcé de couvrir de ses bénéfices , dus à la faveur , ce surcroît de dépenses , et en fin de compte ses revenus annuels se trouveront sensiblement les mêmes. Quant à notre industrie proprement dite , ce système la conduirait infailliblement à sa ruine , puisque nous ne pourrions plus lutter à armes égales avec l'étranger , déchargé de cet excès de dépense qui pèserait sur nos nationaux. Ainsi , au lieu d'avoir , comme dans l'état actuel des choses , une crise commerciale et industrielle à peu près tous les sept ans , crise coïncidant avec le renchérissement des denrées alimentaires , cette période septennale disparaîtrait pour faire place à un désordre commercial permanent.

» M. Chapelle continuant , voit dans l'évolution des sociétés humaines un fait qu'il importe de noter ; à mesure qu'un peuple se civilise , il s'éloigne de la vie pastorale et devient de plus en plus industriel , c'est-à-dire , travaillant sur la matière brute que la terre lui fournit. Il cite pour exemple les États-Unis d'Amérique , qui , tant qu'ils restèrent colonie de l'Angleterre , furent un peuple essentiellement agricole , et leur principal , sinon leur unique élément de commerce , fut le blé. Mais avec le développement de la liberté et de l'intelligence , la société prit un caractère nouveau ; les hommes se réunirent , les capitaux s'associèrent , le travail se spécialisa , et l'industrie proprement dite fit des

progrès rapides, immenses. Aujourd'hui, elle est le principal centre d'activité de ce peuple. Partout on trouve cette transformation ; mais de toutes les nations modernes, l'Angleterre est celle qui en présente le plus éclatant exemple. En 1750, la Grande-Bretagne produisait plus de blé qu'elle n'en pouvait consommer. C'était alors un des pays du monde d'où le froment s'exportait le plus régulièrement ; mais la science prenant, avec le dix-huitième siècle, l'allure du géant, communiqua à l'industrie un développement nouveau. Les machines, qui abrègent et multiplient le travail de l'homme, furent inventées et appliquées, et, vers 1790, l'Angleterre produisait à peine des céréales pour suffire à ses besoins ; maintenant elle est le centre vers lequel se dirigent de toutes parts les excédants de blé.

» Cet élan industriel des peuples tient surtout à l'intérêt que les hommes trouvent dans ces occupations. Mais rendre, suivant les moyens proposés par M. Beiraud, la profession agricole la plus lucrative de toutes, c'est rapporter, suivant l'organe de la commission, vers la terre, pour un temps plus ou moins long, l'activité qui existait dans les centres industriels, c'est détourner la civilisation de son cours normal, et jeter dans un état de souffrance et de ruine les industries dont la conservation importe à la grandeur et à la richesse du pays.

» L'erreur capitale de M. Beiraud serait, au dire de M. Chapelle, celle qui a été commise par les économistes du dix-huitième siècle, par François Quesnay. Cette erreur consiste à considérer la terre comme la source unique de toutes les richesses, à regarder les industries autres que l'agriculture comme stériles par elles-mêmes, ne pouvant ajouter à la masse des produits, au revenu général de la société. Cependant l'agriculture, malgré sa haute importance, ne constitue pas seule la source des richesses ou

des capitaux dont la société dispose. Les besoins de l'homme, pour ne parler que de l'homme physique, sont multiples. Il faut qu'il soit nourri, logé, vêtu; il faut qu'il se mette à l'abri des injures de l'air comme des tourments de la faim. L'agriculture ne crée que des produits bruts, qui, pour servir à l'homme, ont besoin d'un travail particulier. Le blé, tel qu'il sort de l'épi, aurait une bien faible importance, s'il ne passait par les mains du meûnier et du boulanger, pour être converti en farine et en pain. Le bois constituerait une bien mince richesse, s'il n'était façonné par le charpentier et l'ébéniste. Et l'on pourrait en dire autant des divers produits de la terre en général, qui seraient à peu près sans utilité, s'ils n'étaient travaillés par la main de l'homme.

» Ainsi, le travail est, aussi bien que le sol, une source de richesse. La multiplication des valeurs produites par les procédés de l'industrie contribue, comme la terre, à l'accroissement des capitaux. La véritable richesse n'est pas tant dans la matière grossière que dans la matière appropriée aux besoins de l'homme.

» L'idée de la *valeur*, telle qu'elle a été conçue par M. Beiraud, repose donc sur des données incomplètes. L'agriculture ne crée que la matière brute; c'est l'industrie qui la façonne et l'approprie aux besoins de l'homme. L'une et l'autre contribuent, dans leur sphère propre, à la formation de la richesse sociale, et toute mesure qui s'étendrait sur l'une au détriment de l'autre porterait atteinte à la prospérité publique.

» Ces principes économiques, méconnus par M. Beiraud, l'ont, au dire de M. Chapelle, conduit à des conséquences fausses, l'ont porté à émettre des idées qui heurtent la liberté, blessent la justice et tendraient à replonger l'industrie dans les ténèbres, sans favoriser le développement agricole. »

M. Chapelle, dont M. Ollive Meinadier reproduit encore les opinions, oppose aussi les plus solides arguments à l'établissement sur les grains d'un minimum et d'un maximum, et il cite l'exemple de l'Angleterre, qui s'est enfin repentie d'avoir, pendant trente ans, voulu maintenir un prix excessif des céréales. « Au lieu de chercher, dit en finissant M. Ollive Meinadier, le renchérissement artificiel des matières premières qui servent à la vie, M. Chapelle pense qu'il faut s'attacher à créer l'abondance de ces matières, à accroître les capitaux dont la société dispose. Ces capitaux sont de trois sortes : 1^o le capital foncier ou la terre dans son état cultural ; 2^o le capital d'exploitation, qui se compose des animaux et des instruments employés, et 3^o le capital intellectuel ou la science agricole de l'exploitation. C'est par le développement de ces trois puissances qu'on arrivera à multiplier la production alimentaire, qui doit être le but commun du producteur et du consommateur ; car l'abondance est une des conditions de l'avancement intellectuel et moral de l'homme, comme de son bien-être matériel. Aussi, au lieu de dire avec M. Beiraud : enchérissez les aliments indispensables à la vie pour augmenter la richesse publique, M. Chapelle croit qu'il est plus vrai de dire : le prix de plus en plus réduit des matières qui servent à notre existence rend la consommation plus grande, par suite développe la production et fait circuler la richesse et la santé au sein des populations.

» Les principes de M. Beiraud étant rejetés par la commission qui avait été nommée pour procéder à leur examen, M. Chapelle ne pense pas devoir discuter un à un les moyens qu'il préconise pour parvenir à son but. Il est évident, selon lui, qu'on ne peut astreindre la presse, élément essentiellement mobile, à adopter et prêcher la doctrine de la cherté des vivres. C'est

une mission qu'on ne peut, ni ne doit accepter. Quant à la création des réserves de blé, il a été déjà dit qu'elle ne répondait pas au but proposé. Au reste, dans l'état actuel des choses, avec les facilités que donnent les voies de communication si rapides et si sûres, il n'est pas nécessaire d'organiser des réserves, il n'y a qu'à laisser au commerce sa liberté, sauf à réprimer ses écarts. De même que Turgot rendit les approvisionnements en blé beaucoup plus faciles, lorsqu'il établit à l'intérieur du royaume la libre circulation des grains, en faisant tomber les barrières qui, sous prétexte d'assurer des réserves, empêchaient le transport des blés, et faisaient hausser leur prix; de même, la libre circulation de pays à pays est la plus solide garantie contre les grandes variations en hausse et en baisse. Dans ces circonstances, les prix tendent partout à se niveler. Lors des cruelles épreuves de 1847 et de 1853, nous avons vu, en effet, en ouvrant nos ports aux blés étrangers, que la cote de New-York et d'Odessa était à peu près la nôtre. Avec la facilité et la liberté des transactions, le commerce fera naturellement des réserves tout seul, sans subvention, sans privilège, parce qu'il sera toujours assuré de trouver, sur un marché ou sur un autre, le placement de ce qu'il a acheté dans des moments de baisse. »

Après avoir donné ainsi une idée complète de la discussion qui s'est élevée parmi les économistes d'Angoulême, le rapporteur conclut en ces termes :

« Entre les deux systèmes opposés soutenus de part et d'autre, il s'en présente un troisième qui retient ce que chacun d'eux renferme de profitable, et que le gouvernement a sagement choisi. L'échelle mobile dans les années d'abondance et une entière liberté dans les temps de disette, ne sauvegardent-elles pas, en effet, tous les intérêts ? »

M. Nicot fait ensuite un rapport sur le *Recueil de l'Académie d'Aix*. Il y a trouvé différents écrits remarquables, entre autres un discours de M. Payan, une notice attachante sur les Baux de M. Méry et une biographie savante par M. Mouan. Il signale toutes ces œuvres à l'attention de ses confrères et se borne, attendu l'heure avancée, à leur faire connaître les deux compositions qui l'ont plus particulièrement frappé : 1^o une étude politique et morale sur les deux premiers empereurs romains, par M. Zeller, professeur d'histoire à la faculté des lettres d'Aix ; 2^o une autre étude sur l'empereur Julien, par M. Tavernier, ex-bâtonnier de l'ordre des avocats.

Nous savons par Tacite et Suétone quels furent le caractère, les principes, les œuvres d'Auguste ; mais comme le premier de ces historiens s'est quelquefois montré trop sombre et contempteur, et que le second accorde une trop facile créance à l'anecdote et transforme souvent en fait la plaisanterie d'un contemporain, M. Zeller a entrepris de mieux saisir la vérité et de faire une plus exacte justice distributive.

Il a considéré Auguste comme protecteur des lettres et comme créateur du gouvernement impérial, et M. Nicot a reproduit successivement toutes les considérations présentées par le professeur. Il les trouve dictées par une science profonde et exprimées avec une haute éloquence. De longues citations qu'il fait viennent à l'appui de ce jugement.

Celui qu'il porte sur la seconde étude relative à Tibère, n'est pas moins favorable. L'auteur n'a rien négligé pour nous faire connaître complètement cet empereur ; il a même entrepris davantage : il a voulu non pas essayer une réhabilitation, peut-on réhabiliter une telle mémoire ? mais rassembler des faits trop peu remarquables et vraiment caractéristiques du règne du fils de Livie, et après les avoir rassemblés

et discutés, il a conclu que, quoique repréhensible dans beaucoup d'actes, quoique si peu agréable quand il voulait ou faisait le bien, il ne fut pas cependant aussi odieux que Tacite a voulu le dire dans sa vertueuse indignation.

On le comprend sans peine, M. Zeller a été révolté, comme nous le sommes tous, des dernières années de cet ignoble et maussade empereur. Mais il a voulu l'étudier sous toutes ses faces, et nous le montrer tel que l'histoire impartiale doit le présenter.

« Cinquante-six années, dit-il en finissant son remarquable écrit, vrai modèle de critique historique, cinquante-six années partagées entre les infortunes et les honneurs, les travaux ingrats et les plaisirs, la gloire et l'exil, l'espérance et les mécomptes; dix années d'un gouvernement peu agréable, sévère, mais juste; huit années d'erreur dans lesquelles le despotisme le fit tomber et dont il fut la plus douloureuse victime; cinq années enfin d'une horrible et délirante cruauté que rien n'excuse mais qu'expliquaient la douleur du père, la honte du despote impuissant qui se venge, tel est le bilan de cette mémoire qu'il faut juger sans passions, sans parti pris, mais qu'il est juste, après tout, de ne point arracher tout à fait à la condamnation qui pèse sur elle. Tacite croit que Tibère a dissimulé toute sa vie sa mauvaise nature pour la déployer en liberté à la fin. N'est-il pas naturel de penser que le temps l'a fait ce qu'il est devenu? Que lui avait laissé son prédécesseur? Une mauvaise succession, une fausse monarchie, une machine politique à produire des Tibère et des Néron. Si Auguste avait prévu ce qui devait sortir de là, il faut le croire, le vieux comédien eût reculé d'horreur et le masque lui fût tombé du visage.»

Pour résumer sa pensée en deux mots latins, puisqu'il parle de choses romaines, M. Zeller s'exprime ainsi : *Nascitur Augustus fit Tibe-*

rius, on naît un Auguste, on devient un Tibère. Mais, pour être juste même envers un tyran, ce sont les Auguste qui rendent possibles les Tibère.

M. Nicot termine ainsi son rapport :

« Il me reste maintenant à vous faire connaître le second mémoire que j'ai aussi, en commençant, signalé à votre attention. Il a pareillement pour sujet un empereur romain, Julien dit l'Apostat. C'est encore une de ces individualités complexes, bizarres, polychromes, qui offrit tour à tour et quelquefois ensemble l'astuce et le courage, la pensée du philosophe, la colère de l'enfant et j'ajoute, l'incrédulité de l'impie. Comme Tibère, il aimait les lettres, la grammaire et la rhétorique; comme lui, il se plaisait à rendre lui-même la justice; comme lui, habile dans l'art de la guerre, adonné aux choses sérieuses, mais avec cette différence que le fils de Livie, tout en frappant le peuple, se montra souvent pour lui équitable et humain, tandis que Julien, dans la haine impie qu'il avait vouée au christianisme, avait ouvertement déclaré la guerre à une partie de son peuple. L'un fut chaste comme Scipion, l'autre, dissolu comme plus tard le fut la fille de Claude; le berceau de l'un et de l'autre fut entouré d'oranges, et la vie semée d'intrigues, de périls et de calamités.

» Ces ressemblances et ces différences, deux écrivains éminents, M. de Châteaubriand et Gibbon, les ont fait ressortir de main de maître, l'un, dans de brillantes *Etudes historiques*, l'autre, dans sa grande *Histoire de la décadence de l'Empire romain*. Un avocat d'Aix, M. Tavernier, ancien bâtonnier de l'ordre, n'a point été découragé par ces deux œuvres; il a examiné d'abord l'empereur Julien dans les actes de sa vie publique, il a étudié ses écrits, en a exposé la nature et la portée, et nous a donné une histoire de Julien, pleine de faits, substan-

tielle , souvent colorée , où il nous retrace le caractère , le génie , les écrits littéraires et oratoires de l'empereur qui s'est rendu si célèbre sous le manteau du philosophe et sous la pourpre des césars ; qui , comme le dit l'auteur des *Études historiques* que j'aime à citer , portait le vieux monde dans sa tête et l'empire dans sa besace.

» L'auteur a compris d'abord qu'il fallait apporter , dans son récit et ses jugements , une grande impartialité , une imperturbable placidité , précisément parce que le génie et l'influence de cet empereur étaient encore un problème posé sans être résolu. Julien , en effet , a été considéré comme un vrai fléau et un simple bel-esprit par les écrivains amis de la doctrine chrétienne , et d'un autre côté , le dix-huitième siècle , impatient de secouer l'empire de la foi , en a fait un grand homme et s'est appliqué , Voltaire surtout , à exalter dans cet homme , peu ordinaire du reste , tous les côtés propres à séduire , à subjuguier , et a constamment couvert d'un voile mensonger ceux qui étaient de nature à flétrir cette mémoire.

» M. Tavernier entreprend de ramener à des proportions exactes cette renommée si démesurément agrandie par le dix-huitième siècle , si déprimée , si ravalée par d'ardents amis de la croix des âges précédents et de notre époque , qui n'y ont vu qu'une erreur et une usurpation.

Laudatur ab his , culpatur ab illis.

(Hor. Sat. 2, l. 1.)

» Sachons gré à l'académicien aquisextain de s'être imposé une tâche si sensée , si honnête , et voyons avec quelle supériorité , aidé de son esprit calme et réfléchi et de son talent de peindre , il est parvenu à la remplir et à vider un débat qui a occupé , agité même le monde savant ancien et le monde savant contemporain.

» M. Tavernier raconte d'abord les premières années de Julien , la manière dont il fut sauvé du massacre que les fils de Constantin firent de leur famille et les soins que prirent de lui Marc d'Arethuse et Eusèbe de Nicomédie. Ainsi, un sanctuaire fut le premier asile de cet empereur et il y fut nourri de ces doctrines chrétiennes que bientôt Ephèbe répudia , que l'empereur combattit avec acharnement. Il puisa cette haine dans le spectacle des cruautés commises par des chrétiens trop zélés et par les fils de Constantin, et sans doute aussi dans les leçons de philosophie toute profane qu'il alla chercher à Athènes où il se lia à des sophistes , s'adonna à l'astrologie , à la magie et à toutes les erreurs du néoplatonisme et du paganisme , et conçut, non point comme on l'a dit , des sentiments louables de tolérance ou de respect pour toutes les formes de la religion , mais d'indifférence dédaigneuse pour tous les cultes et d'hostilité envers le plus raisonnable et le plus pur. Rentré en grâce avec l'empereur , qui d'abord l'avait exilé , il fut nommé gouverneur des Gaules et créé César. Ici commence sa carrière militaire ; il l'inaugura , il la compléta par des victoires sur les Germains et se fit aimer des soldats qui le déclarèrent empereur en 361. Il était alors chez les *Parisii* , à sa chère Lutèce , *φίλη Λευτεκία* , où il faisait sa résidence ordinaire. Ce fut alors surtout qu'il renonça ouvertement au christianisme , releva les temples des païens , effaça l'eau du baptême par la cérémonie du taurobole, et remplit lui-même les fonctions de sacrificateur, d'aruspice et de souverain pontife. *La gloire de défendre les dieux d'Homère, qui seule n'aurait pu suffire à l'entraîner, lui parut douce à cueillir à côté de la possession de l'empire. Cette imagination de poète et d'orateur, peu propre à juger et à sentir la beauté morale du christianisme, cette âme que la soif du pouvoir dévorait, fit d'une question religieuse une ques-*

tion politique , et le calcul de son intérêt fit taire en lui les protestations de la vérité.

» Après avoir montré que l'ambition avait produit l'apostasie qui conduisit Julien au fanatisme et du fanatisme à la persécution (1), M. Tavernier raconte sommairement les derniers actes de ce règne si plein et si court (il ne fut que de vingt mois); il rappelle la guerre de Julien contre les Perses, la prise de Ctésiphon et d'autres rapides conquêtes et la mort qu'il trouva dans la bataille qu'il venait de gagner. Le récit que M. Tavernier fait de la dernière heure de Julien est coloré et émouvant.

» Après les détails biographiques, vient l'appréciation du gouvernement et enfin un jugement sur les œuvres littéraires et oratoires; d'abord sur le livre célèbre dans lequel Julien combat la doctrine des chrétiens, des galiléens comme il les appelle avec quelques hérésiarques; où il répand le dédain et le sarcasme sur leurs héros, cherche des contradictions dans leur histoire, oppose la grandeur du paganisme à leurs obscurs commencements, dénature et altère leurs dogmes, essaie d'établir la supériorité des poètes païens sur la poésie biblique, de montrer que les prêtres de la croix n'avaient pas les vertus des prêtres de l'hellénisme; où il appelle enfin à son secours tout ce que la science, l'histoire, l'orgueil de sa nature et la causticité de son esprit, la révolte et la haine (n'est-ce pas tout un?) peuvent lui fournir de sophismes et d'objections, et il commence à nous donner un exemple de cette critique littéraire impie et moqueuse qu'un esprit rare répandit au dix-huitième siècle. En même temps qu'il écrivait contre le christianisme, il voulut l'empêcher de pouvoir répondre: il défendit aux chrétiens de tenir des écoles, chose qui est regardée comme une iniquité par Ammien Marcellin lui-même, qui est plutôt un panégyriste qu'un biographe.

(1) Châteaubriand, *Etudes historiques.*

« Ce sauvage et odieux décret , qui , seul , suffirait pour flétrir une mémoire (car jamais aspiration haineuse n'était allée plus loin) , M. Tavernier en indique les conséquences. En peu de temps , dit-il , la nuit se serait faite ; le christianisme n'aurait plus eu d'organe ; les écoles païennes seules auraient nourri le monde de leurs maximes et de leurs fables.

« A ce livre , premier essai de l'empereur , succède celui qui renferme les *Lettres*. M. Tavernier n'y trouve avec raison ni la grandeur de celles de Cicéron , ni le caractère moral de celles de Sénèque , ni les grâces et l'inimitable délicatesse de celles de Pline-le-Jeune. Il dit bien ce qu'elles sont , un mélange de pensées haineuses ou piquantes , de grâce , de vivacité , d'exagération et de boursouffure ; puis vient le jugement sur le *Misopogon* (ennemi de la barbe) , qui n'est autre chose qu'un pamphlet contre la ville d'Antioche. Julien n'a pas cherché à défendre la barbe qu'il portait comme signe d'austérité , de virilité morale ; il a seulement voulu se venger des railleries dont la cité puissante et chrétienne le poursuivait et des vers mordants qui y circulaient contre lui. M. Tavernier analyse cette œuvre originale où brille le talent de l'écrivain et l'ironie hautaine du polémiste , cette œuvre , qui est la preuve de l'opposition que Julien avait soulevée contre lui et un témoignage d'une lutte de l'esprit qui signalait surtout celle des croyances et marquait l'effort tenté contre elles. C'est le produit de la haine et du scepticisme. Ce sont les scories de l'impiété.

« Les admirateurs de Julien lui ont fait un mérite et un honneur de ne pas avoir employé la force contre les ironiques moqueries d'Antioche. M. Tavernier n'admettrait cet éloge que si Julien eût méprisé ces épigrammes ; il a cherché , dit-il , une vengeance plus raffinée , plus de son goût , mieux appropriée à son talent. Julien a vu là l'occasion de lever son étendart philosophique ;

il l'a saisie ; de plus , il a calomnié les mœurs d'Antioche devenue chrétienne ; enfin il s'est vengé en envoyant après lui à cette cité un gouverneur *turbulentum et sævum* , qui l'a punie par sa sévérité , et ce fait est raconté par Ammien Marcellin (xxiii , 2) , que nous avons déjà signalé comme un véritable apologiste et un admirateur.

» Le talent d'écrivain de Julien , son génie caustique et impie apparaissent encore dans un autre écrit : les *Césars*. C'est une œuvre capitale et saisissante. Julien a voulu y juger les empereurs romains ; il part de Jules César , descend jusques à Constantin , signale les traits de chacun d'eux , distribue le blâme ou l'éloge , flétrit ou exalte , rend en quelque sorte une véritable justice distributive , et cela en montrant toujours des vues étendues , une intelligence ornée et des études approfondies qui avaient marqué en Grèce les premières années de sa vie. Mais à côté de ces qualités , il règne malheureusement dans la forme adoptée par Julien (le dialogue) un ton d'ironie , de causticité maligne et de familiarité , qui est avec raison toujours bannie de l'histoire. Ce n'est donc pas une composition historique mais une satire ; ce n'est pas du Tacite , du Montesquieu , mais du Lucien.

» J'ai prononcé le nom de Montesquieu. On a voulu comparer les *Césars* au *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* ; la comparaison n'est pas admissible , Julien persifle et Montesquieu éclaire ; puis le dictateur romain n'atteint jamais à cette beauté de style , à cette élévation qui décèle le grand politique et l'auteur de l'*Esprit des lois* : l'auteur ancien est un esprit sagace , l'auteur moderne un penseur ; l'un un artiste , l'autre un génie profond.

» Après ce jugement de M. Tavernier sur les œuvres littéraires , jugement auquel j'ai souvent mêlé mes propres impressions , venant à l'examen des œuvres oratoires elles sont a

nombre de trois : ce sont deux discours écrits à la louange de l'empereur Constance et un troisième en l'honneur de l'impératrice Eusébie , qui l'avait couvert de sa protection et éclairé de ses conseils , qui était sa bienfaitrice et peut-être quelque chose de plus , suivant M. de Châteaubriand (*Etudes historiques*). La longueur démesurée de ce rapport m'empêche de les analyser ou de reproduire compendieusement les dire de M. Tavernier. Il n'y trouve , au point de vue de l'art , rien que d'ordinaire et de médiocre ; si l'imagination y est vigoureuse , elle est souvent bien peu sensée ; il y trouve surtout cette éternelle manifestation anti-chrétienne que le dernier des Flaviens jetait comme une protestation ; et dans le second discours en l'honneur de Constance , il signale des morceaux disparates , non unis entre eux , se heurtant par le contraste et des traces de subtilité et de faux goût où se perd souvent une imagination vive et une grande force d'intelligence. Telle est la première partie de l'étude de M. Tavernier ; la seconde ne sera publiée que l'an prochain , elle embrassera les œuvres politiques et philosophiques de Julien. J'aurais pu attendre de pouvoir juger l'ensemble avant de vous rendre compte de la première partie de ce mémoire. Mais l'importance m'en a paru telle , l'intérêt si profond , que j'ai pensé qu'il valait mieux morceler et être incomplet et ne pas retarder une de ces satisfactions littéraires que recherche toujours l'Académie et que plusieurs d'entre vous savent procurer. »

Séance du 28 novembre 1857.

Après la communication de la correspondance, M. Jouvin, vice-président, distribue les recueils des Antiquaires de Morinie, de la Société d'émulation des Vosges, de la Société Havraise et offre, de la part de M. H. Minier, de Bordeaux, deux volumes de poésies satyriques.

M. le docteur Mazade, d'Anduze, lit ensuite un rapport sur un mémoire de M. le professeur Brachet, de Lyon, qui a pour titre : *De la Glycogénie hépatique.*

La découverte de la formation du sucre dans le foie est due à l'un des physiologistes les plus éminents de l'époque, à M. Claude Bernard. M. Brachet ne vient pas s'inscrire contre cette découverte ; il adopte les expériences sur lesquelles elle est fondée ; il leur donne une interprétation qui diffère de celle de M. Bernard. Avant de faire connaître cette nouvelle interprétation, M. le docteur Mazade a cru utile d'offrir une analyse des travaux de M. Bernard. Voici les principaux traits de cette analyse :

« Il existe du sucre dans le foie de l'homme et de tous les animaux, en état de santé. Ce fait est constant dans toute la série animale, chez les herbivores comme chez les carnassiers. La présence du sucre dans le foie est indépendante de la nature de l'alimentation. Chez des chiens nourris, pendant six et même huit mois, exclusivement avec de la viande et sacrifiés au bout de ce temps, en pleine digestion, le foie contenait au moins la même proportion de sucre qu'on trouve chez des chiens soumis à une alimentation mixte. Il y a donc, indépendamment d'une alimentation sucrée ou féculente, production de sucre dans l'individu vivant. Mais la démonstration principale de ce fait se tire de l'analyse comparative du sang de la veine porte

avant son entrée dans le foie et du sang qui sort de cet organe par les veines hépathiques. Cette expérience doit être faite sur un carnivore. Le sang de la veine porte n'offre point de traces de glucose ; celui des veines sushépathiques en contient des proportions considérables ; mais il ne renferme pas du tout de fibrine et beaucoup moins d'albumine que le sang de la veine porte. Le glucose se formerait donc dans le foie , et il semblerait se produire aux dépens des matières albuminoïdes du sang.

» La quantité de glucose contenu dans le foie ne varie pas sensiblement chez des animaux soumis à des alimentations de nature différente. Le sang pris dans leur cœur offre à l'analyse une composition à peu près identique.

» Il n'y a du sucre dans le foie des fœtus de veau et des fœtus humains que vers le quatrième ou le cinquième mois de la vie intra-utérine. Avant cette époque , cette substance se trouve en quantité considérable dans les muscles , dans les poumons , dans l'urine , dans les liquides allantoïdien et amniotique.

» Dans l'état physiologique , le sucre sécrété par le foie dans le sang veineux est abondant dans les veines sushépathiques , dans la partie supérieure de la veine cave inférieure , dans les cavités droites du cœur. Arrivé au poumon , mis au contact de l'air et mêlé à toute la masse du sang , il disparaît. Il y a donc équilibre entre sa production et sa destruction.

» La glycogénie hépathique subit des oscillations. Chez un carnivore à jeun , il n'y a jamais en général de sucre en deçà du foie et au delà du poumon ; mais , pendant la période digestive , cette fonction éprouve une suractivité considérable ; alors on trouve du sucre dans tous les vaisseaux artériels et veineux.

» La section des nerfs pneumogastriques , de la moelle épinière , fait disparaître au bout de trois ou quatre jours toutes traces de glucose du

tissu du foie, lors même qu'on nourrirait avec des aliments féculents les animaux soumis à ces opérations.

» Chez un animal herbivore ou carnassier, la piqûre du bulbe rachidien provoque presque immédiatement l'apparition d'une grande quantité de glucose dans le sang et dans l'urine. Ce diabète artificiel n'est que temporaire; il cesse au bout de quelques jours.

» L'abstinence, les maladies graves, aiguës ou chroniques, l'action d'un froid intense éteignent rapidement la fonction glycogénique.

» Quels sont les usages du sucre dans l'organisme? Ici l'expérience fait défaut. Il est difficile de le savoir. Se détruit-il dans le poumon, en se dédoublant en acide carbonique et en eau? M. Bernard serait porté à admettre qu'il remplit ses usages les plus importants au moment où il prend naissance dans le foie, moment où se développeraient des éléments organiques destinés à produire la rénovation des tissus de l'individu.

» M. le docteur Brachet s'est proposé de faire servir les expériences de M. Bernard à une interprétation plus naturelle du fait lui-même, et d'établir l'importance et le but de la glycogénie.

» Il s'inscrit d'abord contre l'admission de deux sécrétions dans le foie; il objecte, avec raison, qu'on ne trouve pas seulement du glucose dans cet organe et dans les veines qui en émanent, et qu'une sécrétion ne cesse jamais complètement ou ne se suspend pas, même pendant plusieurs jours, ainsi que cela arriverait pour celle du sucre par la section des nerfs pneumogastriques de la moëlle épinière, par la diète, par la fièvre et surtout lorsque ces causes n'interrompent pas la sécrétion de la bile.

» M. Brachet ne voit dans la formation du sucre qu'un acte d'hématose. Elle ne serait qu'une des métamorphoses que doivent subir les éléments du sang, avant de parvenir à cette

composition essentielle à la rénovation des tissus de l'économie animale. En effet, le sang ne provient, au moins dans les animaux supérieurs, que de la digestion. Les matériaux qui le constituent ne sont pas sang d'abord ; ils ont besoin, avant d'arriver à cette transformation, d'être élaborés par l'appareil digestif, l'aliment se convertit en chyme, et le chyme fournit des composés différents à deux sortes d'absorption, l'absorption des chylifères et l'absorption des veines.

» Le chyle, dans le trajet qu'il parcourt de l'intestin à la veine sous-clavière, éprouve des modifications notables : d'albumineuses, ses molécules deviennent fibrineuses et sucrées. Ces modifications sont principalement saillantes au delà des glandes mésentériques ; elles reçoivent sans doute une influence spéciale de la part de ces glandes ; mais ne sont-elles pas aussi le résultat d'un travail intime, vital, qui s'opère dans le liquide lui-même, et n'ont-elles pas pour but évident celui de former du sang ?

» Ce qui s'opère pour le chyle, ne s'opère-t-il pas également pour le sang de la veine porte ? Cette veine reçoit des matériaux alibiles puisés dans l'intestin, et qui, comme ceux du chyle, ont besoin d'éprouver des métamorphoses qui les hématosent, de passer de l'état albumineux à celui de glucose et de se convertir en éléments essentiels du sang. N'est-ce pas encore ici un travail intime, une sorte de fermentation qui amène ces changements successifs dans un liquide vivant ? Si le foie ne sécrète pas du sucre, il n'est certainement pas étranger à sa production. Ce n'est pas inutilement que la veine porte, dont le sang est le plus riche de tous en matériaux alibiles, se ramifie dans son parenchyme. Le foie a évidemment une fonction à remplir, c'est le développement du glucose, et son rôle ici est celui d'un organe d'hématose.

* Cette théorie n'est point en opposition avec

les faits signalés par M. Bernard. Si la section des nerfs pneumogastriques, de la moëlle épinière ; si l'abstinence, si la fièvre abolissent ou suspendent la glycogénie hépatiche, c'est qu'alors ces causes agissent en paralysant l'action digestive ou en supprimant les matériaux de la digestion, ou en suspendant le besoin de la nutrition. Elle explique les oscillations que subit le développement du sucre dans le foie ; elle donne la raison de la présence du sucre dans le canal thoracique et de l'existence des quelques traces de cette matière dans le système veineux général, quantité qui est en rapport avec celle des molécules alibiles qui ont besoin d'être hématisés.

» En résumant la théorie de M. Brachet, le sucre n'est point le produit d'une sécrétion du foie, il est une modification des molécules sanguines nouvelles, un état intermédiaire entre un état moins avancé et un état plus avancé de leur sanguification ; il se décompose à mesure qu'il fait place lui-même à une animalisation plus complète du sang ; il disparaît enfin lorsque l'hémathose est achevée. Le foie n'est pas seulement l'organe sécréteur de la bile ; mais, véritable laboratoire vital à fonctions multiples, il est encore un organe essentiel d'hématose.

» Au milieu des expériences et des opinions divergentes, qui rendent dans ce moment la théorie de la glycogénie si incertaine et si difficile à fonder, la théorie de M. Brachet paraît être la plus rationnelle et en même temps la plus conciliante ; elle est l'œuvre d'un physiologiste distingué, d'un médecin qui a enrichi la science d'un grand nombre de livres utiles. »

La lecture de M. Mazade a été constamment écoutée avec tout l'intérêt qui s'attache à une érudition solide et variée, à une exposition claire et méthodique et à ces patientes investigations de la science d'où ressortent de curieux renseignements.

L'Académie remercie le rapporteur et l'engage à continuer à s'associer à ses modestes et persévérants travaux.

M. Teulon lit ensuite un nouveau fragment d'une traduction de Lucrèce. Pour mieux faire connaître le grand poète, qui sut si bien unir à la vigueur et à l'originalité de la pensée cet éclat de la forme qui fait souvent oublier l'aridité du fond, il a choisi cette fois la partie du sixième chant où Lucrèce traite des phénomènes célestes : du tonnerre, des éclairs et des nuages, des trombes marines, des ouragans et de la pluie. L'Académie, vivement intéressée par cette communication, a surtout remarqué le passage suivant, où le traducteur semble avoir triomphé avec plus de bonheur des difficultés qu'il a rencontrées pour rendre d'une manière aussi fidèle que brillante les magnifiques tableaux de l'auteur latin.

FRAGMENT DE LUCRÈCE.

CHANT SIXIÈME.

Les glaçons et la grêle unis, mêlés ensemble
Font souvent retentir le ciel ému qui tremble ;
Les nuages alors, par les vents condensés,
Aux montagnes pareils, l'un sur l'autre entassés,
Et se précipitant de vallée en vallée,
Couvrent de leurs débris la terre désolée.
L'éclair brille aussitôt que se choquant entre eux,
Des nuages il sort des parcelles de feux :
Tel le caillou que frappe ou le fer ou la pierre
Fait jaillir à l'instant une vive lumière.
Mais le son jusqu'à nous ne pénètre dans l'air
Que lorsque nos regards ont vu briller l'éclair ;
Car, en volant, d'un trait l'image nous arrive ;
L'oreille à percevoir est toujours plus tardive.
Considère de loin cet esclave au bras nu,
Qui retranche à cet arbre un rameau superflu :
Le coup part, et tes yeux en mesurent la place,
Bien avant que le son ait parcouru l'espace.
La foudre ainsi procède, et sa flamme nous luit,
Avant que du tonnerre on reçoive le bruit,
Bien qu'après tout, ce soit une identique chose,
Créée au même instant et par la même cause.

D'une vive clarté quand se teint l'horizon ,
Quand la tempête darde un tremblottant rayon ,
C'est que le vent sans doute envahit un nuage ,
Tenace a s'y rouler dans sa mobile rage ;
Il en creuse le centre , en épaisit les bords ;
Il tend à s'embraser par ses propres efforts ,
Car tout corps se consume , échauffé de lui-même ,
Par la rapidité d'un mouvement extrême.
Vois la balle de plomb , ardente dans son cours ,
Elle se liquéfie en tournoyant toujours.
A peine il a crevé la nuée aux flancs sombres ,
Le tourbillon brûlant jette au milieu des ombres ,
Comme par violence , en comprimant les airs ,
Les semences de feu d'ou naissent les éclairs.
Le bruit vient à son tour , moins prompt à notre ouïe
Que l'image frappant notre vue éblouie.
Et rien ne prouve mieux quelle est l'opacité
Des nuages , leur force et leur immensité ,
Lorsque , faisant mouvoir leur gigantesque masse ,
Et dressés l'un sur l'autre , ils roulent dans l'espace.

Ne nous abusons pas : l'œil de l'observateur
N'en voit que la surface et non pas la hauteur.
Pour lire dans le ciel considère ces nues
Que transportent les vents aux terres inconnues ,
Tels que des monts flottants , dans des courants divers ;
Ou quand les aquilons n'agitent plus les airs ,
Contemple-les encor , franchissant les abîmes ,
S'amonceler toujours jusqu'aux plus hautes cimes.
Tu connaîtras alors leur volume géant ;
Tu verras s'entr'ouvrir , comme un gouffre béant ,
Dans des rocs suspendus des cavernes bâties.
Lorsque , se déchainant , les vents les ont remplies ,
Indignés de leur joug et rétifs prisonniers ,
Tels que des animaux sauvages , carnassiers ,
Secouant les barreaux de leurs cages obscures ,
On les entend hurler d'effroyables murmures :
Pour trouver une issue , ils courent en tout sens ;
La nature frémit de leurs rauques accents ;
Ils arrachent du sein et des parois des nues
Des semences de feu par milliers répandues ,
Les roulent aux fourneaux par leur souffle allumés ,
Et s'échappent enfin , radieux , enflammés.

Ce qui fait que l'éclair , cette matière ignée ,
Jaillit en reflets d'or sur la terre étonnée ,
C'est qu'il est enfanté , puis nourri dans les flancs
Des nuages eux-même aux atomes brûlants.
Quand ils sont dégagés de leur vapeur humide ,
Ils se teignent souvent d'une pourpre splendide ,
Alors , les pénétrant , les rayons du soleil

Leur donnent cette flamme et cet éclat vermeil.
Aussi, lorsque le vent les presse, les ramasse,
Et les repousse au loin devant lui dans l'espace,
Il en fait ressortir ses germes débordants
Qui brillent aussitôt des feux les plus ardents.
En se raréfiant, parfois aussi, la nue
Exhale des éclairs dans la vaste étendue.
Lorsqu'un souffle léger la berce avec amour,
La divise en courant, ils tombent à leur tour
Les atômes ignés que son foyer recèle :
L'éclair part, et sans bruit s'échappe l'étincelle :
Point d'effroi, point de son, de retentissement.

De la foudre quel est le premier élément,
Sa nature en un mot ? Tout l'atteste à la vue.
Et ses sillons, empreints sur les corps qu'elle tue,
Et la forte vapeur dont les cieus sont couverts,
Et les flots sulfureux répandus dans les airs,
Tout nous dit : c'est du feu, non du vent ni de l'onde.
Vois d'ailleurs sur quels faits, Memmius, je me fonde.
Les toits qu'elle a frappés s'allument à l'instant ;
Et la flamme s'élève en tourbillon ardent.
La nature se plut, pour confondre les hommes,
A composer ce feu des plus subtils atômes,
Des agents les plus vifs qu'elle sut inventer,
Pour que jamais nul corps ne pût lui résister.
Il traverse, en volant, les murs les plus solides,
Et le son et la voix ne sont pas plus rapides.
Il traverse le roc, il traverse l'airain,
Et l'or qu'il a touché coule en un flot soudain.
En épargnant l'amphore ou la liqueur sommeille,
Il en chasse le vin à la couleur vermeille ;
Introduit dans le vase en ses pores brûlants,
Il élargit l'enceinte, il amaigrit les flancs,
Et dissout en vapeur, qui bientôt se dissipe,
Le nectar de Bacchus dans son divin principe.
Les rayons du soleil en mille ans de splendeur
Ne pourraient égaler sa dévorante ardeur ;
Tant la foudre surpasse en puissance terrible
Le grand flambeau du monde et sa force indicible.

Séance du 12 décembre 1857.

M. le président Deloche dépose les recueils de l'Académie impériale de Bordeaux, de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle, de l'Académie d'Archéologie de Belgique, ainsi que les bulletins des Sociétés d'agriculture de Paris et de Mende, et il offre en hommage, de la part de M. Chabert, un opuscule sur la numismatique Messine, et de la part de M. Guion, maître de pension à Nîmes, une géographie élémentaire et biographique du Gard, ornée de planches et accompagnée d'une carte du département.

M. le docteur de Castelnau lit un rapport sur le recueil adressé par la Société de médecine de Poitiers. Il s'est particulièrement attaché à rendre compte d'un mémoire de MM. Collinet et Malapert, pharmaciens à Poitiers.

Ces deux chimistes ont fait récemment une étude physiologique du cryptogame désigné sous le nom d'*oidium tuckeri*, cause de la maladie de la vigne, et ont présenté des moyens propres à combattre les désastreux effets de ce parasite.

Ils ont voulu s'assurer par de nombreuses expériences si, comme quelques agronomes l'ont avancé, le soufre n'agit que comme poussière couvrant les raisins, et ils ont employé tour à tour des poudres très-fines de chaux, de cendres neuves ou lessivées, de craie, d'argile, de la terre ordinaire, du plâtre cru ou cuit, et ont reconnu que ces substances, projetées sur les raisins le même jour que la fleur de soufre, avaient aussi bien réussi comme moyen préservatif. Ils ont aussi trouvé que les raisins saupoudrés après arrosage sont généralement mieux préservés que par l'insufflation à sec, d'où ils concluent qu'il convient d'insuffler les poussières le matin, pendant que les raisins sont couverts

de rosée. Enfin , MM. Collinet et Malapert conseillent, comme moyen encore plus efficace, l'emploi de l'argile délayée dans de l'eau de savon , dans la proportion de 100 grammes d'argile , 15 à 20 de savon sur un litre d'eau. Toutes leurs expériences , très-bien détaillées dans le mémoire, leur semblent démontrer que la maladie de la vigne n'est pas organique , et que l'oidium tuckeri en est la seule cause.

M. de Castelnau rend ensuite compte de divers opuscules offerts en hommage par M. le docteur Martel , du Puy. Ce médecin philanthrope , déjà connu par un essai sur les hydatides , a traité et traité en maître divers sujets pleins d'intérêt : d'abord des moyens de préserver les bestiaux des maladies contagieuses , secondement de la nécessité d'une organisation générale de médecins cantonaux, avec l'exposé des bases réglementaires de l'institution.

Le troisième écrit du docteur Martel est relatif aux salles d'asile. Il en a fait l'historique rapide , fidèlement reproduit par M. de Castelnau , qui termine ainsi son rapport :

« Cette création , destinée à régénérer l'humanité , a produit des germes dans presque toutes les agglomérations un peu populeuses.

« Il est inutile d'entrer dans les détails du mécanisme des salles d'asile. Aucun de nous n'a été privé du plaisir de puiser de douces émotions dans les établissements de notre cité. Nous dirons seulement que la description de M. Martel peint aussi bien ce mécanisme que les qualités du cœur et la haute portée de l'esprit de l'auteur de la notice.

« Passant à l'étude sur les salles d'asile du Puy , il rend hommage aux fondateurs.

« Dans cet opuscule , il fixe un moment les yeux sur un point que nous nous hâtons de vous signaler comme un symbole. Le bâtiment de Saint-Léonard , au Puy , dit le docteur Martel , était , depuis bien des années , « un lieu où

» se rendait la justice : un sénéchal , puis un
» tribunal civil , un tribunal criminel y ont pro-
» noncé de nombreux jugements pour réprimer
» les malfaiteurs. Aujourd'hui , ce local est de-
» venu un temple de l'innocence , dans lequel
» on s'applique à prévenir les délits , les crimes ,
» pour n'avoir pas à les punir. »

• Votre rapporteur est heureux de trouver cette pensée ; il vous a fait connaître depuis longtemps qu'avec l'illustre Gerando , il croyait qu'en multipliant les écoles , on diminuerait le nombre des prisons.

• S'il avait l'espérance que sa voix , partie de cette enceinte , parvînt jusqu'à l'honorable administration de la ville , il émettrait le vœu que les écoles maternelles fussent multipliées : ce serait peu d'une par section urbaine.

» Hélas ! si nos campagnes pouvaient en comprendre l'utilité , chaque village aurait son asile.

» Faut-il attendre ce vœu ? Ne faut-il pas prescrire ce moyen d'hygiène morale ? »

M. Pelet communique à l'Académie le récit d'une récente excursion à Vaison et Orange.

Il commence par quelques réflexions sur la nécessité d'étudier sans cesse les monuments anciens même les mieux explorés , parce qu'on tire presque toujours de toutes les observations nouvelles la connaissance de faits propres à éclairer l'histoire.

Après cette remarque encourageante , M. Pelet expose le résultat de ses recherches dans les ruines de l'ancienne capitale des Voconces. Les restes des arcades qu'on y voit encore appartiennent-elles à un amphithéâtre ou à un théâtre ? Cette question , qui a été résolue , il y a un demi-siècle , par MM. de Seynes et de Gasparin , est confirmée depuis que l'extension de la ville moderne et les excavations qui en ont été la conséquence ont fait découvrir une partie des trois gradins inférieurs ; à l'aide de ces données ,

M. Pelet a pu calculer l'hémicycle de l'*orchestrum*, conjecturer le nombre des *cunei*, celui des précinctions, et partant le nombre des spectateurs que le monument romain pouvait contenir.

Les fragments de sculpture trouvés sur le *proscenium* ont fourni à M. Pelet l'occasion d'examiner à quelle époque remontait le travail de ces marbres, de ces colonnes, de ces cippes, de ces statues.

Il fait connaître quatre inscriptions nouvellement découvertes dans ces fouilles. On y lit :


1	2	3	4
DIS.MAN	MATO	SEDATA	PRIMIA
VIRINA		SACRINI	SECUND
VERI.F.	IVTEVI.F	V ^S L.S MA	VS-TITVS
			DENTVLVS

Il a également trouvé, dans un terrain contigu au théâtre, un autel sur la face principale duquel on voit Jupiter et Junon sculptés en bas-relief; le premier revêtu d'une tunique sans manche, qui descend jusqu'aux genoux, et tenant de la main droite sa foudre, de la gauche une roue, symbole de la toute-puissance; il a un aigle à ses pieds. Junon, placée à sa droite, est remarquable par le paon qui est à ses côtés. Tout cela est dessiné et sculpté d'une manière si grossière, que la dégradation de l'art se confond ici avec son enfance.

M. Pelet a rencontré chez divers particuliers de Vaison des débris d'antiquité qu'il a examinés avec soin. Il a été surtout satisfait des objets recueillis avec discernement et parfaitement conservés par M. de Montfort; ce sont des médailles à fleur de coin, des vases de formes diverses, l'un entre autres en argile rouge est entouré d'une guirlande de petits personnages grotesques qu'il serait intéressant d'étudier; une grande urne en verre bleu, à deux anses; enfin l'aigle romaine de la huitième légion portant sur l'un des côtés de son écusson : S.P.Q.R.

Senatus, Populusque Romanus, et sur l'autre; LEG. VIII. Ce monument, en bronze, a quarante-un centimètres de hauteur et pèse 5 kil. 500 grammes.

Armé de ce curieux monument, l'auteur du mémoire entre dans des détails pleins d'intérêt sur les stations de cette huitième légion, qui, d'après Pline, avait sa station principale à Fréjus et avait fait aussi probablement quelque séjour à Nîmes, fait qui est prouvé par la belle inscription *ad honores* que les habitants de Forum Julii (Fréjus) consacrèrent à un tribun militaire de la huitième légion, dans la ville de Nîmes, où le retenaient les fonctions de ce grand personnage. Elle porte :

Q. SOLONIO Q. F. VOL
SEVERINO
EX. V. DECURIIS. EQVO
PVBLICO  LUPERCO
III. VIR AB AERAR
PONTIFIC
FLAMINI PROVINCLÆ
NARBONENSIS
TRIB. MILITVM. LEG. VIII. AUG.
CIVITAS FORO JVLIIENSIVM
PATRONO.

Q. solonio q. filio voltinia severino ex v decuriis equo publico (habenti) luperco III vir ab aerario, pontifici flamini provinciæ narbonensis, tribuno militum legionis VIII Augustæ. Civitas foro juliensium patrono.

L'étude et la description que M. Pelet a faite des monuments de la ville de Vaison lui a démontré, dit-il, « qu'ils appartenaient tous à une époque de décadence, d'où on doit conclure que cette ville ne fut jamais une colonie romaine. Les Voconces, auxquels Pline donne le nom de peuples confédérés, n'étaient qu'une espèce de tribu marseillaise, et *Vasio* une simple succursale d'un de ces comptoirs que les

Massaliotes formèrent pour étendre à l'intérieur leurs relations commerciales.

Cependant, comme une inscription, existant encore en 1731 et actuellement perdue, fait mention d'un empereur romain, M. Pelet pense que les monuments de Vaison pourraient bien avoir été exécutés sous Gallien. Cette inscription, gravée sur une colonne en marbre, était ainsi conçue :

IMP. CAES.
P. L. GALLIEN
INVICTO. P. F.
AVGVSTO
VASIENSES.

Après Vaison, M. Pelet a visité Orange et a étudié, grâce à de récents et vastes travaux de déblaiement, des parties depuis longtemps cachées du majestueux théâtre antique que les Romains y avaient construit. Entre autres découvertes qu'ont amené les dernières fouilles, il faut surtout mentionner les cinq gradins inférieurs et le marche-pied, qui formaient l'enceinte de l'*orchestrum* et surtout deux inscriptions placées au milieu des deux *cunei* du centre. Elles portent :

EQ. G. III

C'est-à-dire que les trois premiers gradins étaient réservés à l'ordre équestre. Or, comme ces trois gradins, observe fort bien M. Pelet, doivent être comptés dans les *quatuordecim* réservés à la noblesse, il en résulte que le *parterre* du théâtre d'Orange, qui s'appelait alors l'*Orchestrum*, devait avoir onze rangs de sièges. A Nîmes, le parterre de notre théâtre moderne a quatorze rangs de bancs et contient 400 personnes; son diamètre est de 13 m. 70, c'est-à-dire moitié plus petit que celui du théâtre d'Orange; bien certainement MM. les patriciens de cette ville n'étaient jamais en aussi grand nombre, même sur une surface double.

M. Pelet, ramené, après son excursion archéologique, aux monuments de Nîmes, les a comparés à ceux qu'il venait de voir, et en étudiant encore notre amphithéâtre, il a remarqué avec plus d'attention trois inscriptions inédites, qu'il considère comme très-intéressantes, dont il met l'estampage sous les yeux de l'Académie et sur l'interprétation desquelles il se propose de l'entretenir plus tard.

M. l'abbé Azais, récemment nommé membre de l'Académie, lit à son tour le rapport suivant :

« La première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous, c'est pour rendre compte de la vie de Mgr de Chaffoy par M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside. Or, j'aime à me rappeler que c'est à la vie de Mgr Cart que je dois l'honneur de siéger parmi vous. Le nom du saint et vénéré prélat a porté bonheur à l'écrivain et a attiré sur lui vos suffrages. Je suis heureux que mes premières paroles soient pour louer la mémoire d'un pontife qui nous est cher. Il me semble que j'acquiesce ainsi une dette de reconnaissance.

« Une voix aimée et toujours écoutée avec un si vif intérêt, celle d'un collègue qui a laissé parmi nous tant de regrets (1), vous a dit dans un rapport qu'il ne m'appartient pas de louer, les liens qui rattachent notre compagnie aux évêques de Nîmes, depuis « Fléchier, qui jeta » sur elle quelque chose de l'éclat qui entourait » son nom », jusqu'au savant prélat qui fait revivre parmi nous l'éloquence de Fléchier, la vie de nos évêques devint comme un héritage de famille pour cette Académie ; leur mémoire est pour nous comme un culte domestique, et je me conforme à ces traditions précieuses, en même temps que je répons à vos sentiments, en venant rendre compte de la vie de Mgr de Chaffoy.

« La vie d'un évêque est plus que la vie d'un homme de bien : c'est celle du diocèse à la tête

(1) M. Gaston Boissier, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne.

duquel la Providence l'a placé ; c'est le récit de tout ce qu'il y a eu de vie religieuse dans le troupeau qui lui a été confié , de toutes les œuvres de charité , de toutes les institutions pieuses écloses au souffle de son zèle épiscopal. Mais lorsque ce pontife a été appelé à accomplir une tâche grande et laborieuse , en faisant sortir un diocèse de ses ruines , en relevant le sanctuaire , en rendant au culte l'éclat des anciens jours , en fondant des œuvres chrétiennes destinées à raviver la foi au cœur des populations trop longtemps délaissées , il laisse une mémoire bénie , et une affectueuse vénération demeure attachée à son nom devenu populaire. Un sentiment de piété filiale inspire la pensée d'écrire une vie si féconde , et le peuple l'accueille avec amour comme un puissant enseignement de foi et de dévoûment.

« Or, c'est à ce sentiment qu'a obéi M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside , en écrivant la vie de Mgr de Chaffoy. Il a voulu nous montrer ce que c'est qu'un évêque et la fécondité merveilleuse de cette action qu'il exerce , au nom de la religion , sur les peuples.

« Il y a dans la vie de Mgr de Chaffoy deux parties qui la rendent chère à deux diocèses. La première partie , qui n'est que la préparation de l'autre , s'écoule à Besançon , où il reçoit le jour. Nous voyons passer devant nous le jeune enfant élevé par une mère chrétienne , le fervent séminariste , qui fait ses études à Saint-Sulpice , avec le trop fameux abbé de Talleyrand , en qui sa perspicacité lui fait deviner instinctivement un dangereux ennemi de l'Eglise , et l'abbé de Bausset , le futur évêque d'Alais , avec qui il se lie d'une amitié qu'il aimera à rappeler comme un de ses plus doux souvenirs , lorsqu'il sera sur le siège de Nîmes ; le confesseur de la foi qui suit son évêque sur la terre de l'exil et reçoit son dernier soupir ; le grand-vicaire qui , pendant la tourmente révolutionnaire , administre

le diocèse de Besançon ; le prêtre humble et fidèle , qui rentre sous le toit paternel , lorsque les mauvais jours sont passés , se voue sans bruit et sans éclat à la pratique des bonnes œuvres , dirige les communautés religieuses et leur adresse ces admirables lettres spirituelles qu'une main pieuse vient de mettre au jour et qui renferment des trésors de sagesse , d'onction et de piété. Cette partie de la vie du vertueux prêtre , la ville de Besançon ne l'a pas oubliée , et sa mémoire y est entourée d'une vénération profonde.

» La seconde partie de la vie de Mgr de Chaffoy appartient au diocèse de Nîmes , et nous pouvons la revendiquer comme une gloire de famille.

» Le plus grand bienfait que la Restauration pût accorder à notre département , c'était l'établissement d'un évêché ; le plus heureux choix qu'elle pût faire pour un siège si important et si difficile , c'était la nomination de M. l'abbé de Chaffoy.

» Nous n'évoquerons pas ici le souvenir des événements douloureux qui venaient d'agiter nos contrées , l'émotion était encore vivante dans les cœurs ; les tentatives de rapprochement essayées par le gouvernement et l'administration étaient impuissantes ; c'était à la religion qu'il appartenait de faire tomber les haines des partis et de cicatriser ces plaies : et ce sera la gloire de nos deux derniers évêques , tous deux enfants de la Franche-Comté , d'avoir inauguré parmi nous , avec l'oubli du passé , une ère nouvelle d'union et de concorde. Plusieurs d'entre vous , Messieurs , ont concouru à cette œuvre de conciliation paternelle , et le clergé ne saurait oublier l'éminent magistrat , qui , à la tête de l'administration municipale , a secondé avec dévouement les deux évêques de Nîmes pour opérer cette heureuse fusion des cœurs.

» Une tâche grande et difficile était imposée au nouvel évêque. Il fallait relever les ruines

d'une grande église , ressusciter des lévites pour le sanctuaire , fonder des écoles et satisfaire aux besoins religieux des populations. Il semble que , pour cette œuvre rénovatrice , il fallait non pas un prélat presque septuagénaire , mais un pontife qui unit à l'ardeur du zèle l'activité généreuse de la jeunesse. Mais , quand on considère la disposition des esprits , on reconnaît aisément que l'expérience , la maturité de l'âge , l'autorité d'une vie éprouvée par la persécution sont bien plus nécessaires pour ce travail d'organisation. Ce qu'il faut , c'est un pontife prudent et ferme , calme et réfléchi , procédant avec une sage lenteur , et surtout captivant les cœurs par le charme irrésistible de la douceur. Or ce sont les caractères que présente l'administration de Mgr de Chaffoy. S'il n'a plus l'élan qui entraîne , il possède au suprême degré la sagesse qui conseille , la prudence qui attend , la mansuétude qui attire et la vertu qui commande avec autorité.

» Qui ne connaît son esprit de charité et de douceur , qui rappelle l'âme de Fénelon ? Tous les habitants de son diocèse , sans distinction de culte et d'opinion , étaient pour lui des enfants , et il avait pour eux la tendresse d'un père. Quand l'émeute vint agiter notre cité , il n'hésita pas à aller porter des paroles de paix à ces frères prêts à lutter contre des frères , et vous savez comment , à l'aspect du saint vieillard , les armes furent déposées et les ressentiments s'apaisèrent.

» Ses autres vertus ne sont pas moins admirables , et l'on ne peut se défendre d'un sentiment d'amour et de vénération à la vue de cette charité pour les pauvres qui ne se lasse pas de donner , de cette mansuétude inaltérable , de ce zèle persévérant , que l'âge ne peut refroidir , de cette vive et tendre piété , qui forment une noble couronne autour de ses cheveux blancs.

» C'est cette belle vie que M. le chanoine Couderc a retracée avec un charme , un bonheur ,

qui donnent tant d'intérêt à son livre. On voit, en parcourant ces pages attachantes, que cet ouvrage est écrit avec la foi d'un prêtre et l'affection d'un fils. Il appartenait à celui qui avait vu de près ce pontife, qui avait vécu dans son intimité et qui avait surpris le secret de ses vertus, d'en reproduire le tableau. Il l'a fait avec son cœur, et son cœur l'a parfaitement inspiré. Son livre est à la fois un monument élevé à la mémoire du saint prélat et à la gloire de l'Eglise dont il a été le pasteur. L'auteur a semé son récit de traits charmants, de paroles pleines de grâce dans lesquelles on retrouve l'esprit si aimable de Mgr de Chaffoy. Il a mêlé des épisodes d'un profond intérêt et il a reproduit quelques belles figures de cette époque, depuis ce bon curé de Russan, M. Bonnafous, à la foi simple et naïve et au cœur d'apôtre, jusqu'à ce brave et vieux général d'Albignac, qui avait servi son roi et sa patrie pendant près d'un demi-siècle, mais qui avait un peu trop oublié le service de son Dieu, et qui, vaincu par la douce parole du vénérable prélat, rehaussa par l'éclat d'une conversion loyale et sincère la gloire de cent batailles, et courba son front octogénaire sous la main du pontife pour recevoir avec le saint chrême l'onction qui fait le soldat de Jésus-Christ. Le diocèse tout entier revit dans son livre avec ses œuvres, ses fondations pieuses, et c'est un beau chapitre de plus ajouté à cette intéressante histoire de l'Eglise de Nîmes que nous devons à la plume savante d'un de vos anciens collègues (1) dont vous êtes accoutumés à louer les recherches et les travaux.

(1) M. Germain, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier.

Séance du 26 décembre 1857.

M. le président offre en hommage , de la part de M. Boudard , de Béziers , trois fascicules de numismatique ibérienne ; une théorie de la musique , déduite de la considération des nombres relatifs de vibrations , par M. Deloche , et deux tragédies de M. Mery de la Canorgue , l'une intitulée *Julia* et l'autre *Françoise de Rimini*. Cette dernière est une imitation de l'œuvre de Silvio Pellico.

M. le colonel Pagezy continue la lecture de son travail sur les céréales , dont la dernière partie sera prochainement communiquée à l'Académie.

M. Jouvin lit le rapport suivant sur un ouvrage présenté par M. l'abbé Berthon :

« Cet ouvrage , dit M. Jouvin , est intitulé : *Traité du Comput ecclésiastique , suivi de plusieurs choses qui s'y rattachent : histoire du calendrier romain ; calendrier de la République française.*

» L'auteur n'a pas prétendu donner des choses nouvelles ; son but a été de réunir en un volume de 150 pages au plus les documents renfermés dans divers ouvrages scientifiques sur ce qui concerne le calendrier.

» En général , rien ne paraît plus simple que cette mesure de temps , par jour , semaine , mois et année , dont nous faisons usage , et beaucoup de gens ignorent combien il a fallu d'efforts , de tentatives et d'observations pour arriver à la formation de notre calendrier.

» Notre système planétaire , comme une immense horloge , fournissait , à la vérité , les éléments de ces divisions ; mais il fallait l'étudier , le comprendre et calculer les mouvements de ses principaux rouages.

» Le mouvement apparent du soleil parcourant l'écliptique nous a donné l'année ; les révo-

lutions de la lune et ses phases , les mois et les semaines ; la rotation de la terre sur son axe , le jour. Quant à la division du jour en 24 heures , j'ignore ce qui l'a motivée et je n'ai trouvé nulle part comment les Grecs et les Romains divisaient l'heure. Il est probable toutefois , faute d'instruments de précision , qu'ils ne connaissaient ni les minutes , ni les secondes ; car , avec des cadrans solaires et des clepsydras , il eût été absolument impossible de les apprécier.

» Notre auteur , auquel je reviens , appelle *Comput ecclésiastique l'assemblage des supputations qui servent à régler le calendrier ecclésiastique.*

» Dans le chapitre premier , il s'occupe des éléments de ce comput , et commence par l'année solaire , dont la durée fut d'abord fixée à 365 jours , plus tard à 365 jours et un quart , ce qui donna lieu à l'intercallation d'un jour tous les quatre ans , ordonnée par Jules César. L'année où elle avait lieu fut nommée bissextile , parce que le jour ajouté dans le mois de février s'appelait *bis sexto calendas.*

» La petite erreur en excès commise dans la durée de l'année s'était successivement accumulée ; il advint que l'équinoxe du printemps , qui tombait au 21 mars lors de la tenue du concile de Nicée en 325 , se trouva , en 1582 , en retard de 10 jours et nécessita une nouvelle réforme entreprise par le pape Grégoire XIII , à qui nous devons le calendrier admis généralement en Europe , à l'exception de la Russie , qui suit encore la réforme julienne.

» Du reste , cette partie de la réforme grégorienne est traitée avec beaucoup de clarté par M. Berthon , dans le cours de son ouvrage , qui comprend l'examen du calendrier de la primitive Eglise ; la manière de trouver les lettres dominicales , le nombre d'or , les épactes , soit dans l'ancien , soit dans le nouveau style ; de déter-

miner la fête de Pâques et de résoudre enfin , au moyen des tableaux joints à la fin du volume, toutes les questions relatives au calendrier. Mais, comme on n'a pas toujours ces tableaux, et que chacun peut être appelé à traiter les mêmes questions pour des recherches historiques ou chronologiques, vous me permettrez de consigner ici quelques formules qui ne font, au reste, que concentrer en quelque sorte les développements contenus dans l'ouvrage de M. Berthon, et que j'ai extraites pour mon usage particulier d'un livre intitulé : *Un million de faits*.

CYCLE SOLAIRE : $\frac{M+9}{28}$, le reste de cette division donnera l'année du cycle correspondant à l'année M.

LETTRE DOMINICALE.

En désignant par $\begin{matrix} l. & m. & m. & j. & v. & s. & d. \\ 1 & 2 & 3 & 4 & 5 & 6 & 0 \end{matrix}$ les jours de la semaine, le reste de la division, indiqué par la formule suivante, donne le jour de la semaine auquel correspond le 1^{er} mars de l'année dont le quantième est donné.

Formule n° 1.

$$\frac{1}{7} \left[m + \frac{m}{4} + 5S + \frac{S}{4} + 3 \right]$$

Dans cette expression, m désigne les deux premiers chiffres à droite du millésime, et S ce qui reste à gauche.

Les fractions $\frac{m}{4}$ et $\frac{S}{4}$ sont les quotients.

Le reste de la division ci-dessus est désigné par R dans les formules suivantes :

Formule n° 2.

NOMBRE D'OR. $\frac{M+1}{19}$ c'est le reste de cette division; M étant le millésime de l'année dont

on s'occupe , nous le désignons par N , c'est le chiffre du cycle lunaire pour l'année M .

Formule n° 3.

ÉPACTE. $E^o = 8 + \frac{8}{4} + \frac{8}{3} - S +$ le reste de la division $\frac{(N-1) \times 11}{30}$ dans laquelle S , comme dans la formule , marque le nombre de siècle contenu dans le millésime à l'année désignée par M .

Formule n° 4.

DÉTERMINATION DE LA FÊTE DE PAQUES.

1° ÉPACTE. < 24 : $\frac{1}{7} [E - (R + 2)] + 45 - E$

donne le jour de mars ou d'avril quand le résultat dépasse 31.

Si l'on avait $R + 2 > E$, on ajoute 7 pour avoir un nombre positif.

2° ÉPACTE. $= 24$: $\frac{1}{7} (7 - R) + 19$ jour d'avril.

3° ÉPACTE. > 24 : $\frac{1}{7} [E - (R + 4)] + 44 - E$ jour d'avril.

Exception pour ce troisième cas. Si $E = 25$ et que $N > 11$, et que l'on trouve pour le jour cherché le 25 avril , il faut rétrograder d'une semaine.

« Quelques applications suffiraient pour prouver que ces formules peuvent servir à résoudre la plupart des questions relatives au calendrier , mais je m'en dispenserai pour ne pas vous occuper trop longtemps et retarder le plaisir que vous allez éprouver par la lecture intéressante qui nous est annoncée par l'ordre du jour.

« Je termine l'examen de l'ouvrage de M. Berthon en vous signalant la partie qui concerne le

calendrier romain, dont l'étude est utile pour les recherches historiques.

» L'histoire de notre calendrier républicain offre aussi sa part d'intérêt et donne une origine plus noble qu'on ne le suppose d'ordinaire au mot sans-culottes, dont on décora les cinq jours complémentaires de l'année. On a voulu, dit l'auteur, que ce mot vînt de ce que la partie de la Gaule dite Lyonnaise étant appelée *Gallia-Braccata*, le reste des Gaules, jusqu'aux bords du Rhin, devait être la Gaule *non-culotée*, ce qui n'est pas tout-à-fait le synonyme de *sans-culottes*. Quant au 6^e jour, complémentaire pour les années de 366 jours, il marquait une période appelée franciade, et M. Berthon nous donne la correspondance des années républicaines et des franciades avec les années de l'ère vulgaire. Espérons qu'on n'aura jamais besoin de recourir à ce tableau, qui commence en 1794 et se prolonge jusqu'en 1922.

» En somme, quoique le livre de M. Berthon ne soit qu'un recueil de choses connues, on doit reconnaître pourtant qu'il peut être utile, non seulement aux ecclésiastiques, mais aux chronologistes ainsi qu'aux historiens qui auraient besoin de fixer la date ou le jour d'un événement par la connaissance d'un des éléments qui rentrent dans la supputation du comput. Je propose donc que M. Berthon soit remercié de son envoi, et je me joins à notre honorable secrétaire perpétuel pour proposer sa candidature comme associé correspondant. »

Séance du 9 janvier 1858.

Après le dépôt des recueils offerts en hommages : les mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France et ceux de la Société des sciences naturelles de la Rochelle, il est donné lecture d'une lettre de M. le recteur de l'Académie de Montpellier, qui réclame, au nom de M. le ministre de l'instruction publique, la coopération de l'Académie du Gard pour un vaste travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au quinzième siècle. L'Académie, qui dès longtemps a reconnu la lacune regrettable que présente pour ces époques reculées l'histoire archéologique de la France, met avec empressement au service de cette grande œuvre les efforts de zèle de deux de ses membres, MM. Pelet et Germer-Durand, qui se chargent de faire les recherches nécessaires, qui déjà même, et sans attendre l'appel fait par le pouvoir supérieur, ont réuni des matériaux qu'ils ne manqueront pas d'adresser à M. le ministre de l'instruction publique, afin de répondre à sa récente et haute pensée.

M. Pelet communique ensuite la note suivante sur une nouvelle pierre romaine qu'il vient d'étudier :

« On a pu remarquer depuis longtemps, dit-il, sur la route de Nîmes à Uzès, une pierre plantée sur un terrain communal, contre le mur d'enceinte d'une olivette. Cette pierre, d'une forme à peu près rhomboïdale dans son plan, n'était pas plantée verticalement, comme on le voit par le dessin que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux; elle ne laissait voir qu'une de ses faces inscrite de glyphes tracés à la pointe par une main peu habile dans l'art du dessin, sur une surface grossièrement polie. Ces glyphes offrent généralement des vermiculations à peu

près concentriques, des fleurs à six pétales et des espèces de croix de Malte, qui forment la base de cette singulière frise formant des divisions, plutôt capricieuses que combinées.

» La disposition bizarre de ces sculptures, la forme plus bizarre encore de la pierre dans laquelle elles sont entaillées, nous faisaient considérer cette espèce de cippe comme ayant appartenu à l'un de ces monuments informes que les Celtes nous ont laissés, et qui semblent rebelles aux investigations de la science.

» Nous trouvions surtout une grande analogie entre les sculptures de cette pierre et celles qui sont gravées de la même manière, sur neuf pierres, qui forment la couverture d'un monument celtique connu sous le nom d'Allée couverte ou Tombelle de l'île de Gravrinis, à peu de distance de Locmariaquer. Cette grotte, dont vous avez le plan sous les yeux, a douze mètres de longueur sur 1 m. 80 c. de large; les dalles qui la recouvrent sont sculptées d'une manière encore plus bizarre que celle dont nous nous occupons, mais ces sculptures offrent cependant, comme vous le voyez par le dessin qui en a été publié, une certaine analogie dans la forme et plus encore dans la manière dont les unes et les autres ont été exécutées.

• Ces considérations nous ont déterminé à faire extraire ce monument de l'emplacement où il avait été accidentellement placé, et nous l'avons fait transporter à la Porte-d'Auguste, où il se trouve maintenant.

» Sa hauteur est d'environ 2 mètres, sa coupe horizontale forme une espèce de triangle, dont deux des côtés sont en ligne droite faisant un angle aigu, et le troisième, d'une forme à peu près circulaire, a été laissé brut parce qu'il était évidemment destiné à être enchâssé dans un mur, de manière à ne laisser visibles que les deux faces sculptées. La pierre est légèrement pyramidale jusqu'à sa base, indiquée par un

bandeau tout uni, de dix centimètres de hauteur.

» Maintenant que la pierre est entièrement visible, on peut remarquer que les sculptures des deux faces unies sont combinées d'une manière à peu près symétrique et que le monument était destiné à être placé debout absolument comme une colonne milliaire.

» Cette forme et cette disposition nous font penser que ce n'était point là une pierre druidique, mais plutôt l'une de ces *pierres bornales* que les Romains, à l'imitation des Celtes et des Grecs, plaçaient à l'extrémité des empires, des provinces, des cantons, pour en établir les limites et l'étendue, indépendamment des bornes milliaires, qui n'indiquaient que les distances sur les voies publiques.

« Ces pierres romaines, dit M. de Cambry, (Monuments celtiques, p. 273) étaient cependant travaillées de main d'hommes; elles portaient des caractères, des sculptures, des chiffres; mais quand le travail de l'homme fut effacé par le temps, on a pu les confondre avec les monuments bruts des Druides.

» On peut suivre encore, dans la Champagne, entre autres, ces directions de *pierres bornales*, qui séparaient le territoire. *Julius Flaccus, Julius Frontinus, Simplicius Hyginus*, etc., etc., nous ont laissé des détails précieux sur la forme, sur la nature et sur la signification de ces bornes. Les pierres travaillées de manière à former un triangle scalène, une figure rhomboïdale, un trapèze, un parallélogramme, une spatule, etc., etc., ces pierres, sur lesquelles on gravait des têtes d'aigles, un croissant, des images du soleil et de la lune, une patte d'ours, de loup, des caractères, des lettres et des chiffres, indiquaient la position des forêts, des rivières, des sources, des villages ou des villes, les mines voisines ou lointaines, les monticules, les tombeaux, tout ce qui couvrait la surface

» de la terre qu'on avait intérêt d'étudier et de connaître. »

» Nous regrettons de n'avoir pas sous la main les auteurs que vient d'indiquer M. de Cambry ; ils nous feraient peut-être connaître quelle pouvait être la signification de ces vermiculations concentriques , de ces fleurs à six pétales , de ces croix de Malte , gravées sur la *Pierre bornale* de Nîmes.

» M. de Cambry cite quelques exemples d'indications signalées par des lettres sur ces pierres :

» L'A , sur un terme , indiquait que la fin d'une propriété n'était pas éloignée ;

» Le B désignait un chemin fourchu , un carrefour ;

» L'E , un vallon en face ;

» L'I , le sommet d'une colline ou un chemin ;

» L'O , au septentrion , annonçait une forêt et le ruisseau qui la traversait ;

» L'R , des termes , etc.

» On choisissait des pierres étrangères pour les bornes ou termes qu'on établissait , pour qu'elles fussent caractérisées , et qu'on ne les confondît pas avec les rochers dépouillés.

» Auguste , principalement , fit établir des divisions de contrées qu'il signala par des pierres façonnées et polies de main d'hommes ; de là , le nom d'*Augusteï* qui leur était donné par Frontin.

» Peut-être que les pierres que nous trouvons sur l'antique voie romaine d'*Ambrussum* à *Substantio* , et qui ne sont point des milliaires , appartiennent-elles à la catégorie des *pierres bornales*.

» Ces monuments des Romains étaient consacrés par des libations et des sacrifices. Quand on avait creusé la place destinée au terme qu'on allait élever , on y jetait des flambeaux allumés , les restes des victimes , du sang , du miel et du vin. On posait la pierre couvert de voiles , de parfums , de couronnes ; on l'ap^e

puyait avec quelques fragments de pierres , etc. De là s'accrédita l'erreur qui fit confondre ces monuments avec des tombeaux.

» En vous soumettant nos conjectures , Messieurs , sur un monument unique dans nos contrées , d'une forme bizarre , insolite , nous n'entendons les considérer que comme probables ; en cette circonstance , comme dans toute autre , nous ferions volontiers le sacrifice de notre opinion personnelle ; nous serions heureux de trouver dans l'opinion d'un autre plus de probabilité , et plus heureux encore si les preuves apportées étaient telles qu'il ne restât aucun doute sur la véritable destination de ces vieux débris ! »

A la suite de cette lecture écoutée avec un vif intérêt , l'Académie nomme à l'unanimité membre correspondant , M. Brachet , docteur médecin à Lyon , auteur d'un grand nombre d'écrits estimés , et elle procède ensuite au renouvellement de son bureau , qui sera ainsi constitué pour l'année 1858 :

Président , M. Jouvin , ingénieur en chef en retraite ;

Vice-président : M. Aurès , ingénieur en chef du département ;

Trésorier : M. Auguste Pelet , inspecteur des monuments historiques ;

Bibliothécaire : M. Liotard père , bibliothécaire de la ville ;

Secrétaire perpétuel : M. Nicot , recteur honoraire ;

Secrétaires adjoints : MM. Jules Salles et Germer-Durand.

Séance du 23 janvier 1858.

M. Ollive Meinadier, chargé de rendre compte de trois numéros des *Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente*, continue le rapport qu'il avait commencé et s'attache particulièrement à reproduire un important mémoire sur le drainage, qui est dû à M. Levert, ingénieur hydraulique.

« L'auteur, dit M. Ollive Meinadier, n'a pas eu la prétention d'exposer une théorie complète de ce nouveau procédé agricole, mais il a voulu seulement en bien indiquer le but et les effets et surtout constater les résultats et les opérations pratiques que comporte son application.

« M. Levert insiste peu sur les avantages qu'on trouve à assainir les terres humides, en les débarrassant des eaux nuisibles, en rendant aux engrais leur action fertilisante, parce que ces avantages sont déjà généralement appréciés, mais il s'occupe d'abord de rechercher quels sont les terrains à drainer, c'est-à-dire :

« Les terres froides qui, sans être perméables par elles-mêmes, reposent sur un sous-sol imperméable ;

« Et les terres fortes, celles où l'argile domine.

« Puis, après ces indications, il traite des voies de décharge, fossés ou cours d'eau et ensuite des dispositions générales et d'un système complet de drainage, qui exige toujours l'emploi de deux sortes de drains : les uns dit d'assèchement, les autres dits collecteurs.

« M. Levert donne pour l'établissement des uns et des autres les plus utiles conseils et termine par l'exécution du travail.

« On commence, dit-il, par tracer, au moyen de jalons et de piquets, les directions et les pentes des drains ordinaires et principaux ; puis on procède successivement à l'ouverture des

tranchées ou rigoles et à la pose des tuyaux.

» Le déblai des tranchées doit toujours être dirigé de manière à assurer, pendant l'exécution du travail, un écoulement facile des eaux. A cet effet, il doit être commencé par la partie inférieure des drains principaux et remonter ensuite progressivement les lignes des petits drains.

» La largeur des tranchées au fond est de 6 à 12 centimètres, suivant le calibre des tuyaux. Au sommet, elle s'élève généralement à 0m. 40 ou 0m. 70; elle dépend évidemment tant de la profondeur du drainage que du degré de consistance du sol.

» Pour creuser une rigole d'après ces dimensions, on tend un cordeau suivant sa direction, et l'on pratique tout le long une incision profonde à la bêche. On fait ensuite quatre bêchages successifs au moyen de bêches étagées, dont la largeur décroissante permet d'entamer le sol sur des largeurs de plus en plus petites. Après chaque bêchage, on nettoie le fond à l'aide de pelles recourbées par le bout, dites écopés ou curettes.

» Si le sol est pierreux, on se sert, pour ameublir d'abord le terrain de chaque tranchée, du pic à deux branches. Dans les terres graveleuses, on pilonne le fond avec une dame anglaise.

» Quand les tranchées sont terminées, on en vérifie les dimensions au moyen de gabarits, et la pente au moyen de nivelettes.

» Ce n'est généralement que lorsque la taille de la tranchée est complètement achevée, que l'on entreprend la pose des tuyaux de chaque ligne de drains.

» On commence cette pose par le haut des tranchées, afin de pouvoir se débarrasser de la boue à l'aide de curettes, sans courir le risque de la faire entrer dans les conduits.

» La mise en place des tuyaux se fait, soit à la main, soit, de préférence, au moyen d'un outil spécial, dit broche, dans lequel l'ouvrier

enfile les tuyaux , et qui lui permet de les poser au fond du drain en restant debout sur la surface du sol.

» Les tuyaux doivent être placés bout à bout, aussi jointivement que possible et avec toutes les précautions nécessaires pour ne pas y laisser pénétrer de matières terreuses. Quand ils sont mis en place , on pose au-dessus de chaque joint une pelote d'argile , ou mieux encore une pierre plate ou un fragment de tuyau cassé , et on les recouvre d'une couche de 0m. 15 de terre argileuse qu'on tasse fortement , pour empêcher que celle qui sera jetée d'en haut ne dérange les tuyaux.

» Le remplissage des fouilles doit se compléter le plus tôt possible après la pose des tuyaux , de crainte qu'il ne survienne des pluies , qui , en délayant la terre , en entraînent une partie dans les conduits. Il se fait en ramenant la terre dans la tranchée à l'aide d'un crochet ou rateau en fer à deux ou trois dents.

» Une machine à fabriquer les tuyaux, ajoute M. Levert , a été acquise par l'administration et confiée à un fabricant d'Angoulême , qui pourra livrer les tuyaux de petit calibre au prix de 22 à 24 fr. le millier , et ceux de grand diamètre à 30 ou 35 fr. ; et comme la longueur de chaque tuyau , gros ou petit , est de 0m. 31 , on peut évaluer à 310 mètres la longueur totale d'un millier.

» Cette appréciation conduit naturellement M. Levert à rechercher quel peut être le prix de revient du drainage. Les frais d'établissement dépendent sans doute de l'espacement adopté pour les drains , de leur profondeur , du prix des tuyaux , des difficultés du terrain , de la longueur nécessaire des collecteurs , et de beaucoup d'autres éléments qui , par leur nature , sont essentiellement variables. Il est donc impossible de préciser d'avance et d'une manière absolue un prix de revient applicable à tous les cas. Ce-

pendant M. Levert a cru utile, pour donner au moins une idée approximative du chiffre de la dépense probable, de la calculer pour des circonstances moyennes qu'il suppose ainsi définies :

Profondeur des drains.....	1m. 20.
Espacement.....	12 00
Prix des petits tuyaux (0m. 3) pris à la fabrique.....	24 fr.
Prix des tuyaux de gros calibre (0m. 06) pris à la fabrique.....	32 fr.
Distance du lieu de fabrication des tuyaux au lieu d'emploi.....	30 kil.

» Si l'on suppose que le poids moyen du millier de tuyaux soit de 800 kilog., et que le prix du transport soit de 25 cent. par kilomètre et par 1,000 kilog., le prix d'un millier de tuyaux transporté à 30 kilomètres sera de.... 6 fr.

» Si l'on admet aussi que la terre à drainer est une argile siliceuse d'une dureté moyenne, de sorte que la largeur des tranchées, de 0m. 06 au fond, soit de 0m. 50 à l'ouverture, et que les frais de creusement des rigoles, y compris leur remplissage et la pose des tuyaux, ne dépassent pas, par mètre courant..... 12 fr.

» Si l'on considère, en outre, l'hectare de ce terrain, les lignes de petits drains, espacés de 12 mètres, occuperont ensemble une longueur totale de 850 mètres environ et comporteront l'emploi de 2,600 tuyaux. Quant aux drains principaux, leur longueur sera, d'après la moyenne ordinaire, 1/5 environ de celle des petits drains, soit de 170 mètres, et le nombre des tuyaux qui les composeront sera par conséquent de 510 mètres. D'où il résulte que le prix du drainage de l'hectare de terrain, placé dans les conditions moyennes ci-dessus adoptées, pourra être établi ainsi qu'il suit :

Achat de 2,600 petits tuyaux à 24 fr. le millier.....	62 f. 40
Achat de 510 gros tuyaux à 32 fr.	

A Reporter 62 f. 40

	<i>Report</i>	62 f. 40
le millier.		16 30
Transport de 3,110 tuyaux du lieu de fabrication au lieu d'emploi, à raison de 6 fr. le millier.		18 65
Façon de 1,020 mètres courants de tranchées, pose des tuyaux et remplissage à 12 cent. le mètre courant.		112 20
	TOTAL	<u>209 f. 55</u>

« Ce prix se rapproche beaucoup de la moyenne du coût d'établissement des drainages qui ont été déjà exécutés dans quelques départements. Il comprend, comme on le voit, les frais accessoires de toute nature que comporte le travail complet. Mais si l'on suppose qu'une partie des opérations, telles que le transport des tuyaux et la main d'œuvre des tranchées, soient exécutées directement, l'une par le propriétaire, l'autre par le fermier, en compensation de l'avantage que doit lui procurer le drainage, le montant de la dépense ou du moins de la somme à déboursier, diminuera sensiblement. Votre rapporteur, toutefois, peut affirmer que ceux des membres de la société libre d'agriculture du Gard, comice agricole de Nîmes, qui ont voulu essayer du drainage dans leurs terres, ont prétendu qu'il leur revenait à 270 fr. l'hectare.

« Les avantages produits par l'opération du drainage, et notamment ses effets sur le rendement des récoltes, dit en terminant M. Levert, sont aujourd'hui constatés d'une manière irrécusable par l'expérience. En Angleterre, où l'application de ce procédé a pris depuis une douzaine d'années un développement considérable, les agriculteurs s'accordent à reconnaître que le produit d'une terre drainée équivaut généralement à une fois et demie et souvent à deux fois le produit de la même terre avant l'assainissement. Aussi acceptent-ils avec empressement les

fonds que le gouvernement leur avance jusqu'à concurrence du tiers de la dépense, encore bien que le taux d'intérêt de ces prêts s'élève à 6 1/2 pour 100, y compris l'amortissement.

» En France, la pratique de ces opérations a commencé à se propager depuis quelques années seulement, et les résultats obtenus sont de nature à faire espérer qu'elle se développera rapidement sur une large échelle. Il résulte, en effet, des nombreuses expériences déjà faites sur divers points du territoire que le drainage ne produit pas seulement, au point de vue de la modification du sol et de la facilité de sa culture, des avantages considérables, mais qu'il constitue aussi, par son influence puissante sur le rendement des récoltes, une excellente opération financière : l'intérêt des fonds qui y sont employés s'élève généralement à 15, 25, 33 0/0 sans descendre jamais, dans les circonstances les plus défavorables, au dessous de 10 à 12 ; il arrive même assez fréquemment que l'augmentation de produit d'une seule année suffit pour couvrir la dépense de l'opération.

» Du reste, pour faire apprécier d'une manière plus sensible les résultats du drainage, M. Levert croit ne pouvoir mieux faire que de citer quelques exemples qu'il emprunte aux ouvrages les plus accrédités sur la matière.

» Nous terminons ici, ajoute le rapporteur, l'analyse du numéro des *Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente*, que nous nous proposons de vous faire connaître, et nous espérons la continuer dans une de nos prochaines séances.»

Séance du 6 février 1858.

M. le président Jouvin dépose les ouvrages suivants :

Annales de l'Institut des provinces ; — *Tendances nouvelles de la Zoologie*, par M. de Quatrefages ; — *Annales de la Société d'Agriculture de la Charente* ; — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, et *Réflexions sur l'action de l'Âme*, par M. Brachet, de Lyon.

M. Jules Salles, secrétaire, donne lecture d'une lettre du même M. Brachet, qui remercie l'Académie de lui avoir accordé le titre de correspondant.

M. l'abbé Azais donne lecture de la première partie d'une *Etude sur Joseph de Maistre*.

Accoutumé à aborder l'histoire contemporaine par ses côtés les plus dignes d'amour et de respect (1), l'auteur n'a pas craint de juger cet homme célèbre, qui aima tant à se jeter dans toutes les mêlées où se débattaient naguères les plus hautes questions de politique, de religion et de philosophie. M. Azais s'est appliqué à bien faire connaître, à apprécier exactement, la méthode, le style, les doctrines mystiques de celui en qui il trouve et nous montre tour à tour l'homme d'Etat, l'homme de lettres, le philosophe et le chrétien. Comme le caractère influe toujours puissamment sur le talent, comme l'écrivain n'est pour ainsi dire que la suite et le reflet de l'homme et que l'homme fait surtout bien comprendre l'écrivain, M. l'abbé Azais entre d'abord dans des détails biographiques qui ont paru à l'Académie tracés avec une fidélité scrupuleuse et un charme pénétrant.

« Joseph de Maistre, dit M. Azais, né au

(1) Voir la *Vie de Mgr Cart* et le *Pèlerinage dans la Terre-Sainte*.

sein des paisibles vallées de la Savoie, semble refléter dans son âme forte et énergique la sauvage grandeur des lieux où s'est écoulée son enfance ; et son cœur paraît emprunter à cette nature pittoresque et grandiose quelque chose de sa force et de sa puissance. Il se rattache par quelques-uns des côtés de son être à cet autre enfant de la Savoie, qui fut à la fois un grand saint et un admirable écrivain, et l'on surprend en lui quelque chose de la simplicité aimable, de la franchise et de la cordialité de saint François de Sales. Placés aux deux termes extrêmes de l'histoire littéraire de leur pays, l'un à l'entrée du dix-septième siècle, l'autre à la fin du dix-huitième, le saint évêque et le philosophe chrétien se rapprochent par les qualités qui distinguent le génie littéraire de la Savoie : la grace et l'enjouement, la sensibilité et une certaine bonhomie qui n'est pas exempte de malice ni de finesse. Originaire d'une contrée qui touchait au berceau de Rousseau et au séjour du vieillard de Ferney, il apprend bien jeune à connaître ces noms qu'il poursuivra un jour des ardentés invectives de son âme indignée.

» La foi, le travail, la résignation, une fidélité inviolable, voilà le résumé d'une vie qui traverse tant d'orages et passe par de si tristes vicissitudes. Issu d'une noble et ancienne famille de Savoie, en qui les traditions d'honneur et de foi chrétienne étaient héréditaires, le jeune Joseph de Maistre y puise ces principes qui formeront en lui le magistrat gentilhomme, et plus tard l'écrivain chevaleresque, qui sera toujours fidèle à la fière devise de ses ayeux : Fors l'honneur, nul souci. Son jeune âge est nourri d'études fortes et antiques qui communiquent à son intelligence cette vigueur et cette élévation que nous retrouvons dans sa vie et dans ses écrits. Le caractère dominant de ses premières années, c'est, avec le travail, une soumission absolue à ses parents. Dans cet enfant obéissant on peut

déjà pressentir l'homme qui défendra avec tant d'éloquence les droits de l'autorité. La sensibilité affectueuse de son cœur se révèle dans son amour pour sa mère. Il dit, avec un accent admirable de piété filiale : « Ma mère était un » ange à qui Dieu avait prêté un corps. Mon » bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de » moi, et j'étais dans ses mains autant que la » plus jeune de mes sœurs. » « L'homme moral, » dit-il encore lui-même, est peut-être formé » à dix ans, et s'il ne l'a pas été sur les genoux » de sa mère, ce sera toujours un grand mal- » heur. Rien ne peut remplacer cette éducation. » Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprim- » mer profondément sur le front de son fils le » caractère divin, on peut être à peu près sûr » que la main du vice ne l'effacera jamais. » Ces paroles nous font connaître ce qu'il a dû lui-même à la tendre sollicitude de celle qui lui a donné le jour, et pourquoi le signe chrétien n'a jamais été altéré sur son front.

» Le jeune élève montra dans ses études une rare pénétration, une ardeur persévérante et une puissance de mémoire qui n'oubliait rien de ce qu'elle avait appris, et qui était, selon sa comparaison, comme un vaste casier où il puisait sans efforts ces souvenirs d'histoire, de poésie, de science qu'il semait avec tant d'à-propos dans sa conversation et ses écrits. Jeune homme méditatif et recueilli, il devient bientôt un magistrat qui unit l'instruction à l'intégrité, et au milieu de ses graves fonctions, il sait se réserver quelques heures pour les études qui lui sont chères. Il lit beaucoup et avec cette attention concentrée qui est le signe des intelligences supérieures. Remontant aux belles et pures sources de l'antiquité, il y abreuve avec amour son intelligence, et sa lecture de prédilection c'est le texte grec de Pindare et de Platon dont il comprend admirablement la langue harmonieuse, et cette double étude du poète et du

philosophe semble avoir communiqué à son esprit ce lyrisme pindarique et cette élévation sereine des deux auteurs antiques.

« C'est au milieu de ses chères études et de ses fonctions de magistrat, remplies avec honneur et modestie, que la Révolution vient le surprendre. Il quitte la Savoie envahie, et n'écoulant que la voix du devoir, qui eut toujours sur lui tant d'empire, il prend avec ses princes bien-aimés le chemin de l'exil, et devient le ministre pauvre et dévoué d'un roi dépouillé de son royaume. On a dit qu'il y avait en lui un mélange du courtisan et du militaire : il n'a eu du militaire que l'honneur et le courage, et du courtisan que la fidélité au malheur ; il a été le noble courtisan de l'exil : il oublie le beau ciel de l'Italie et s'achemine, loin d'une famille aimée, vers les froides contrées de la Russie, avec l'obéissance du soldat qui va occuper, au péril de sa vie, le poste périlleux qui lui est assigné ; et là, à Saint-Pétersbourg, philosophe simple et inaccoutumé aux intrigues, il représente avec zèle et une abnégation touchante la cause de son maître proscrit, et s'attire par ses vertus attachantes l'estime et l'affection de ses hôtes. Il se réfugie dans l'étude avec une ardeur nouvelle pour échapper aux ennuis de l'exil ; ses livres deviennent les compagnons bien-aimés de sa solitude, et c'est pendant ces longues années d'isolement qu'il compose ses principaux ouvrages.

« Cependant le souvenir de la patrie et des amis le poursuit toujours sur la terre étrangère et lui arrache des plaintes touchantes. « J'ai perdu, dit-il avec tristesse, l'espoir de revoir » *il bel paése che à l'Appennin parte, e'l mar* » *ciconda é l'Alpi*. Il y a, ajoute-t-il, deux » choses dont le souvenir ne s'efface point, le » soleil et les amis. Voyez encore ma résignation : je sacrifierais sans beaucoup de peine le » soleil, si mon cœur était tranquille sur l'autre

» point. » Que de regrets lui cause l'absence de sa famille ! Ce sont des enfants qui sont loin de lui et qu'il voudrait serrer dans ses vieux bras , sur son cœur toujours jeune. C'est une fille « jeune orpheline d'un père vivant » qu'il n'a jamais connue , dont il voudrait contempler les traits. J'aime à révéler ce cœur bon , sensible , ouvert aux douces émotions de la vie , qu'on est loin de soupçonner dans le philosophe absolu , inflexible , qui se nourrit de hautes abstractions et de théories transcendantes.

» A côté de l'écrivain intolérant pour l'erreur , inflexible sur les principes , il y a l'homme indulgent et facile dans les relations sociales , d'une grande tolérance , se plaisant à considérer les hommes par leur côté louable. Si , quand il tient la plume , il est ardent , véhément , agressif , dans le commerce de la vie , il est doux , bienveillant , enjoué et plein d'aménité. Il y a bien , comme il l'avoue lui même , dans sa manière de parler quelque chose de *vibrante* , comme disent les Italiens , et de tranchant qui , dans les moments surtout de chaleur et d'inadvertance , a l'air d'annoncer un certain despotisme d'opinion , auquel , ajoute-t-il avec modestie , il n'a pas plus de droit que tout autre. Mais aussitôt je ne sais quelle aimable bonté vient tempérer cette ardeur et attirer doucement vers lui.

» Quel charme , quelle verve entraînante dans sa conversation. J'aime à le voir comme il se peint lui-même , les pieds sur les chenets , le coude sur la table , parlant tout haut , excitant sa pensée et rasant mille sujets à tire d'ailes. Sa parole vive , légère , enjouée , intarissable , prend tous les tons , jaillit en traits piquants , en aperçus ingénieux et répand sur tous les sujets les richesses d'un esprit souple , gracieux et fécond.

» Mais le plus beau côté de la vie du comte de Maistre , le plus digne d'admiration , c'est sa double fidélité à son Dieu et à son roi. Je vois

en lui le gentilhomme royaliste par excellence , c'est-à-dire l'homme d'une tradition , disons mieux , l'homme d'une affection et d'un devoir. Il sait à qui il doit sur la terre son amour , son obéissance , ses bras , son sang et sa vie , et il paie noblement sa dette. La fidélité à son prince, c'est pour lui la religion du cœur. Rien ne saurait l'affaiblir. « Tant qu'il y aura , dit-il , une » maison de Savoie qui agréera mes services, je lui serai toujours fidèle. »

» Le chrétien paraît encore plus grand en lui que le gentilhomme si loyal et si dévoué. De Maistre n'appartenait point à cette génération légère et sceptique qui , oubliant à l'école d'une philosophie incrédule la foi de ses pères , se faisait un jeu sacrilège des plus saintes croyances. Il a conservé toujours purs les sentiments religieux qu'il a puisés sur les lèvres et dans le cœur d'une mère. Le souffle du doute n'a point terni la limpide sérénité de sa foi , et il tient à la religion par toutes les fibres de son âme si profondément catholique ; il ne rougit pas d'en accomplir toutes les pratiques en face du schisme moscovite ; et ses exemples , aussi bien que ses paroles inspirées par une foi sincère deviennent , à Saint-Pétersbourg , pour bien des âmes , comme des semences bénies qui préparent leur retour au sein de l'Eglise romaine. C'est qu'il y a dans cette vie si franchement chrétienne, dans cette vertu qui ne se dément jamais , une sorte d'apostolat qui exerce autour de lui une influence secrète.

» Un cœur aussi sincèrement religieux ne pouvait qu'être franc , vrai et ouvert. De Maistre ne connut jamais l'art des déguisements ; la loyauté est le fond de son caractère : il pense tout haut , ainsi qu'il aime à le dire , et quoique diplomate , l'ombre même de la dissimulation répugne à cette nature honnête , simple et droite. La vérité est la règle de sa conduite comme le but de tous ses travaux. La vérité , il la dit à

tous et partout , à l'exilé comme aux têtes couronnées. Il ne tint pas à lui qu'il ne vînt seul à Paris la dire à Napoléon.

» Au milieu de ces marques de considération et d'estime dont il jouit à Saint-Pétersbourg , ses yeux comme son cœur sont toujours tournés vers sa patrie. Les restaurations qu'il avait appelées de ses vœux et que ses instincts prophétiques avaient annoncées à l'avance avec une précision merveilleuse , s'étaient accomplies. Il veut revoir , avant de mourir , sa chère Savoie replacée sous le sceptre paternel de ses maîtres légitimes. Il quitte la Russie , emportant les regrets d'une société qui a su apprécier les qualités éminentes de son esprit et de son cœur. Il fait une halte rapide à Paris et y noue , en passant , d'illustres amitiés. Il devait cette visite à une ville au sein de laquelle il avait depuis longtemps acquis le droit de cité par ses vives sympathies pour la France et la distinction avec laquelle il avait parlé notre langue. Les honneurs et les plus hautes dignités l'attendent à Turin , comme la récompense de ses longs services et de son dévoûment éprouvé. Il n'y trouve point le calme et le repos qu'il aurait désiré pour ses vieux jours ; de tristes pressentiments agitent son esprit à la vue du ferment révolutionnaire qui travaille encore sourdement les peuples. Son regard scrutateur rencontre de toutes parts des symptômes de décadence qui lui arrachent ce cri de douleur : « Je m'en vais avec l'Europe , » c'est s'en aller en bonne compagnie. » Ses dernières paroles trahissent cette angoisse profonde qui tourmente son âme ; en combattant des innovations qu'il regarde comme un danger , il laisse tomber de ses lèvres cette sombre prophétie : « Messieurs , la terre tremble , et vous » voulez bâtir. » Et quelques jours après la révolution éclate en Piémont.

» Si nous réunissons maintenant les principaux caractères de la vie du comte de Maistre ,

nous y rencontrons peu de mouvement et d'action. C'est une vie intime et recueillie, qui se répand peu au dehors, et s'écoule paisiblement dans le silence de l'étude et de la méditation. C'est une vie de pensée, d'observation, qui étudie la marche des événements sans s'y mêler et en fait jaillir de hauts et graves enseignements pour les rois et pour les peuples. Les traits dominants de cette noble physionomie, ce sont une fermeté, une fixité immuable dans les principes, un inviolable attachement au devoir, une droiture inflexible, l'amour sincère du vrai, le culte de l'autorité, et comme couronnement, une admirable et profonde foi religieuse. Connaître ces qualités qui distinguent le comte de Maistre, c'est connaître et comprendre l'esprit de ses ouvrages. L'homme, tel que nous venons de le peindre, se retrouve tout entier dans ses écrits. Ceux-ci ne sont que le rayonnement lumineux de cette belle vie. »

Séance du 20 février 1858.

M. l'abbé Azais lit la seconde partie de son étude sur le comte Joseph de Maistre. Après avoir fait connaître l'homme, il apprécie et examine successivement les ouvrages de l'écrivain et du publiciste : les *Considérations sur la France*, les *Soirées de Saint-Petersbourg*, le livre *Du Pape* et celui *l'Eglise Gallicane*, qui le complète.

A l'aide de tous ces écrits, l'auteur de la notice a pu mettre en lumière les doctrines de l'illustre philosophe chrétien ; il a pu expliquer ses vives colères, où il ne faut voir peut-être que l'effet de la répulsion instinctive de l'erreur et

du mal sur cette âme ardente. M. Azais a su aussi fort bien signaler les grands caractères du style de M. de Maistre, et cette imagination riche et féconde qui colore même les abstractions de la philosophie et souvent se fait pardonner, à force d'éclat et de charme, quelque chose d'hyperbolique et de paradoxal, qui dépasse toutes les opinions et toutes les limites.

Voici comment M. Azais juge les *Soirées de Saint-Petersbourg* :

« Les *Soirées de Saint-Petersbourg* présentent une suite d'entretiens philosophiques entre trois interlocuteurs, qui sont chacun la personnification d'une idée. Le premier d'entre eux, le chevalier pose les questions. C'est l'esprit français, loyal, franc et ouvert, parfois légèrement sceptique, qui interroge et qui cherche la vérité. Le second, c'est le sénateur, le Russe grec, homme érudit et sensé, qui répond au nom du christianisme hétérodoxe. Le troisième, le comte, c'est le penseur chrétien, qui conclut au nom de la philosophie catholique et donne les solutions définitives. On dirait un dialogue de Platon, mais de Platon chrétien : il en rappelle la noble simplicité et l'élévation ; c'est la beauté et l'éclat de la forme antique. Mais combien le philosophe chrétien dépasse celui de la Grèce par la hauteur, la force et la précision de la doctrine ! Comme son illustre modèle, de Maistre choisit un argument, une thèse dont il poursuit le développement, en y mêlant des digressions habilement ménagées où il répand avec art les trésors de sa vaste érudition, et qui lui permettent de jeter sur divers sujets une foule de vues neuves, profondes et hardies. Cette forme d'entretien convient aux vives allures de son génie, qui ne consent pas à être emprisonné dans un seul point de l'horizon, et qui aime, comme il le dit, à faire des excursions sur des terres étrangères. Elle amène la variété, soutient l'intérêt sans jamais causer

ni fatigue , ni ennui ; permet les saillies de l'humour et la fine raillerie , fait jaillir à chaque instant une foule d'aperçus ingénieux , de traits piquants et inattendus , tout en laissant place à l'effusion du cœur et à l'éloquence.

La scène s'ouvre par une magnifique description d'une navigation charmante sur la Néva , « au milieu d'une de ces belles nuits du Nord , » pendant l'été, où la lumière et les ténèbres « semblent se mêler et se confondre comme pour » former ce voile transparent qui couvre la campagne ». Ce tableau plein de fraîcheur et de grace et qui sert comme d'encadrement aux *Entretiens* , a été tracé par la plume élégante et colorée de l'auteur du *Lépreux* , et nous révèle l'union touchante des deux frères jusque dans leurs écrits. La question posée et résolue dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* touche à ce qu'il y a de plus mystérieux et de plus profond dans le domaine de la philosophie religieuse. Voici sa formule : De l'ensemble des vues de la Providence dans le gouvernement du monde moral.

« Les *Entretiens* commencent par l'examen de la grande et éternelle plainte qu'on ne cesse de faire entendre contre les succès du crime et les malheurs de la vertu. La raison nous dit bien que si les méchants sont heureux dans ce monde ils seront tourmentés dans l'autre ; que les justes , au contraire , s'ils souffrent ici-bas , seront heureux dans un monde meilleur. Ainsi tout rentre dans l'ordre à notre mort , et l'équilibre est rétabli. Mais ne pourrait-on pas justifier la Providence même dans cette vie ? N'y a-t-il pas un certain danger à laisser croire aux hommes que la vertu ne reçoit sa récompense et le crime son châtiment que dans un autre monde ? S'il existe sur cette terre un gouvernement moral , pourquoi ne pas montrer la punition du mal et la rémunération du bien, même dès cette vie ? C'est ce que l'auteur va démontrer. Trois propo-

sitions fondamentales, présentées sous forme d'axiome, résumant sa pensée : *D'abord, nul homme n'est puni comme juste, mais toujours comme homme, en sorte qu'il est faux que la vertu souffre dans ce monde : c'est la nature humaine qui souffre, et toujours elle le mérite. En second lieu, le plus grand bonheur temporel n'est nullement promis et ne saurait l'être à l'homme vertueux, mais à la vertu. Il suffit en effet, pour que l'ordre soit visible, que la plus grande masse de bonheur soit dévolue à la plus grande masse de vertus en général. Une troisième proposition plus profonde complète les deux autres : Le juste, en souffrant volontairement, ne satisfait pas pour lui, mais pour le coupable par voie de réversibilité.* Ces trois propositions servent de texte aux plus magnifiques développements.

« Suivons maintenant l'argumentation de l'auteur, et laissons-nous emporter par le souffle de sa pensée vers ces hautes et sereines régions de la philosophie. L'origine du mal, voilà le premier problème qui se présente à nous. Le mal est sur la terre ; il y est justement et Dieu ne saurait en être l'auteur : car l'être bon par excellence ne saurait, dit Platon, vouloir nuire à personne. Le mal physique n'a pu entrer dans l'univers que par la faute des créatures libres ; il ne peut y être que comme remède ou expiation. En fait, c'est ce qui existe. Il y a eu à l'origine une faute commise par le chef de la famille humaine et qui s'est transmise à sa postérité. Voilà la source du mal. Le péché originel explique tout, et sans lui tout est mystère. De Maistre, interrogeant les luttes et les contradictions de notre nature, rencontre des vestiges de cette déchéance dans cet étrange mélange de grandeur et de bassesse, de faiblesse et de force qui existe dans notre cœur. C'est le coup d'œil profond de Pascal qui lui arrachait ce cri éloquent sur la misère de l'homme. » Le monde

paien , par la voix de ses philosophes et de ses poètes , rend le même témoignage ; et au dedans comme au dehors de nous-mêmes , tout nous atteste avec nos livres saints que nous sommes déchus. »

» A cette loi de déchéance correspond une autre loi attestée avec une aussi éclatante évidence par les traditions des peuples et par la nature humaine : c'est la loi de l'expiation. L'application de cette loi vengeresse du crime se reproduit fréquemment au sein de la société. Nous la trouvons d'abord dans les châtimens que la justice humaine inflige aux coupables. C'est là que l'auteur évoque cette figure étrange et terrible du bourreau qu'on lui a amèrement reprochée comme une théorie cruelle et implacable. Mais on n'a pas voulu le comprendre : on s'est arrêté à la surface , sans aller au fond de sa pensée. Ce n'est pas le bourreau sous sa forme hideuse , décrite avec trop d'énergie peut-être , qu'il proclame nécessaire à la société , c'est le principe , dont le bourreau qui frappe et qui torture fut une personnification terrible ; c'est le droit de punir , la grande loi de l'expiation et de la justice , car tant que les crimes souillent la terre , ils appellent le châtiment.

» Des peines , châtimens de la justice humaine , passons aux maladies qui affligent l'humanité : nous y trouvons une application nouvelle de cette grande loi de l'expiation. Que de douleurs et de souffrances sur la terre , tristes fruits de nos passions ! L'analogie entre les crimes et les maladies est visible pour tout observateur attentif , et l'on peut établir cette loi que les vices et les excès peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner , et réciproquement que le hideux empire du mal peut être resserré par la vertu à des limites qu'il est également impossible de fixer.

» De cette loi d'expiation découle encore un

autre fait non moins étonnant, la guerre. Or comment l'expliquer, et où en trouver la raison? Par quelle inconcevable magie l'homme est-il toujours prêt, au premier signal, à se dépouiller de cette affection qui le porte vers ses semblables, pour s'en aller, sans résistance, souvent même avec une certaine allégresse, mettre en pièces, sur un champ de bataille, son frère qui ne l'a jamais offensé, et qui s'avance de son côté pour lui faire subir le même sort? On pourra dire : la gloire explique tout ; mais d'où vient cette gloire attachée à la guerre? Qu'on nous dise pourquoi ce qu'il y a de plus honorable au monde, c'est de verser le sang innocent? Ne faut-il pas y voir quelque chose de mystérieux, de divin ; cette terre continuellement imbibée de sang ne nous crie-t-elle pas que la guerre est un fléau, un châtement qui pèse sur l'humanité, et n'est-ce pas la raison profonde pour laquelle le titre de Dieu des armées brille à chaque page de nos livres saints?

» Mais là où cette loi d'expiation se manifeste avec le plus d'énergie, c'est dans le sacrifice. M. de Maistre a consacré tout un traité à cette haute et importante étude, et la théorie qu'il établit avec tant d'érudition et de profondeur est entièrement acceptée par la philosophie catholique.

» L'histoire nous montre l'homme persuadé dans tous les temps de cette vérité effrayante qu'il vit sous la main d'une puissance irritée, et que cette puissance ne peut être apaisée que par des sacrifices. Aussi nous voyons l'humanité travaillée d'un besoin universel d'expiation et d'expiation par le sang. Partout, l'homme a tourmenté des victimes au pied des autels, partout il a cherché à apaiser l'inclémence du ciel par des immolations. De tout temps, au sein des cités comme dans les forêts sauvages, à l'enfance des sociétés comme sur leur déclin, le sang répandu a été réputé avoir une vertu pu-

rifiante et réconciliatrice de la terre avec le ciel. Le sang humain a été estimé le plus propice, et souvent, par une affreuse superstition, il a coulé sur les autels du paganisme. Or quelle peut être l'origine d'une aussi étrange pratique? L'esprit humain n'a pu l'inventer. La raison toute seule ne saurait l'expliquer. Elle a sa source dans ce sentiment intime, profond, universel que l'homme a de sa déchéance, de sa culpabilité et de la nécessité d'une expiation. C'est pour racheter son propre sang qu'il a payé la rançon du sang par les sacrifices. Cette croyance des peuples, c'est le cri prophétique du genre humain annonçant la grande immolation du Calvaire. C'est à cette hauteur qu'il faut se placer pour comprendre l'origine et la signification des sacrifices. C'est par la croix que tout ce qu'il y a d'étrange et de mystérieux dans cette pratique universelle se rectifie, s'explique et prend une expression sublime de vérité religieuse.

» C'est de ce besoin d'expiation qu'est sorti le dogme non moins étrange de la réversibilité. Toujours on a cru que l'innocent pouvait payer pour le coupable; et souvent c'est la victime la plus pure et la plus noble qui a été choisie pour le sacrifice. Or, pourquoi cette idée de réversibilité? C'est qu'elle répond à une idée non moins répandue de solidarité. De même que la déchéance pèse sur tous, on a toujours cru que les mérites du sacrifice s'étendent à tous. Membres de la même famille, nous sommes solidaires dans le bien comme dans le mal, et de même que nous portons le poids d'une commune faute, nous pouvons aussi recueillir le bienfait d'un commun sacrifice.

» A côté de ces diverses formules que revêt l'expiation, la prière se présente à nous comme un antidote puissant qui peut restreindre l'empire du mal, comme un moyen efficace qui peut prévenir le châtement. La prière, c'est la respiration de l'âme, et qui ne prie pas ne vit plus.

Partout et toujours les hommes ont prié. Ils ont pu sans doute mal prier ; ils ont pu demander ce qu'il ne fallait pas , ne pas demander ce qu'il fallait , et voilà l'homme. Mais toujours ils ont prié , et voilà Dieu. Qu'on n'oppose pas à l'efficacité de la prière le système inflexible des lois immuables qui gouvernent ce monde ; car dans toute loi il y a une partie souple et flexible , qui se prête à l'action des êtres libres , et c'est sur cette partie que s'exerce l'influence de la prière. Le fanatisme peut bien dire : Tout est fixé par des décrets éternels ; rien n'arrive que ce qui doit arriver : dès lors à quoi bon la prière ? Mais le bon sens , d'accord avec la pratique de tous les siècles , répond : si vous priez , Dieu vous exaucera ; et le bon sens a raison.

» Et maintenant, nous comprenons la voie de la Providence ; nous savons pourquoi le mal sur la terre , pourquoi le juste souffre , et comment ses souffrances , par voie de réversibilité , profitent au genre humain. Résumons dans une formule à la fois simple et élevée la doctrine des *Soirées de Saint-Petersbourg*. Deux idées dominantes s'offrent à nous comme les deux points culminants de l'ouvrage : ce sont la déchéance et la rédemption , ces deux dogmes fondamentaux du christianisme. Ces deux idées s'appellent , se répondent , et , sortant à la fois des traditions anciennes et de la conscience du genre humain , s'unissent pour apporter un magnifique témoignage à la vérité chrétienne.

» Cherchons ici à caractériser la méthode philosophique employée par l'auteur. Parce que M. de Maistre a étudié et résolu les plus hautes questions politiques , philosophiques et religieuses en s'éclairant des lumières de la religion , une critique hostile n'a voulu voir en lui qu'une sorte d'illuminé , qui abdique complètement sa raison , méconnaît ses droits comme ceux de la liberté , s'inspire uniquement de sa foi et place en elle seule le principe et le moyen de la con-

naissance. Or, rien de plus injuste qu'une semblable appréciation. M. de Maistre n'appartient point à cette école qui considère la raison comme frappée d'impuissance pour la recherche de la vérité ; il n'a pas méconnu ses droits ; sa gloire c'est d'avoir su les concilier avec ceux de la foi. « J'accorde à la raison, dit-il, tout ce que je lui dois : l'homme ne l'a reçue que pour s'en servir » ; mais il attaque avec force la raison qui veut s'élever contre la foi, et il la compare à un enfant qui bat sa nourrice. Il n'est pas moins éloigné de cette opinion exclusive qui soutient que tout est mauvais au sein du paganisme, et qui proscriit l'étude de ses monuments comme inutiles ou dangereux. Il sait y démêler, de son regard intelligent, des vérités frappantes qui n'ont que plus d'éclat sur des lèvres païennes, et d'amirables vestiges d'une révélation primitive. Les œuvres de Platon sont à ses yeux comme la préface humaine de l'Évangile. Les philosophes et les poètes rendent un son chrétien sous sa plume et viennent confirmer nos croyances. Il se fait comme l'introducteur et l'hôte généreux de Plutarque et de Sénèque et leur assigne une place d'honneur parmi les défenseurs de la Providence. « Le Paganisme, dit-il, n'est qu'un vaste système de vérités corrompues et déplacées : il suffit de les purifier et de les remettre à leur place pour les voir briller de tous leurs rayons. »

» La marche de l'auteur est éminemment rationnelle et philosophique ; c'est dans la raison qu'il place le principe de la connaissance. Il ne recourt pas aux procédés théologiques ; il ne procède pas par voie d'autorité, mais d'investigation ; il interroge les traditions des peuples, la conscience de l'homme, car à ses yeux il n'y a pas de dogme chrétien qui n'ait sa racine dans la nature intime de l'homme et dans une tradition aussi ancienne que le genre humain. Il s'élève, par ses recherches, à l'existence d'un

fait universel permanent, qui ne peut trouver son explication qu'au sein du christianisme. Ainsi les vérités révélées expliquent les vérités rationnelles et leur servent de couronnement. Celles-ci, à leur tour, servent de base aux premières. La raison conduit à la foi, et toutes deux, se donnant la main comme deux sœurs, élèvent l'homme jusqu'à la connaissance complète de Dieu et de lui-même. C'est à ce large point de vue que de Maistre a écrit son admirable chapitre sur l'union de la science et de la religion. »

Après la lecture de M. Azais, toujours écoutée avec l'attention la plus vive et la plus sympathique, M. Isidore Brun apporte, comme un tribut de son infatigable ardeur et de son talent si pur et si élevé, une appréciation des attaques contre Boileau-Despréaux, surtout au dix-neuvième siècle.

On comprend que le but de M. Brun est de venger l'illustre auteur de l'*Art poétique*, le constant défenseur de la raison et du goût.

Mais d'abord, et avant d'entrer dans l'examen du mérite de Boileau, M. Brun recherche les causes qui ont déterminé cette espèce d'animadversion et de mépris chez une foule de nos littérateurs contemporains. Il indique ces causes avec fermeté, puis il répond aux reproches qui ont été adressés dans nos derniers temps : le défaut de sensibilité, de fécondité, d'imagination, d'originalité. Cette justification est présentée, non pas avec un zèle ardent, aveugle, mais avec impartialité, avec cette franche indépendance qui s'annonce *sans arrière-pensée, sans l'adoption de tel ou tel drapeau, sans aucune idée d'étroit et absurde exclusivisme.*

M. Brun, après avoir dit ce que Boileau n'était pas, dit ce qu'il fut réellement, et pour mieux tracer le caractère distinctif de son talent, il transcrit et examine une foule de passages qui nous le font voir *dans toute la sincé-*

rité de sa nature et de son esprit et non tel que voudraient nous le montrer Marmontel, Condillac et Voltaire, qui pourtant lui a rendu plus d'une fois justice.

A la fin de son solide et brillant écrit, M. Brun répond encore aux attaques de deux critiques modernes des plus accrédités, M. Théophile Gauthier et M. Sainte-Beuve, et il oppose enfin au jugement tout récemment exprimé par M. de Lamartine (*Cours familier de littérature*) celui de Voltaire et de La Harpe.

« M. Sainte-Beuve, dit M. Brun, a publié sur Despréaux une notice qu'il traite lui-même de sévère et qui nous paraît à nous souvent voisine de l'injustice. Nous pourrions y relever quelques jugements qui nous semblent erronés ; nous nous contenterons d'insister quelque peu sur un mot qui termine la notice. M. Sainte-Beuve appelle Boileau « l'ingénieux rédacteur d'un code poétique *abrogé*. » Qu'est-ce à dire ? Prétend-on par là que l'*Art poétique* de Despréaux est aboli ou tombé en désuétude, comme ces lois surannées dont les mœurs nouvelles ne permettent plus l'application ? Ce serait là une étrange erreur. D'ailleurs, est-ce en partie ou en totalité qu'il est *abrogé* ? Ce mot, sans restriction et sans correctif, semble indiquer une abolition complète, une élimination pure et simple. Cette dernière opinion nous paraît tout à fait inadmissible, et nous allons y opposer à l'instant même quelques-uns de ces raisonnements que l'on appelle péremptoires. Faisons toutefois auparavant cette concession nécessaire : si à la rigueur on entendait par le mot *abrogé* certains changements ou même de nombreuses modifications introduites par les temps modernes dans les idées de Boileau, à la bonne heure, dirions-nous ; car c'est là un fait accompli et conséquemment irrécusable ; mais si pour M. Sainte-Beuve ce mot signifie annulé, aboli, mis à néant, voici dans ce cas notre réponse : est-ce,

par exemple , qu'il est *abrogé* ce précepte de la raison que nous avons cité au début de cet essai :

Quelque sujet qu'on traite ou plaisant ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime.

Est-elle *abrogée* également cette leçon si utile, suivie et pratiquée par les plus grands poètes, mais que négligent l'incurie et la paresse :

Hâtez-vous lentement et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. (1)

Est-ce aussi quelle est *abrogée* cette exhortation aux poètes comiques à étudier profondément la nature morale et à la peindre avec vérité, unique moyen de conquérir les suffrages d'un public connaisseur :

Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et, d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond ;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler. (2)

En un temps comme le nôtre, où tant d'écrivains, ne visant qu'au succès, s'inquiètent fort peu du résultat moral de leurs œuvres, doit-on effacer de l'esprit des hommes ce noble encouragement à ne jamais déshonorer l'art d'écrire, soit par la séduisante peinture du vice, soit par la violation de tous les principes de la décence et de la vertu :

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui, de l'honneur en vers infames déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable. (3)

(1) *Art poétique*, chant I.

(2) *Ibid.* chant III.

(3) *Art poétique*, chant IV.

Enfin , lorsque pour tant d'esprits cupides la littérature n'est plus qu'une industrie et un marché , doit-on *abroger* ce généreux enseignement qui avertit les poètes de n'avoir en vue que la gloire et de ne point changer en métier leur art sublime :

Travaillez pour la gloire et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.
Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime ;
Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés
Qui , dégoûtés de gloire et d'argent affamés ,
Mettent leur art divin aux gages d'un libraire ,
Et font d'un art divin un métier mercenaire. (1)

Je pourrais multiplier indéfiniment ces citations ; bornons-nous à celles-là ; elles suffisent à ce que j'ai voulu prouver ; mais remarquons en passant que *le froid versificateur* Boileau (comme quelques-uns osent l'appeler) a pourtant sa verve et son énergie.

Un des plus grands poètes de ce temps , pour le génie duquel ma vénération est profonde , M. de Lamartine , a émis dans une publication récente , une opinion au sujet de l'*Art poétique* de Despréaux que je ne puis vraiment partager. « Son poème de l'*Art poétique* , dit-il , froide et prosaïque imitation d'Horace , dont les pédants routiniers de collège prosaïsent et affadissent la mémoire des enfants , est certainement le plus faible de ses ouvrages. C'est le squelette de la poésie , décharné , décoloré , privé de vie et d'âme par un profane anatomiste de l'inspiration. C'était déjà une faute que d'écrire un tel poème ; les vers sont faits pour le chant , quelquefois pour la pensée , jamais pour la pédagogie. C'est ce prosaïsme de l'*Art poétique* qui a le plus diminué Boileau dans l'esprit de notre siècle ; on se venge de l'ennui qui respire dans ces préceptes rimés en oubliant les vers

(1) *Ibid.*

admirables qui parsèment les satires et les épîtres. » (1)

» Il me serait facile d'insérer ici une foule de remarques sur cet énoncé qui me paraît d'une sévérité inouïe ou plutôt d'une flagrante injustice. Je me contenterai d'opposer comme réponse aux paroles de l'éminent poète celles de deux hommes célèbres par l'étendue de leur science littéraire et la pureté de leur goût.

« *L'Art poétique* de Boileau, a dit Voltaire, est admirable parce qu'il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles, parce qu'il donne toujours le précepte et l'exemple, parce qu'il est varié, parce que l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

..... Sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

» Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, c'est qu'on sait ses vers par cœur, et ce qui doit plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours raison.

» Si vous exceptez les tragédies de Racine, qui ont le mérite supérieur de traiter les passions et de surmonter toutes les difficultés du théâtre, *l'Art poétique* de Despréaux est sans contredit le poème qui fait le plus d'honneur à la langue française. » (2)

Telle est l'opinion de Voltaire que je ne transcris pas en entier, pour ne pas trop allonger mes observations. J'ajouterai toutefois qu'il regarde *l'Art poétique* de Boileau comme supérieur à celui d'Horace, contrairement à M. de Lamartine, qui prétend que l'auteur français n'est qu'un *froid et prosaïque* imitateur du latin.

Après avoir analysé *l'Art poétique* et en avoir signalé la haute portée, après avoir prouvé que cette œuvre est une des meilleures du genre didactique, M. Bran termine ainsi :

(1) Lamartine, *Cours familier de littérature*.

(2) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*.

« Telles sont mes idées sur Despréaux ; elles sont le résultat non d'un engouement irréfléchi, mais d'une conviction sincère appuyée sur un long et sérieux examen. Dans ce siècle où l'orgueil ne manque pas, et où parmi les écrivains, aucun ne doute nullement de sa supériorité intellectuelle sur tous les siècles passés et futurs, bien des littérateurs sourient dédaigneusement au seul nom de Despréaux. Stérile et absurde dédain ! Ce poète célèbre a sculpté dans le granit ses vers immortels. Les générations se les transmettent comme un héritage, et les étudient et les commentent à l'égal de l'un de ces anciens dont on veut connaître à fond la pensée la plus intime. Oui, les vers de Boileau vivent, parce qu'ils ont le cachet de la durée ; mais que sont devenus ceux de Marmontel, son adversaire implacable ? Que sont devenues les critiques pédantesques de l'abbé de Condillac ? On s'en moque et on en rit, ou mieux encore, on ne les lit plus.

» Tout n'est pas parfait dans Boileau ; loin de là. Bien de ses productions sont faibles, plusieurs de ses jugements erronés ; mais en retranchant de ses œuvres ce qui est d'un prix inférieur, on voit qu'il lui reste encore, comme poète, la plupart de ses satires, de ses épîtres, *l'Art poétique* et le *Lutrin*. Voilà ce qui constitue sa véritable valeur ; et cela lui suffit, en définitive, pour assurer à son nom l'illustration que des attaques inconsidérées ne lui ont pas encore ravie dans l'esprit des hommes de sens. Quant à ses autres compositions (prose ou vers), bien que douées de mérite, inutiles toutefois à sa renommée, elles l'auraient à peine sauvé des ténèbres de l'oubli.

» Et maintenant, pour dire un mot de ce trop frêle essai consacré à la défense d'une grande réputation souvent méconnue, parfois même insultée, maintenant, dis-je, il est à craindre qu'à cause même de cet écrit, quelque esprit

passionné ne me traite d'ultra-classique. A ce sujet, expliquons-nous : si le mot de *classique* signifie, comme je le crois, l'amour du beau, du naturel et l'adhésion aux plus saines doctrines littéraires, loin de repousser la qualification, je l'accepte de grand cœur ; mais si l'on affecte d'entendre par là l'asservissement à des règles frappées de désuétude, le culte de tout ce qui est vieilli et suranné, loin d'agréer le mot, je le renvoie à qui de droit ; car en conscience il n'est vraiment pas à mon adresse.

» En terminant cette étude, je désire citer un fait qui n'est pas hors de propos et qui offre, ce me semble, un rapprochement singulier. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, l'Académie de Nîmes couronna un discours de M. Daunou qui avait pour titre : *De l'influence de Boileau sur la littérature française*. M. Daunou, l'un des disciples de cette société de l'Oratoire qui a fourni aux lettres tant d'hommes illustres, défend et apprécie dans son œuvre le génie de Despréaux avec autant d'érudition que d'éloquence et de goût. Aujourd'hui, à plus d'un demi-siècle de distance, un membre de ce même corps académique qui décerna un prix à M. Daunou, vient prêter à la même cause le secours d'une parole, hélas ! bien moins brillante et bien moins vigoureuse, mais animée du moins d'un amour tout aussi vif, d'un zèle tout aussi sincère pour le bon sens et la vérité.»

Après la lecture de M. Brun, M. Maurin obtient la parole et dit :

« L'Académie a reçu communication d'une pièce de vers à elle dédiée par une femme qui a acquis dans ces derniers temps une certaine célébrité.

Reine Garde, après avoir servi comme bonne dans plusieurs maisons de Nîmes, s'était fixée depuis quelques années à Aix, où elle exerçait la profession de couturière. Elle employait ses loisirs (les loisirs d'une fille obligée de travailler

pour vivre) à l'étude et à la poésie. M. de Lamartine, passant à Aix, la visita, et il fut si vivement touché du contraste de cette vie partagée entre le travail des mains et celui de l'intelligence, sans altération d'humeur et de modestie, qu'il lui dédia son roman de *Geneviève*.

» Quelques amis de cette femme, plus touchés encore de son mérite que de l'honneur de cette dédicace, eurent la pensée de publier un recueil de ses vers dont la première édition fut aussitôt enlevée.

» Le ministre de l'instruction publique, M. Fortoul, sur le compte qui lui fut rendu, lui a alloué un secours sur les fonds destinés à encourager les lettres (rente de 500 fr.)

» Mise en relation avec les célébrités de notre littérature, celles surtout qui étaient d'origine provençale, Reine Garde eut l'idée de composer une nouvelle en prose, qui est l'histoire d'une pauvre jeune fille sortie comme elle de l'hospice des enfants trouvés.

» L'Académie française couronna cette œuvre d'un prix de 1,000 fr.

» Bien qu'à Aix, Reine Garde, qui continuait, du reste, sa profession de couturière, jouit de la considération qui s'attache à une vie pure et laborieuse, relevée par le mérite des dons de l'intelligence, le mal du pays l'a ramenée à Nîmes où elle est née et où elle a été élevée.

» C'est pour célébrer son retour dans sa cité natale, qu'elle a composé la pièce de vers suivante qu'elle dédie aux membres de l'Académie :

LES MONUMENTS DE NIMES.

A MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

Ville antique et romaine entre toutes les villes !
Où tout parle du peuple roi,
Qui sur son avenir consultait les sibylles ;

Nîmes ! chanter ta gloire est un besoin pour moi.
Ta gloire ! ô mon pays ! que les hommes l'oublient,
Alors que depuis deux mille ans,
Tes magnifiques monuments
La font revivre et la publient ?
Ta gloire ! elle n'est point à ses derniers moments.

I

Cirque, dont notre ville à bon droit est si fière !
Que tes vêtements en lambeaux
Ont d'admirateurs !... qu'ils sont beaux !
Et que leur beauté brille à travers la poussière
De dix-huit siècles révolus !
Chef-d'œuvre que les temps ne reproduiront plus ;
Quels souvenirs affreux éveille ta présence !
De ces tyrans cruels, féroces, absolus,
En horreur même à ceux qui les avaient élus,
On croit voir l'ombre errer dans ton enceinte immense,
Ou leur souveraine puissance
Avec pompe se déroula !
Où, pour leur seule jouissance,
Le sang humain à flots coula !
Reste de ta splendeur passée,
Cirque majestueux ! à mon âme oppressée,
Tu dis : Rome payenne est là !

II

Temple dont la beauté me ravit, m'électrise !
Quelle main façonna ton élégante frise ?
Temple, cher aux fils d'Apollon,
Et dont nul ne sait le vrai nom ;
De ton ensemble magnifique
Naît quelque chose de magique !
Es-tu l'œuvre de l'homme ? Oh ! non ;
Ici-bas, sur ton origine
Rien n'est précis ; nul ne devine
Qui peut t'avoir si bien sculpté.
Fier de son œuvre, le Génie
A su revêtir ta beauté,
Ta forme et ta grace infinie,
Du sceau de l'immortalité.

III

Et toi, qui fus jadis un monument superbe
Où se pressait la foule ! un lieu
Où chaque payen eut son Dieu !

Cachant ta nudité sous l'herbe
D'une séduisante oasis,
Tu pleures l'abandon d'Isis,
De Diane et de Sérapis !
Sur ton isolement dissipe tes alarmes.
Si l'on ne peut t'offrir que d'impuissantes armes
Contre le temps qui fait tout plier sous son bras,
A travers tes rides, tes larmes,
De contempler tes anciens charmes,
L'artiste ne se lasse pas.

IV

Colosse, dont le regard plane
Sur tous les objets d'alentour !
Que je me plais à voir ton immense contour
Ou grimpent le lézard, la fleur, ou tour à tour,
Et ilant à nos yeux leur manteau diaphane,
Sur ton front décrépit chacun d'eux se pavane
Avec tant de sécurité !
Souveraine de la cité
Qui semble à tes pieds enchaînée !
Garde-toi de te croire à l'oubli condamnée.
Tourmagne, édifice géant !
Combien d'œuvres qui font de notre architecture,
L'orgueil, la plus belle parure,
Avant toi, rentreront dans le sein du néant !

V

De ces beaux monuments qui tombent en ruine,
Si l'aspect séduit et fascine
Du peuple nimois le regard,
Pour toi, son hommage est à part,
Religion du Christ ! Religion divine,
Qui, sous ton brillant étendard,
As vu marcher de front et l'Europe et l'Asie !
Devant tes produits vénérés,
L'âme du Nimois s'extasie.
Temples, que de ses dons le Génie a parés ;
Temples, où le vrai Dieu réside !
Vers vous un noble instinct conduit nos pas, les guide !
Pour plaire au goût du jour, que vous manque-t-il ? Rien !
S'inspirant de Dieu, l'art chrétien
En vous se distingue et rassemble
Tout ce qui peut charmer l'esprit, l'œil et le cœur :
Richesse, élégance, splendeur,
Grâce, beauté de forme, à qui rien ne ressemble.
Et puis, ce long concours d'adorateurs pieux !
Cette foi qui s'exhale en chants harmonieux !

Ces soupirs ! ces larmes ! ces vœux !
Ces colloques d'amour, oui, tout dans votre ensemble,
Tient mon âme en suspens, l'élève jusqu'aux cieux !

VI

Et vous, fruits des grands sacrifices
De notre généreux pays !
Soyez incessamment bénis,
Asiles du malheur, hospices,
Toujours ouverts à l'orphelin !
Ou de l'inexorable faim,
L'indigent ne peut plus redouter la menace !
Ou sous ton aile, ô charité,
De notre pauvre humanité
Chaque misère a trouvé place !
Trois fois sainte Religion !
Les voilà, tes produits ! étonnantes merveilles,
Qui plongent l'univers dans l'admiration !
Le Paganisme en eut aussi, mais de pareilles,
Il ne les comprit même pas !
Toi, dont j'adore les mystères,
Religion, par qui tous les hommes sont frères,
Toi seule as tout pouvoir sur les cœurs ici-bas !

REINE GARDE.

Séance du 6 mars 1858

M. le président Jouvin distribue les recueils des Antiquaires de l'Ouest et de la Société d'émulation d'Abbeville et dépose un numéro de la *Revue bibliographique du Midi*, une revue critique des livres nouveaux par Cherbuliez et un ouvrage du docteur Michia, intitulé : *Du pronostic de l'épilepsie et du traitement de cette maladie par le valérianate d'Atropin*.

M. Teulon rend compte verbalement de divers écrits offerts en hommage. Il a distingué surtout le livre de M. Minier, de Bordeaux, qui a attaqué en vers concis, pleins et bien frappés, les vices et les travers de l'époque. Ces satires, plus

morales que littéraires, paraissent par cela même au rapporteur avoir le véritable genre de mérite que doivent présenter ces compositions.

M. de Lafarelle demande à faire quelques observations sur cette opinion

Tout en reconnaissant que la satire morale a un haut degré d'utilité et qu'elle est une sorte de magistrature destinée à juger et à rectifier les actions des hommes, il trouve que la satire littéraire a aussi une grande portée. N'est-ce pas elle qui signale les défauts des auteurs, les en corrige, ou du moins les tient en garde contre le vain désir d'écrire sans but et sans utilité. La satire devient ainsi la critique et, comme elle, elle conserve pures les idées du bon et du vrai dans les ouvrages d'esprit. N'est-ce pas ainsi que Gilbert combattait le faux goût; n'était-ce pas ainsi surtout que Boileau donna de si salutaires leçons aux médiocrités de son temps, et corrigea les auteurs contemporains des froids conceits des poètes italiens et du jargon emphatique et quintessencié des romans de chevalerie? Grâce à lui, la satire littéraire est une véritable gloire pour la France.

M. Teulon, reprenant la parole, explique et développe sa pensée. Il ne méconnaît pas l'utilité de la satire littéraire. La guerre qu'elle fait aux mauvais écrivains lui paraît innocente et utile tant qu'elle n'y mêle pas l'injure personnelle; mais c'est là qu'est le danger. Quand on s'applique tant à attaquer les mauvais auteurs, à déprécier le talent, on en vient bientôt à dénigrer le caractère. Boileau lui-même ne s'est pas tenu dans les limites de l'équité, et quand il peignait Colletet crotté jusqu'à l'échine

Et mendiant son pain de cuisine en cuisine,
il devenait amer et cruel; sa muse, au lieu d'un fouet était armé d'un poignard. N'eût-il pas mieux valu que, comme Juvénal, qu'il imita d'ailleurs si souvent, il eût entrepris la

censure des mœurs et qu'il eût donné à ses satires ce caractère véhément et grave qui lui paraît à lui-même constituer le genre?

La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens
Détrompe les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule bravant l'orgueil et l'injustice
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice.

Du reste, dit en finissant M. Teulon, si je donne la préférence à la satire morale, c'est que je suis préoccupé de l'idée qu'il vaut mieux améliorer les hommes que châtier les mauvais écrivains. »

Après cette discussion, qui a vivement intéressé l'Académie, M. le colonel Pagezy lit un avant-dernier chapitre de son mémoire sur les céréales.

Séance du 20 mars 1858

M. le Président dépose les ouvrages suivants :
Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure ;
Mémoires de la Société de l'Aube ;
Bulletin de la Société de la Lozère ;
Un numéro du *Journal de la Morale chrétienne ;*

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Cros Meyrevieille qui remercie l'Académie de sa récente nomination comme membre correspondant et fait hommage de son histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne.

M. de Castelnau fait le rapport suivant sur le livre offert en hommage par M. le docteur Michéa et intitulé : *Du pronostic de l'épilepsie*

et du traitement de cette maladie à l'aide du valérianate d'atropine.

« Vous m'avez chargé de vous faire connaître un travail offert par M. le docteur Michéa, intitulé : *Du pronostic de l'épilepsie et du traitement de cette maladie, à l'aide du valérianate d'atropine.*

Ce mémoire est divisé naturellement en deux parties selon les termes de l'énoncé :

« Si l'on a disputé longtemps, et si l'on dispute encore aujourd'hui sur le pronostic de l'épilepsie, cela tient, indique notre auteur, à l'hétérogénéité de termes de comparaison pris par les médecins qui admettaient la possibilité d'un certain nombre de guérisons, et ceux qui ont porté un pronostic presque entièrement désespéré.

« Pour rétablir la vérité, pour ne pas exagérer les chances défavorables à la guérison, il faut tenir compte des cas d'épilepsie sans complication ou du moins assez récents pour n'avoir produit ni trouble, ni affaiblissement trop marqué de l'intelligence, ni aucune des lésions organiques consécutives aux attaques de cette maladie.

« Le pronostic décourageant établi par les médecins des hospices provient aussi de l'infidélité de l'exécution du traitement.

« Si cette assertion avait besoin de preuves, le docteur Michéa pourrait citer la pratique particulière du professeur Trousseau, qui a guéri, en 12 ans, 20 épileptiques sur 150, c'est-à-dire, 1 sur 7.

« Pour traiter convenablement du pronostic de l'épilepsie, il faut envisager les présomptions de succès ou d'incurabilité dans chacune des espèces.

L'épilepsie sympathique cède plus facilement que l'épilepsie idiopathique. Celle qui a une cause matérielle dans les centres nerveux ou dans les parois des cavités qui les protègent,

quoique plus grave que l'épilepsie simplement nerveuse, n'est pas absolument au-dessus des ressources de l'art; l'épilepsie syphilitique et l'épilepsie saturnine, en particulier, offrent des chances de guérison incontestables.

» La science possède des faits de curabilité de l'épilepsie nerveuse proprement dite, ou dynamique et héréditaire.

» L'épilepsie nerveuse acquise a moins de chances contraires à la guérison que la précédente; elle en a beaucoup de favorables dans l'enfance ou dans la jeunesse, et si les accès sont éloignés, courts et peu intenses.

» Chez l'adulte, la modération des symptômes, la simplicité de la maladie, le long intervalle des attaques sont favorables au traitement.

» Les attaques les plus violentes ne sont pas toujours graves; les accès les plus légers, le vertige sont quelquefois plus difficiles à guérir que les convulsions générales avec chute.

» Les épilepsies les plus tenaces sont celles qui sont accompagnées d'idiotisme, et celles qui coïncident avec un trouble de l'intelligence avant ou après les attaques.

Traitement. — Dans la deuxième partie de son mémoire, le docteur Michéa s'occupe du traitement.

» En même temps qu'on doit obéir aux diverses indications rationnelles du genre et de l'espèce d'épilepsie qu'on a à traiter, il faut mettre en usage les moyens qui passent pour jouir d'une vertu spécifique contre cette maladie.

» La belladone, employée pour la première fois dans le dernier siècle, par Greding, est le moyen qui a le plus de valeur.

» Mais il est bien démontré que la poudre et l'extrait peuvent éprouver des modifications, qui dénaturent complètement leur principe actif, quoiqu'elles soient conservées dans des flacons bien secs et bien bouchés.

» Il est donc fâcheux — pour le succès thérapeutique — que certains droguistes transmettent au loin des substances médicamenteuses pulvérisées.

» Le moyen facile de parer aux inconvénients : c'était d'employer le principe actif. MM. Bouchardat et Baillarger sont les premiers qui aient songé à administrer l'atropine contre l'épilepsie et d'autres maladies convulsives.

» Par application d'une loi entrevue par Valisnieri, sous l'inspiration de Diemerbroeck et formulée par Fordyce, de laquelle il résulte qu'une combinaison de remèdes analogues dans leur action sur l'économie, produit un résultat plus rapide, plus certain, plus considérable, qu'une dose d'une substance unique ; le docteur Michéa combine l'acide valerianique avec l'atropine, d'après la méthode dont s'est servi le prince L -Lucien Bonaparte pour préparer le valerianate de Quinine.

» Le docteur Michéa cite un certain nombre d'observations pour démontrer l'action du valerianate d'atropine, employée à la dose initiale de demi-milligramme administrée en granule. Il ne dépasse pas communément celle d'un centigramme. S'appuyant sur les faits, le docteur Michéa conclut que le valerianate d'atropine est un puissant anti-spasmodique ; il ne le propose pas comme un spécifique de l'épilepsie, mais il est fortement convaincu que les praticiens qui l'emploieront avec discernement parviendront à guérir beaucoup plus de malades qu'avec tous les autres anti-spasmodiques.

» Dans l'épilepsie incurable, ce moyen thérapeutique atténue singulièrement les symptômes.

» M. le docteur Michéa est un de nos confrères et collègues des plus distingués de la société médico psychologique de Paris, couronné trois fois par l'académie de médecine pour

des travaux sur les maladies du système nerveux.

» Nous le proposons de grand cœur comme correspondant de la Compagnie et nous concluons à ce qu'il soit adressé des remerciements à ce médecin laborieux pour l'envoi qu'il vous a fait. »

L'Académie adopte les conclusions du rapporteur et charge son secrétaire d'y donner la suite convenable et accoutumée.

M. Alphonse Dumas rend compte des travaux de la Société d'agriculture de Lyon, qu'elle publie par livraisons successives, sous le titre d'*Annales des sciences physiques et naturelles de l'agriculture et de l'industrie*.

Le volume de 1852 s'ouvre par des recherches physiques et mathématiques sur la résistance des rails en fer forgé, que suivent des rapports et des exposés étendus sur les travaux de la commission des soies. Cette commission s'est activement occupée de la tâche qui lui avait été confiée. Non-seulement elle a fait aux environs de Lyon des essais utiles sur les œufs de vers à soie de Chine, visité les plantations et les cultures de mûriers, mais elle a provoqué et provoque encore de toute part des travaux théoriques et pratiques, et va jusqu'à offrir à la jeunesse avide d'instruction un enseignement séricicole complet, à l'aide des cours donnés par le directeur du Jardin des plantes, M. Seringe, et par MM. Fournet, Bineau et Jourdan, professeurs à la Faculté des sciences.

Le même volume de 1852 contient l'exposé de vues utiles sur les concours régionaux, comme sur la maladie de la vigne et les moyens curatifs, ou plutôt, préventifs à employer contre l'oidium. M. Dumas a surtout remarqué une instruction sur la patate, culture déjà recommandée à la région méridionale de la France, par feu M. Auguste de Gasparin.

Le volume de 1853 renferme d'abord une no-

tice sur les oiseaux qui habitent le littoral de la province de Constantine , de nouveaux détails sur l'industrie des soies , un récit intéressant de M. Lortet, d'une excursion dans le vignoble du canton de Vaud , et une savante étude des animaux aquatiques du bassin du Rhône où , depuis le crapaud jusqu'au saumon , se trouvent passées en revue l'origine et les mœurs de tous ces habitants de notre beau fleuve.

M. Dumas termine son rapport , aussi consciencieux que substantiel , par quelques mots d'analyse sur les deux derniers écrits du recueil. J'arrive , dit M. Dumas , à un mémoire de M. Tisserant , professeur à l'école vétérinaire de Lyon , présentant un traité complet de la production chevaline en France , et embrassant dans son cadre l'histoire entière de nos haras , tant au point de vue des principes qui ont présidé à leur organisation, que du but poursuivi et des résultats atteints. Ici encore , je regrette de ne pouvoir offrir qu'une très-sèche analyse de cet intéressant écrit , d'où ressort souvent cette opposition de faits bien choquante : d'une part , les soins parfois très-intelligents et très-bien entendus donnés à la production et à l'éducation du noble animal également associé aux modestes travaux de nos champs et à la gloire de nos triomphes militaires, et, d'autre part , l'ignorance , l'incurie et les dilapidations qu'on a pu trop justement et trop fréquemment reprocher aux agents supérieurs et inférieurs chargés de cette branche importante de l'administration publique. La conséquence fut , qu'à partir du règne de Louis XIV , la France, bien qu'admirablement dotée à tous égards pour suffire à ses besoins par ses propres ressources , dépensait néanmoins des sommes énormes pour l'importation de chevaux étrangers, sans avoir jamais elle-même rien à fournir aux autres ; pendant que l'Angleterre , placée dans des circonstances bien moins favorables de sol et de

climat , créait une race admirable de forme et de force , dont elle s'enrichissait doublement en gardant pour elle ce qu'elle produisait de mieux et vendant chèrement le reste au dehors. La période révolutionnaire n'eut du reste point à cœur de se montrer , sous ce rapport , ni plus honnête , ni plus habile : car les haras du gouvernement bientôt anéantis , et l'industrie privée se trouvant de nouveau seule chargée de satisfaire aux besoins multiples de la consommation , cette industrie qui en de telles circonstances aurait pu soutenir l'honorable renom de nos pays d'élève , effrayée des réquisitions et des spoliations qui faisaient main-basse sur tout ce qu'elle produisait de passable , prit au contraire à tâche de n'avoir que de pauvres et chétifs sujets , qui ne risquaient point ainsi de lui être enlevés par les pourvoyeurs de l'Etat. Aucune notable amélioration ne fut apportée à cette situation déplorable jusqu'au décret impérial du 4 juillet 1806 , qui ordonnait la réorganisation de six arrondissements hippiques , comprenant les haras du Pin , Langonnet , Pompadour , Pau , la Mauderie et Deux-Ponts , et de plus , la création des écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon. — Vers la même époque , l'institution des courses de vitesse , à l'imitation de celles de l'Angleterre , vint donner une nouvelle impulsion à l'extension et au perfectionnement de la production , qui eut dès lors à répondre aux vastes besoins des guerres de l'Empire.

» L'invasion de 1815 eut pour effet immédiat de tout compromettre de nouveau , et la Restauration se livra long-temps à d'infructueux efforts avant d'entrer dans la bonne voie , ce qu'elle fit enfin , en recourant au *pur sang* , c'est-à-dire , au cheval arabe , comme base de l'amélioration progressive de nos races indigènes. L'administration essaya aussi des primes offertes aux plus beaux produits ; mais elle ne

tarda pas à y renoncer, n'y reconnaissant aucun avantage réel ; car la taille ou les formes seules de l'animal déterminaient les préférences du jury , tandis que dans les courses , le prix n'est donné qu'à la vigueur et aux autres qualités utiles et positives , et non de vaine apparence.

» Aujourd'hui , le Pin a conservé seul le titre de Haras ; les dépôts ont été limités à 23 , et il n'existe qu'un établissement unique de remonte , placé à Paris.

En Angleterre , ne se trouvent ni administration de haras , ni dépôts d'étalons , ni primes du gouvernement ; l'Etat y abandonne complètement à l'industrie privée le soin de la reproduction et des perfectionnements de l'espèce chevaline , qui n'en conserve pas moins en ce pays une supériorité marquée sur le reste de l'Europe ; mais on sait que la France et l'Angleterre se ressemblent peu , et il faut bien admettre qu'en toutes choses nos voisins se passent beaucoup mieux que nous de l'initiative et du concours du gouvernement. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la question qui nous occupe , et par des motifs facilement appréciables , entre autres, l'existence d'un grand nombre de familles aristocratiques et puissamment riches. — Ce sont là , m'a-t-il semblé , les points principaux de l'étude sortie de la plume élégante et facile de M. Tisserand , à qui l'on pourrait demander peut-être un plan de composition un peu plus rigoureux , consistant à marcher toujours directement vers le but , au lieu de revenir parfois à des dates et à des considérations déjà indiquées.

» Les recherches hydrauliques sont largement représentées dans les annales par trois mémoires , l'un de M. l'ingénieur Bénard sur une dérivation des eaux du Rhône , en amont de Lyon , et destiné à l'irrigation des plaines de la rive gauche et à l'approvisionnement des 17(20 de la vaste agglomération lyonnaise ; l'autre mémoire

de M. l'ingénieur Gros, ayant pour objet la rivière de l'Azergues, le plus considérable des cours d'eau secondaires du département, est important au point de vue des usines, des irrigations et du danger de ses débordements qui exigent des travaux d'endiguement dans sa partie inférieure; le troisième mémoire de M. l'ingénieur Perrey, est relatif à certains torrents et ruisseaux, susceptibles d'être utilisés pour l'agriculture; ce qu'ont déjà obtenu dans une mesure restreinte les propriétaires riverains; mais leurs sacrifices isolés n'ont pu produire tous les résultats avantageux qu'amènerait l'association, à laquelle les invite M. l'ingénieur Perrey.

Le dernier travail que j'ai à mentionner et qui me ramène à l'objet principal de cette rapide revue, savoir les questions d'agriculture, est un rapport sur la coupe prématurée ou tardive des blés, adressé à M. le directeur de l'école impériale de La Saulsaie, par les professeurs et répétiteurs de cet établissement.

« Ces Messieurs déclarent que leurs expériences ne sont point encore suffisantes pour leur permettre des conclusions parfaitement certaines et définitives, au sujet de ce débat si souvent renouvelé depuis Columelle, Plin et Caton, jusqu'à MM. de Dombasle, Louis de Villeneuve et Loiseleur-Deslongschamps. Cependant, ces auteurs anciens ou modernes, malgré l'opinion opposée qui s'est de tout temps maintenue, s'accordent à conseiller de couper le blé avant son entière maturité lorsqu'il est destiné à la consommation ou à la vente, et d'attendre au contraire sa maturité parfaite quand il est destiné à servir de semence. Les professeurs de l'école de La Saulsaie portent, avec des données plus précises, un jugement identique à celui des écrivains ou praticiens leurs devanciers. Ils pensent que, réserve faite des grains de semence, il y a avantage pour la beauté et le poids du

grain , à commencer la moisson , alors que le chaume étant encore vert et rempli de sève , l'épi également vert reflète cependant une teinte jaune assez prononcée , et que le grain ayant acquis à peu près son développement normal , a la consistance d'une pâte gluante. A partir de ce moment , il ne mûrit pas mieux sur pied que fauché et mis en moyettes (soit petites meules) ; et dans cette dernière situation, il est à l'abri de tous les accidents météorologiques de nature à diminuer son poids aussi bien que sa qualité.

Les expérimentateurs de La Saulsaie ajoutent que la mise immédiate en moyettes est nécessaire , à moins qu'on n'ait à espérer l'action bienfaisante d'une pluie de courte durée , qui , selon eux , favoriserait plus encore le passage dans le grain des matières inorganiques contenues dans la tige. Il est possible qu'il en soit ainsi dans le climat doux et tempéré du centre et du nord de la France ; mais dans notre Midi , où presque toujours une pluie d'été sera suivie de brûlants coups de soleil , il est certain qu'un pareil procédé n'offrirait que des dangers que se gardent en effet de courir particulièrement nos cultivateurs provençaux , qui aussitôt que leurs blés sont abattus , les lient en gerbes , et sans le moindre retard réunissent celles-ci en moyettes , appelées *gerberons* dans leur langage , mais dont la construction est d'ailleurs conforme au mode usité dans l'agriculture du nord ; c'est-à-dire , qu'elles consistent en meules d'une vingtaine de gerbes circulaires et à large base.

» Telles sont, dans leur ensemble, les matières traitées dans les deux volumes dont l'examen m'avait été confié , et que je dépose sur le bureau en exprimant le regret de les avoir fait connaître aussi imparfaitement , malgré le nombre de pages que je viens de leur consacrer.

M. Maurin donne lecture d'une biographie du fils de Cicéron , qu'il a écrite pour faire suite à

la vie de Tullia et pour compléter ainsi l'histoire de la famille de l'illustre orateur.

Après avoir exposé les motifs de son œuvre nouvelle, l'auteur entre en matière. Il raconte d'abord les traits divers de l'enfance de Marcus Cicéron et s'arrête surtout à retracer le genre de ses études. Pour en mieux faire connaître la portée et le but, il dit et dit avec soin quelle était, à Rome, la nature de l'enseignement que nous appelons primaire, et de celui que nous nommons secondaire, et termine l'exposé par un coup d'œil jeté sur l'éducation physique. Après cette heureuse digression, qui a vivement intéressé l'Académie, M. Maurin suit le jeune homme qui, revêtu maintenant de la robe virile, accompagne son père et l'accompagne à Pharsale. Ici, les événements si graves auxquels se trouvent mêlés le père et le fils sont retracés avec une fidélité historique et une vivacité de couleurs remarquables, et même l'auteur se donne une libre carrière en décrivant la bataille décisive où allait s'abîmer la fortune de la République. Marcus y révéla des qualités personnelles au niveau de la gravité des circonstances dans le commandement d'une des ailes de la cavalerie.

Suspendant encore la suite du récit, M. Maurin donne ici de précieux détails sur la composition de l'armée romaine en général, sa constitution et les manœuvres militaires de cette époque; puis, il fait connaître particulièrement l'armée de Pompée et assigne la part d'action de Tullius, qui acquit alors dans ses rangs une grande renommée. Aussi son père s'en montre glorieux jusqu'à dire, dans un passage du *Traité des Devoirs* : « Vous êtes venu, mon fils, à un âge où la guerre a été impie dans un parti, malheureuse dans l'autre. Toutefois, dans cette guerre, Pompée vous ayant mis à la tête d'un des corps de cavalerie, vous vous êtes distingué aux yeux de ce grand homme et de l'ar-

mée , par la manière dont on vous a vu lancer le javelot , fondre sur l'ennemi , supporter enfin tous les travaux de la guerre ; mais cette gloire est tombée avec la République (1). »

Après que la bataille de Pharsale eut détruit les espérances de tout ce qui était resté de partisans des vieilles institutions de Rome , Cicéron se retire à la campagne , s'y console dans la composition des *Partitions oratoires* , et pour que son fils complétât ses études trop tôt interrompues par la guerre , il l'envoie à Athènes , qui était alors la source et la mère de toute forte et solide instruction. La manière dont cette instruction était donnée là à la jeunesse romaine et à la jeunesse grecque est décrite en détail. Malheureusement , le jeune Marcus , au lieu de s'attacher au célèbre et digne péripatéticien qu'avait choisi son père , se fit le disciple de Gorgias , espèce de philosophe , qui n'en avait que le nom et qui lui laissa contracter , lui inspira même le goût des plaisirs grossiers et même du vice le plus dégradant , l'intempérance. Les fruits de cette passion furent amers. Cicéron ne fut pas le dernier à le savoir ; on devine sa profonde affliction. Son premier soin fut d'éloigner Gorgias , à l'aide surtout de l'intervention du vieil ami Atticus , qui ramena à de meilleures voies , qui rendit à son père le fils un instant égaré. Cicéron doute d'abord de cette résipiscence ; enfin , il cède aux témoignages réitérés qu'il reçoit , et notamment de la part de Trebonius ; il se réjouit surtout quand son fils mérite l'amitié de Brutus , qui soutenait encore la cause de la liberté romaine ;

(1) *Tua autem ætas incidit in id bellum , cujus altera pars sceleris nimium habuit , altera felicitatis parum. Quo tamen in bello cum te Pompeius alæ alteri præfecisset , magnam laudem et à summo viro et ab exercitu consequere , equitando , jaculando omniaque militari labore tolerando. Atque ea quidem tua laus pariter cum Republica cecidit.* (De Off., lib. II , § 13.)

quand il obtient un nouveau commandement dans l'armée républicaine, qui se reforme ; quand il défait, dans un combat de cavalerie, le frère du triumvir Antoine, qu'il fait même prisonnier. Triomphe éphémère ! gloire fugitive ! La bataille de Philippies vient porter le coup de grâce à la République romaine.

Marcus, qui y a figuré avec honneur, n'abandonne pas encore la cause à laquelle il s'est attaché, il imite celui dont le poète a dit.

Victrix causa diis placuit sed victa Catoni.

Il passe en Sicile, où le jeune Pompée tenait encore debout le vieux drapeau déchiré de la République. Quand les feux de la guerre civile furent éteints, et que *l'amnistie ne fut plus un péril pour les triumvirs, lorsqu'elle ne fut plus que le gage d'une sécurité oisive et humiliée*, Marcus rentra à Rome, à Rome où il ne retrouva plus son père, à Rome, qui oubliait, *dans les saturnales du nouvel état de choses, les leçons patriotiques et désintéressées du passé*. Entraîné encore, comme à Athènes par de pernicieux exemples, il retombe dans de nouvelles erreurs de conduite, et, cette fois, la main d'un père n'est plus là pour le relever. Il y a plus : démentant la noble indépendance de son père, il se laisse associer aux desseins liberticides d'Octave et partage avec lui les honneurs du consulat. Bientôt, il est chargé, en cette qualité, de communiquer au sénat les dépêches qui annoncent la victoire d'Actium, enfin il est admis parmi les magistrats qui présidaient à la fabrication de la monnaie et dans le collège des Augures.

Après avoir retracé la nouvelle déchéance morale de Marcus et rappelé divers actes de sa vie privée, M. Maurin termine ainsi son attachante notice biographique :

« Quoique Marcus fût retombé dans la vie privée, son nom, ses alliances de famille avaient

dû lui conserver néanmoins de hautes relations qui se rompirent sans doute à tout jamais, après l'incident que nous allons raconter et qui est le dernier acte de sa vie dont les écrivains de l'antiquité aient eu à s'occuper. De là s'explique le silence gardé sur son compte, en telle sorte que l'époque de sa mort ne nous est pas même parvenue.

« Il avait été invité à un repas chez un des plus grands personnages de la cour d'Auguste, chez Agrippa, le favori et le gendre de ce prince, son propre allié à lui, puisque, par un premier mariage, Agrippa avait épousé la nièce de son oncle Quintus, marié lui-même à la sœur d'Atticus. Agrippa était un cœur loyal autant qu'un guerrier habile et dévoué; c'était lui qui, consulté par Auguste en même temps que Mécènes, lui avait donné, contre l'avis de ce dernier, le conseil d'abdiquer le pouvoir absolu et de rétablir les anciennes institutions de Rome.

« Marcus s'était donc rendu dans le palais d'Agrippa, où de nombreux convives et des plus élevés en naissance ou en dignité se trouvaient réunis dans la pièce reculée du *Triclinium*. Autour de la table d'ébène incrustée d'ivoire à laquelle il avait pris place, circulaient les mets recherchés, qui étaient servis sur des plateaux de métal poli, par des esclaves des deux sexes. On voyait d'autres serviteurs occupés de verser de l'eau sur les mains des convives et leur offrant des serviettes pour les essuyer. Le massique, le cœcube, le falerne, tous les crus renommés de l'Italie étaient versés dans des coupes de cristal et d'argent ciselé.

« Suivant un usage emprunté aux Égyptiens, pendant que les convives buvaient, un squelette, figure de bois, représentant le maître de la maison, était exposé à leurs yeux, et celui-ci, en les regardant, prononçait les paroles sacramentelles : *Vivamus dum licet esse bene*; et réjouissez-vous, car vous serez ainsi après votre

mort. Singulière leçon, soit dit en passant, que les anciens tiraient de ces images funèbres qui leur rappelaient la durée éphémère de la vie humaine.

» Bien loin qu'une aussi lugubre exhibition portât la tristesse dans les âmes, sous l'empire sans doute d'une exaltation factice, c'était le moment où éclatait parmi les convives une joie délirante, et pour en stimuler les élans, les vins étrangers de Chio, de Lesbos, de Leucade et de Rhodes coulaient à plein bord dans des coupes d'or et d'amétyste qui leur étaient présentées.

» Marcus, suivant son usage, se distinguait entre tous par ses copieuses libations, et, la tête égarée par la boisson, tout à coup il engage une discussion avec le maître du logis, avec Agrippa lui-même. L'histoire ne dit pas quel en était le sujet; mais on peut bien supposer qu'il était question de la guerre de Sicile où le jeune Pompée avait été vaincu par les armes d'Agrippa, guerre à laquelle Marcus avait participé, puisqu'on sait qu'après la perte de la bataille de Philippes, il s'était rendu dans cette île pour continuer à servir la cause républicaine. Il n'y avait rien certainement que d'honorable pour lui à ne pas renier son passé; mais il était dans sa nature de gâter les meilleures causes par l'abus qu'il en faisait. Il s'échauffe, perd toute retenue, et, oubliant tout à fait le souvenir du présent, sa qualité d'invité et les devoirs les plus vulgaires de la bienséance, il jette sa coupe, fumante du vin qu'on vient d'y verser, à la figure d'Agrippa. Son excuse sans doute, comme dans la scène de Cestius, c'est qu'il était ivre; mais l'ivresse était-elle une excuse suffisante, quand elle n'était pas pour lui l'erreur d'un moment, mais une habitude de tous les jours, source de tant d'autres fautes qui ne l'avaient pas corrigé?

» Ce qu'il advint d'une telle incartade, nous l'ignorons; mais il est facile de le présumer

d'après le silence des écrivains contemporains.

» Ce fut à partir de ce moment, on peut le croire, un homme rayé de la bonne compagnie, s'il est permis de se servir de cette expression un peu moderne. Il s'éteignit dans l'obscurité et aussi certainement dans la déconsidération. Les excès d'intempérance étaient sans doute moins honteux dans la société antique que dans notre société; mais il ne faudrait pas imaginer cependant que l'opinion, quoique plus indulgente que de notre temps, les jugeât autrement que nous ne le faisons aujourd'hui, et, dès-lors, qu'il n'en résultât pas de tâche sur ceux à qui ils étaient familiers. L'histoire a gardé le souvenir d'une scène d'ivresse de Caton, et elle a eu grand soin de nous faire observer que ceux qui en furent témoins détournaient discrètement les yeux, pour ne pas voir un homme si considéré s'abaisser à ce point qu'on eût pu sentir en soi diminuer l'estime qu'on avait pour sa personne. Mais c'était là une exception dans la vie de Caton; et c'est le cas de répéter l'adage vulgaire qu'une fois n'est pas coutume. Pour Marcus, au contraire, la coutume, c'était l'état d'ivresse, et on comprend qu'il vint un moment où il dut encourir une déchéance morale dont il lui fut impossible de se relever.

» Ainsi finit l'héritier d'un des noms les plus glorieux et les plus purs de l'ancienne Rome, *Sic transit gloria mundi.*

» En voyant s'effacer dans l'oubli cet homme dont l'aptitude militaire, signalée de bonne heure, et même les talents littéraires, développés plus tardivement, promettaient une autre fin, on est naturellement ramené aux prémisses par lesquelles nous avons inauguré le récit.

» Si la République avait duré, si les institutions dans le culte desquelles et pour la pratique desquelles il avait été élevé, n'avaient pas péri, ne peut-on pas croire qu'il s'y fût fait une place honorable, digne de lui et digne de son père, et

qu'il n'aurait pas misérablement terminé une vie ignorée de l'histoire et trop connue peut-être de ses contemporains? L'activité de son esprit, en s'exerçant, soit sur le théâtre des opérations de la guerre, soit dans les luttes plus pacifiques du forum, l'auraient arraché aux entraînements d'une existence oisive et peu honorable. Sans s'élever aussi haut que son père par la parole et la politique, mais meilleur guerrier que lui, il eût dignement continué sa mémoire dans le monde.

» Les événements disposèrent de lui autrement, et les fonctions qui lui furent confiées par le nouveau régime avaient trop peu d'importance sous le rapport de l'action pour fournir un libre emploi à ses qualités, et étouffer le vice grossier dont Gorgias avait jeté les premières semences dans son âme.

» Bien qu'il soit souverainement contraire à la morale de décharger la volonté humaine de la responsabilité méritée par les fautes, il faut bien cependant lui tenir quelque compte, pour être juste, des circonstances qui peuvent influencer sur elle. S'il y aurait une indulgence dangereuse à l'absoudre de toute imputabilité, il y aurait aussi une rigueur trop outrée à lui en faire porter tout entier le poids. Mais, quoi qu'il en soit, en voyant cette fin, si triste et si humiliée, n'est-on pas amené à la comparer à celle de sa sœur, de Tullia, qui fut environnée de tant de regrets, et n'est-on pas tenté de se rappeler le mot de Ménandre : « Ceux que les dieux aiment meurent jeunes. »

Séance du 3 Avril 1858.

M. le président distribue les recueils des sociétés académiques du Havre, de Valenciennes, de Boulogne-sur-Mer, de Limoges, et fait hommage, de la part de M. Casimir Bousquet de Marseille, d'une notice nécrologique sur M. de Foresta et d'un mémoire archéologique sur la tour de Sainte-Paule, à Marseille. M. Pelet annonce la découverte d'un pavé mosaïque dans la rue Guizot, se réservant d'en parler plus au long quand le pavé sera complètement déblayé.

M. Pagezy termine la lecture de son important travail sur les céréales, et M. Nicot lit ensuite ce rapport :

« J'ai trouvé, dit-il, dans le Recueil de
» l'Académie impériale de Bordeaux, confié à
» mon examen, un mémoire remarquable sur
» le paupérisme qui m'a paru mériter votre
» attention, votre suffrage. La question qui
» est d'une importance et d'une actualité in-
» contestables, a été traitée d'une manière
» supérieure. Mon analyse, quoique incom-
» plète, vous le prouvera. Dès les premières
» lignes de son écrit, l'auteur, M. de la Cha-
» pelle, s'attache à bien définir son sujet dans
» son objet et dans ses termes. Il ne s'agit
» pas de chercher hors de nous des remèdes
» généraux : on accuse les lois, le gouverne-
» ment, tandis que c'est sur soi-même, sur
» sa famille, sur ceux avec qui on a des rap-
» ports qu'il faudrait porter ses regards ; c'est
» là, c'est dans la sphère d'action que la Pro-
» vidence nous assigne, que doit se porter
» notre activité ; c'est là qu'il faut chercher
» le remède aux maux de la société. »

La portée et les limites de la question ainsi déterminées, l'auteur établit la différence qui sépare *la pauvreté de la misère ou de l'indigence*.

« Le pauvre, dit-il, semble comprendre
» mieux que ceux qui prétendent l'instruire,
» le mystère de l'inégalité des conditions, et
» le bon sens qui le guide, malgré tant d'ef-
» forts tentés pour le pervertir, subsiste tou-
» jours dans nos campagnes et dans nos ate-
» liers.

» C'est que la pauvreté n'est pas contraire
» à la destinée de l'homme ; ce n'est pas tout-
» à-fait par ennui ou par caprice, par esprit
» de paradoxe ou par un dépit orgueilleux
» que tant de poètes et de philosophes l'ont
» vantée. Une idée fautive ne traverse pas les
» siècles. A la pauvreté se rattachent de pu-
» res images de simplicité, de frugalité, de
» paix intérieure, d'indépendance morale,
» images, sentiments naturels fondés sur des
» vérités immuables.

» Oui, il est vrai que le pauvre est plus
» près de la nature et de Dieu ; que dans la
» pauvreté, la femme est plus près du mari,
» le père plus près des enfants, les frères
» plus près des frères. Le pauvre est plus
» étroitement attaché que le riche au sol na-
» tal, au sillon nourricier, à l'ombrage de
» l'arbre qui a vu ses premiers jeux. Il est
» vrai encore que l'âme du pauvre est en gé-
» néral plus désintéressée, plus résignée,
» plus patiente. Il est plus près de Dieu,
» parce qu'il est plus éloigné des jouissances
» terrestres : l'église est plus à lui ; elle est
» son abri, son refuge et son palais.

» Ainsi la pauvreté renferme avec elle des
» biens réels ; elle est à certains égards bon-
» ne au corps et à l'âme.

- » Il n'en est pas de même de la misère : la
- » misère use ou détruit l'organisation physi-
- » que ; elle brise le ressort de la volonté et
- » éteint ou retient captive la lumière de l'in-
- » telligence.
- » Le paupérisme est tout autre chose que
- » la pauvreté. C'est la misère, non plus passa-
- » gère ou individuelle, mais étendue, crois-
- » sante comme une lèpre contagieuse, creu-
- » sant au sein des populations une plaie de
- » plus en plus large et profonde. Tel est le
- » mal que l'on signale de nos jours dans l'Eu-
- » rope occidentale et que l'on s'efforce, avec
- » un succès incomplet encore, de guérir. »

L'auteur examine ensuite les deux grandes classes d'hommes qui s'occupent de la matière : les théoriciens et les hommes pratiques. Il étudie d'abord, en penseur exercé et en juge impartial, les différentes écoles socialistes. Il sait distinguer ce qui ne doit pas être confondu : les généreuses aspirations vers un bien idéal et les doctrines sauvages et brutales qui font de la jouissance matérielle un culte et, de l'abolition de la propriété et de la famille, un progrès et un but. Seulement, il montre avec une grande justesse d'appréciation les points de contact de ces écoles si diverses.

Après l'étude comparative de ces systèmes, après avoir examiné l'utile influence des économistes, des administrations publiques, des associations religieuses et charitables ; après avoir reconnu leurs services, proclamé même leurs bienfaits, l'auteur ne craint pas d'avancer que la plupart des remèdes qui ont été jusqu'à présent employés sont insuffisants, et alors il se demande si le paupérisme serait, non une maladie purement locale du corps social, mais une maladie déterminée, et au moins aggravée par une altération des fonctions de la vie qui anime ce grand corps.

Pour résoudre cette question, l'auteur étudie une à une les causes de la misère telles qu'on les signale ordinairement : l'intempérance, la précocité des mariages, les troubles politiques, l'abus du crédit, la négligence de l'agriculture, les crises industrielles ou financières, les disettes causées par les intempéries des saisons, les épidémies, l'immoralité. Dans l'impossibilité de suivre pas à pas l'examen de toutes ces causes particulières, je prends à titre d'exemple du faire de cet écrivain moraliste ce qu'il dit à propos de l'immoralité :

« Que l'immoralité conduise à la misère ,
» ceux qui s'y abandonnent en altérant leurs
» forces morales et leur vigueur physique ,
» en les jetant dans toutes sortes de dépenses
» ruineuses, cela n'a pas besoin d'être prouvé.
» Mais si les ravages de l'immoralité sont
» funestes à ne les considérer que dans les
» individus isolés , ils le sont beaucoup plus
» encore par la destruction ou l'altération de
» la famille. On s'accoutume trop à considé-
» rer les nations comme des collections d'in-
» dividus ; elles sont ou doivent être des
» réunions de familles. L'enfant dépérit et
» meurt dans l'isolement ; il ne se conserve et
» ne se développe, selon sa nature, que sous
» la protection du père et de la mère : éduca-
» tion du corps et de l'âme, prévoyance pour
» l'avenir, entretien du bien et du pécule pa-
» trimonial, direction, établissement, tout
» cela est dû à l'enfant, sinon aux termes des
» lois civiles, du moins d'après les prescrip-
» tions de la loi morale. Au sein d'une famille
» bien ordonnée, toutes les vertus se déve-
» loppent et avec elles toutes les forces. Le
» présent y tient au passé et se prolonge dans
» un avenir indéfini ; c'est là que s'appren-
» nent d'abord les saints commandements et

» que se gardent les souvenirs respectés et
» chéris. Tout y invite à la sagesse et y re-
» commande l'homme ; tout y prescrit de
» respecter la tombe et le nom des aïeux et à
» soutenir le berceau des enfants. »

Pour guérir cette lèpre de l'immoralité
l'auteur indique des remèdes :

« Ce n'est pas par des lois seulement ou
» par des réglemens d'administration que
» l'on pourra guérir une plaie si profonde.
» Que l'on ouvre ou que l'on ferme les tours,
» on pourra voir diminuer ou augmenter,
» ici le nombre des expositions, là le nombre
» des infanticides ; mais pour réparer les
» ravages d'un mal moral, il faut s'adresser
» aux âmes et y faire pénétrer la vie de la
» vertu. Il ne suffit pas même de fortifier
» l'enseignement religieux ou moral, de ve-
» nir en aide au sacerdoce, d'élever des écoles
» et d'arrêter la propagation des mauvais
» livres, il faut aller plus loin et plus haut :
» les penchans humains peuvent être modi-
» fiés ou contenus, mais l'âme a toujours be-
» soin de mouvement, si vous ne voulez pas
» qu'elle cède aux suggestions impures, atti-
» rez-la dans une sphère plus élevée. Dans
» les villes populeuses, ce n'est pas l'ignorance
» du mal qui fera renaitre les mœurs, ce
» sera l'activité excitée vers les grandes pen-
» sées et les jouissances intellectuelles. A Dieu
» ne plaise que nous oublions la puissance
» de la religion pour accomplir une telle tâche ;
» elle seule possède le frein capable de ré-
» primer l'impétuosité des passions et le feu
» qui purifie les cœurs ; elle seule enveloppant
» toute notre nature dans le cercle de ses
» dogmes, de sa morale, des cérémonies du
» culte, la soustrait aux tentations mauvaises
» et l'entraîne dans cette région pure où elle
» a tant de peine à se soutenir. La civilisation

» moderne, les lumières et les arts viendront
» aussi occuper cette mobile pensée, et, grâce
» à la variété des mouvements qui l'agiteront,
» l'empêcher de se reposer sur la fange.

» Mais n'oublions pas, et cette observation
» se confondra avec notre conclusion finale,
» n'oublions pas que la classe riche ou aisée
» a en ce qui concerne l'amélioration des
» mœurs de grands devoirs à remplir. Vainement elle essaierait de rappeler les classes inférieures à la pureté et à la décence, si elle n'agit d'abord sur elle-même. La société est un tout dont les parties se distinguent et ne se séparent pas. Les classes éclairées et riches sont-elles exemptes de toute complicité dans les désordres des pauvres et des ignorants ? N'est-ce pas d'en haut que vient l'exemple, que vient la séduction ? Ainsi s'améliorer soi-même, se purifier, ce n'est pas seulement se faire du bien, c'est encore travailler à diminuer la misère.»

Vous jugerez comme moi qu'il est difficile de rencontrer une intelligence plus nette, plus haute, un style plus correct, plus ferme et mieux approprié au sujet qui demande de l'ampleur sans redondance, de certains ornements sans recherche d'un vain coloris.

Si je ne m'étais déjà si fort laissé aller au plaisir de citer je transcrirais encore bien des pages éloquentes sur les palliatifs employés de nos jours : les institutions de prévoyance ouvertes aux ouvriers, les caisses de secours mutuels, les écoles, les grands travaux publics, la colonisation; je reproduirais des aperçus lumineux sur l'abus et la déviation du crédit, les perturbations de l'industrie et les moyens de les prévenir; sur les égarements de la spéculation, l'éblouissement des fortunes trop rapides, les abus et les dangers d'un luxe exagéré; je répèterais des réflexions sa-

ges sur la nécessité d'introduire certaines modifications dans la législation des douanes et des octrois ; par exemple le dégrèvement des fers étrangers , des dispositions légales et fiscales propres à encourager les baux à long terme, un dégrèvement de la propriété foncière compensé par des droits de mutation affectant les opérations de bourse ; sur la nécessité d'activer encore le développement de l'instruction dans les campagnes, tout en dirigeant leurs jeunes populations vers l'amour des champs et du travail agricole.

Mais je ne dois pas excéder les ordinaires limites d'un rapport. Je me borne donc à suivre encore quelques instants l'auteur.

Après s'être montré dans l'indication des causes esprit sagace , et dans l'exposé des remèdes, moraliste et économiste éclairé, M. de la Chapelle ne reste pas inférieur quand il se présente à nous comme historien. Il esquisse à grands traits la révolution française et ses résultats. S'il signale et loue comme de précieuses conquêtes de 1789 , la liberté du travail , l'indépendance des hommes entr'eux , sous l'empire des lois, l'égale admissibilité à toutes les fonctions et à tous les honneurs , la séparation de l'ordre civil et de l'ordre religieux, il n'hésite pas à rechercher aussi, à côté du bien, quel a été le danger. Il ne craint pas de constater les maux qui s'y rencontrent.

« Libres, indépendants par suite de l'application des principes de 1789; appelés à donner l'essor à leurs facultés, de quel côté les hommes de notre âge déploientils leur énergie? Où se lancent leurs mobiles désirs? Il est facile de le voir. Ce que le plus grand nombre aujourd'hui recherche, ce sont les jouissances matérielles. et ce qu'on appelle vulgairement les douceurs et les aises de la vie. »

Suivant l'auteur , cette direction qui a été favorisée par la révolution, est aussi « le résultat de deux causes tout à-fait distinctes l'une de l'autre, distinctes aussi de la révolution. La première de ces causes est l'invasion de la philosophie sensualiste et sceptique , la seconde est la faveur accordée à l'industrie et aux sciences physiques , faveur conquise, il est vrai, par leurs progrès, mais qui a jeté trop d'ombre sur les arts et les études plus désintéressées. »

On comprendrait mal la pensée de M. de la Chapelle, si on le supposait coupable d'injustice ou d'ingratitude pour les bienfaits des sciences physiques dans notre siècle. Il a seulement cru reconnaître et a voulu faire remarquer que ces sciences par leurs progrès mêmes, par leurs merveilleuses inventions, ont encore excité l'amour des choses matérielles, la recherche ardente des jouissances du corps, et que pour l'âme, il n'y a plus d'équilibre entre le monde physique et le monde moral.

Aussi un sentiment de découragement semble s'emparer de l'auteur à la fin de son travail. Heureusement sa droite et ferme raison , sa constante impartialité , le relèvent un peu de ce découragement qu'il a exprimé en termes souvent rudes, mais toujours sincères.

Voici la fin de ce mémoire:

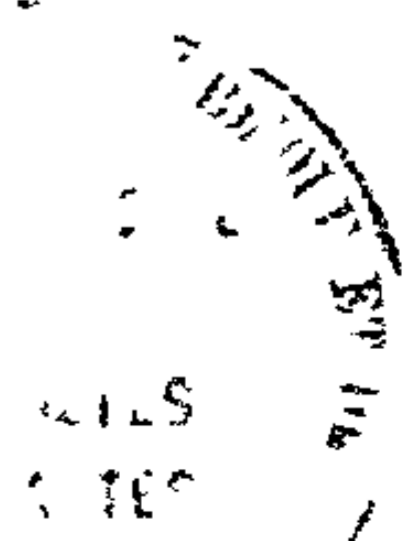
« Résumons-nous : les causes morales qui engendrent ou aggravent la misère, et qui produisent des souffrances analogues dans toutes les classes de la Société, peuvent se ramener à une: l'affaiblissement de la vertu, et ce qui s'en suit, l'abaissement de l'idée du bonheur.

• En cherchant notre satisfaction dans les plaisirs sensibles et les jouissances person-

» nelles, nous nuisons à nous-mêmes et à la
» Société : à nous-mêmes si nous sommes
» pauvres, en préparant par la dissipation du
» jour, les privations du lendemain ; si nous
» sommes dans l'aisance ou dans l'opulence,
» en favorisant en nous l'expansion de désirs
» que nous ne pourrons satisfaire, ou qui,
» satisfaits, nous rendront plus malheureux ;
» à la Société, parce que nous ne laissons pas
» les divers agents et forces de production
» suivre leur direction naturelle et que le
» luxe absorbe des efforts qui seraient mieux
» réservés aux travaux nécessaires. Les remè-
» des autant qu'ils dépendent de l'autorité
» publique, n'ont pas besoin d'être signalés :
» elle les met en œuvre avec un soin actif et
» persévérant. En tant qu'ils dépendent de
» nous, ils se résument en un seul, l'amélio-
» ration de nous-mêmes. Préférons la dignité
» morale aux jouissances matérielles, la fa-
» mille à l'industrie, l'honneur et même les
» honneurs à la richesse, et nous aurons fait
» un grand pas vers le bien.

» La charité couronnera l'œuvre. *Il y aura*
» *toujours des pauvres parmi nous* ; il faut
» que la résignation et la charité vivent d'une
» vie active. Que la charité donc multiplie
» ses œuvres, œuvres privées, collectives,
» publiques ; apprenons à nous soumettre, à
» nous combattre : au lieu de chercher le
» plaisir, consultons le devoir et aspirons au
» bonheur, ou, pour parler un plus simple
» langage, au contentement. Ce mot si bien
» fait par nos ancêtres, indique l'état de l'âme
» où, se dominant elle-même et ne se jetant
» pas au-dehors, elle demeure tranquille.
» Demandons-le à Dieu. »

Tel est ce remarquable mémoire dont mes citations, bien qu'étendues, n'ont pu donner qu'une imparfaite idée. En le lisant, l'esprit



satisfait se sent porté dans ces régions élevées de l'intelligence, où les horizons sont vastes et les aspects riches et variés ; on sent que l'auteur, maître de son sujet, au lieu de l'émettre en de multiples détails ou d'arides calculs statistiques, le saisit dans l'ensemble et le concentre, quelque vaste qu'il soit, dans une puissante généralisation.

Après ce que nous venons de dire, il est presque superflu d'ajouter que M. de la Chapelle a obtenu le prix de 500 fr. proposé par l'académie impériale de Bordeaux. Elle a proclamé avec satisfaction que jamais elle n'avait eu occasion de reconnaître une plus grande droiture d'idées, une expression plus vigoureuse, un discernement plus haut et un sentiment moral, plus nettement et plus profondément développé.

Séance du 17 Avril 1856.

M. le président Jouvin dépose les ouvrages suivants :

Travaux de l'académie de Reims ; revue suisse ; bulletin de la Sarthe ; mémoire de la société de Montbéliard ; compte-rendu de la société d'acclimatation ; bulletin de la société d'agriculture centrale de Paris, et offre en hommage, de la part de MM. l'abbé Azaïs et Ch. Domergue, le *Journal d'un voyage en Orient*.

M. Pelet met sous les yeux de l'académie un verre antique, récemment découvert à Nîmes, en creusant les fondations d'un mur dans une vigne, à l'ouest de l'abattoir, verre, ou plutôt,

vase qu'il doit à la généreuse obligeance de M. Andorre.

Afin de mieux montrer tout le prix de cet objet curieux, et peut-être unique, dont le hasard, ce grand découvreur de richesses archéologiques, vient de le mettre en possession, M. Pelet présente sommairement l'histoire de la peinture sur verre, s'aidant particulièrement de l'écrit publié par M. Eugène Baresté. Il démontre d'abord l'absurdité de la croyance, généralement répandue, que l'art de peindre sur verre est un *secret* perdu. Les procédés étaient parfaitement connus et furent notamment indiqués ou employés par Hudiguet de Blancourt en 1667, par le célèbre verrier Kunckel en 1679, par Leviel, qui écrivait en 1774 : « Si la cessation des grands travaux de » peinture sur verre, dès le commencement » du xviii^e siècle a donné lieu parmi nous à » l'extinction des fours de verreries où on » composait des verres de couleur, le secret » n'en est point perdu. »

Après avoir ainsi montré que cet art n'a jamais été un secret, M. Pelet reproduisant les opinions et les vues de M. Baresté, se livre à l'étude de la peinture sur verre et de l'origine de cette matière. Malgré l'assertion de Josèphe, qu'ont répétée successivement Pline, Tacite, Strabon, et ensuite les historiens modernes, M. Pelet ne croit pas pouvoir préciser l'époque de cette découverte; tout ce qu'on peut dire pour fixer le point de départ, c'est qu'il n'est fait aucune mention du verre dans l'ancien Testament, tandis qu'il en est souvent parlé dans le nouveau, dans les épîtres de S. Paul, de S. Jacques, et dans l'Apocalypse. De ces recherches sur l'origine du verre, M. Pelet passe à l'examen des ouvrages en verre chez les différents peuples. Il assigne successivement la place que chacun d'eux peut occuper dans l'art, depuis les Egyptiens et les

Phéniciens, jusqu'aux Romains et jusqu'aux mosaïques chrétiennes sur vitrail du moyen-âge. En vous faisant connaître, dit M. Pelet, en finissant, l'histoire de la peinture sur verre depuis son origine jusqu'à sa décadence, telle que l'a publiée M. Baresté, nous avons eu pour but de vous faire apprécier l'importance que nous attachons à un verre peint, de fabrique romaine, que nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux; on y voit très-distinctement la représentation d'un combat, ou peut-être d'une chasse, que l'irisation du verre n'a pas assez détruite pour qu'on n'y puisse bien apercevoir deux personnages armés chacun d'un bouclier et d'une lance, véritablement peints sur verre, sans que les couleurs aient été trop dénaturées par un long séjour dans la terre.

Au commencement du xviii^e siècle on a cru un instant avoir découvert une peinture antique sur verre, mais il est évident, d'après la description qu'en fait Winckelmann (origine de l'art, liv. 1 ch. 11 p. 32) que ce n'était qu'une espèce de mosaïque fondue et non point une peinture. Voici la description que fait de cet objet notre savant antiquaire, M. Baresté :

« Deux petits morceaux de verre qui ont
» paru depuis quelques années à Rome, et
» qui n'ont pas tout-à-fait un pouce de longueur sur un tiers de pouce de largeur,
» attestent ce que je viens d'avancer, l'un de ces morceaux offre, sur un fond obscur et colorié, un oiseau ressemblant à un canard, et ayant des couleurs très-vives et très-variées, mais représentant plutôt une peinture chinoise, qu'un ouvrage fait d'après le naturel. Le contour est résolu et tranchant, les couleurs sont belles et pures, d'un effet très doux, parce que l'artiste y a pratiqué, tour-à-tour, suivant l'exigence des cas, les

» verres opaques et transparents. Le pinceau
» le plus délicat d'un peintre en miniature,
» n'aurait pu rendre plus nettement le cercle
» de la prunelle, ainsi que les plumes apparen-
» tes et hérissées de la gorge et des ailes à
» l'origine desquelles ce morceau est cassé.
» Mais ce qui surprend surtout, c'est que le
» revers de cette peinture offre le même oiseau,
» sans qu'on puisse remarquer la moindre
» différence dans les points ou dans les autres
» détails. On peut conclure d'après cela que
» la figure de l'oiseau est continuée dans
» toute l'épaisseur du morceau.

» Cette peinture paraît grenue des deux
» côtés, et faite de pièces de rapport à la ma-
» nière des ouvrages de mosaïque; mais elle
» est composée si artistement, qu'on ne sau-
» rait apercevoir les jointures avec la meil-
» leure loupe. D'après l'état de la pièce, il
» était difficile de se former une idée de
» l'exécution de ce travail. La manœuvre en
» aurait été longtemps une énigme, si l'on
» n'avait pas découvert à l'endroit de sa cas-
» sure, qu'on avait pratiqué les filets des
» mêmes couleurs qui paraissent sur la su-
» perficie et qui règnent dans tout son diamè-
» tre. Au moyen de cette découverte, on a
» pu conclure que la peinture de ce morceau
» a été composée de différentes tranches de
» verre coloré qui, mises en fusion, s'unis-
» sent en se parfondant.

» Le second morceau est exécuté de la
» même manière, il représente divers orne-
» ments. »

Il est bien évident que les objets décrits par l'auteur de *l'Histoire de l'art chez les anciens*, ne sont pas des peintures sur verre et que, sous ce rapport, notre vase serait encore un monument unique en ce genre.

Nous avons d'abord pensé que c'était là une peinture à l'huile ou au vernis; mais dans

ce cas il serait fort étonnant qu'elle eût résisté à l'action du temps pendant 18 ou 20 siècles.

Dans tous les cas, ce vase serait toujours un objet unique, et les prétendus savants du xviii^e siècle qui avaient fait usage de cette méthode en annonçant la résurrection du secret de peindre sur verre, n'auraient pas même été les inventeurs de cette supercherie.

Nous avons envoyé à M. Mérimée une peinture fidèle de ce vase, exécutée par notre confrère M. Jules Salles; M. l'inspecteur général des monuments historiques, nous répond à ce sujet :

« Votre verre me paraît infiniment curieux; ce serait un cadeau magnifique pour Cluny ou pour le Louvre... De toute façon cela me semble digne d'un musée; malheureusement vous ne tenez pas au vil métal, sans cela vous ne manqueriez pas d'acquéreurs ! »

M. Ollive Meinadier, chargé de rendre compte d'un numéro des annales de la Société d'agriculture, arts et commerce du département de la Charente, y a trouvé surtout une notice intéressante sur un piano, fabriqué par un luthier d'Angoulême.

« Au premier aspect, il semblerait, dit M. Ollive Meinadier, qu'un pareil objet est peu digne de l'attention d'une Société sérieuse, et pourtant quand on réfléchit que cet instrument est entré dans tous les salons de la ville et même de la campagne, et qu'il a pris dans nos réunions la place laissée vide par la causerie de nos pères qu'en ont bannie nos orages politiques; quand on considère qu'il est ainsi devenu l'aliment le plus effectif de l'esprit de sociabilité, si on remarque surtout que cette industrie jette annuellement dans le commerce une valeur de huit à douze millions de francs, on ne s'étonnera pas que la Société de

la Charente soit allée jusqu'à nommer une commission pour juger l'œuvre nouvelle.

» L'instrument présenté par M. Vallantin, est un piano droit à *trois cordes verticales*, à *six octaves trois quarts* (de l'*ut* grave au *la* aigu). Il ne se recommande point par des améliorations nouvelles. M. Vallantin s'est sagement attaché à reproduire les modèles les plus récents, sortis des ateliers d'Erard. Il a porté à son travail les soins les plus minutieux, ainsi que vous allez en juger par quelques indications :

» La *Caisse*, solidement construite en bois parfaitement sec, est soutenue par huit *barrages* de sapin, contenus et bridés sur leurs deux faces par des pièces de chêne du nord, d'un centimètre et demi d'épaisseur, condition négligée en général pour les barrages des pianos ordinaires.

» Les remplissages, au sommet comme au pied de la caisse, sont en chêne et faits de trois pièces de bois debout. Le tout est relié par une traverse en chêne, prise d'un bout à l'autre de la caisse, dans les barrages et les montants.

» Il est inutile d'insister sur l'importance d'une telle solidité. La caisse d'un piano n'est pas une simple enveloppe; elle maintient à leur place, en même temps qu'elle renferme, toutes les diverses parties du mécanisme intérieur qui exigent tant de précision dans leur position relative, et le plus petit dérangement produit en elle par le mouvement ou par l'action de la température, réagit nécessairement sur ce mécanisme de la manière la plus funeste.

» La *table d'harmonie*, soigneusement disposée en sapin de fibres convenables, est soutenue par des arcs boutants de sapin rouge.

» Le sommier des chevilles, en hêtre scié sur maille, n'est point simplement plaqué, com-

me le sont d'ordinaire, ceux des pianos de facteurs de second ordre, mais bien muni d'une bonne doublure de plusieurs pièces de hêtre en bois montant, offrant une résistance suffisante à l'effort des chevilles.

» Le *sommier des pointes* est en fer, du système dit *sommier prolongé*, invention heureuse, qui, en permettant, sans réduction de la table d'harmonie, l'emploi de cordes moins longues, les rend moins susceptibles de se briser et maintient plus longtemps leur accord.

» Le *chevalet* est de deux pièces, hêtre et cornier, collés l'un sur l'autre. Le *sillet* est à crémaillères d'un bout à l'autre, condition trop souvent négligée et cependant bien favorable au maintien de l'accord.

» Le *mécunisme* est établi avec précision et d'un bon système, avec étouffoirs sous les marteaux, dont les noix sont fixées et retenues par des fourches en cuivre avec vis de pression. La garniture des têtes de marteaux, si importante pour la qualité et l'égalité des sons, est composée de deux épaisseurs de feutre blanc recouvrant elles-mêmes deux autres épaisseurs de cuir.

» Les *touches*, montées sur pointes ovales, ont paru soigneusement et régulièrement plombées.

» Enfin, la *pédale douce*, dont on ne peut se servir dans un si grand nombre de pianos, est ici du système Erard et très-égale dans ses effets sur toute l'étendue du clavier.

» Tout cela ne présente, sans doute, aucune innovation, mais l'exécution est généralement bonne, et parmi les modifications récentes, M. Vallantin a su choisir avec discernement, pour chaque partie de son piano, celles qui présentaient quelque amélioration réelle, bien qu'elles apportassent souvent avec elles une

augmentation sensible dans le prix de fabrication.

» La bonne exécution de toutes les parties séparées ne suffit pas toutefois à la réussite d'un piano. Il faut encore que dans leur combinaison, dans leur agencement général, rien ne vienne contrarier l'action de chacune d'elles. Sur ce point, l'audition est venue confirmer le jugement que l'inspection du piano avait déjà dicté. Le son a paru précis, distinct, bien gradué, peut-être un peu métallique ; mais l'usage ne tardera pas à le modifier sur ce point. Sans le comparer avec les pianos d'Erard ou de Pleyel, avec lesquels le facteur lui-même n'entend pas le mettre en parallèle, entendu à côté des pianos de Bucher, Bardies, Aucher et autres, qui se trouvaient en même temps dans le magasin de M. Vallantin, il a paru produire des sons, peut-être supérieurs en volume, au moins égaux en qualité.

» Si, laissant de côté l'instrument, on vient à considérer le meuble, on peut dire que sa robe, en acajou moucheté, à coins ronds rapportés et caisse à cylindre, fait honneur à l'ébénisterie Angoumoisine et ne le cède point à celle des pianos les plus soignés des fabriques parisiennes.

» En résumé, la commission chargée de l'examen du piano de M. Vallantin, pense que ce facteur mérite des éloges et des encouragements pour le résultat obtenu dans ce premier essai. En Allemagne, où l'instruction musicale est plus développée qu'en France, il est peu de villes, même d'une importance secondaire, qui ne possèdent des fabriques de pianos. La France tend aujourd'hui à entrer dans cette voie. Nous devons donc nous applaudir si nos départements ne restent pas en arrière, comme nous nous réjouissons toutes les fois

qu'un progrès réel vient à s'accomplir dans notre patrie. »

M. d'Hombres communique à l'Académie ses nouvelles observations georgico-météorologiques pendant l'année 1857.

Il a encore, comme les années précédentes, noté les produits obtenus dans les diverses récoltes du département, et d'abord a traité de celle qui a laissé le plus à désirer : celle des vers-à-soie. Il a constaté l'insuccès presque général des éducateurs du Gard. Il ne prétend pas, comme quelques-uns, en avoir trouvé la cause dans la mauvaise qualité de la graine ou les mélanges et les sophistications d'une coupable cupidité ; il n'essaie pas de percer encore le mystère de ce désastre ; il conseille sagement de se procurer, par tous les moyens possibles, une bonne graine, et ne désespère pas des efforts de la science pour faire cesser cet insaisissable fléau.

M. d'Hombres passe ensuite, nous l'avons dit, en revue toutes les récoltes du pays. Il remarque la diminution de celles des vignes, des sainfoins, des luzernes, des pommes de terre et surtout de celle des céréales. Ici, il entre dans de précieux détails. La récolte des céréales, dit-il, a été loin d'atteindre, pour nous, les résultats que nous attendions. La constitution atmosphérique, peut, il est vrai, avoir influencé sur leur rendement. Les pluies, les brouillards arrivés au moment de la floraison, leur causent souvent, on le sait, des dommages sérieux. Mais peut-on voir dans ces faits la cause de notre déception, lorsque dans les contrées qui avoisinent la nôtre, et qui, par conséquent, sont soumises aux mêmes influences, on a obtenu de très-beaux résultats ?

Les céréales seraient-elles menacées d'une maladie particulière ! Sur une première obser-

vation, aussi scrupuleuse qu'elle puisse être, il n'est point permis de hasarder une pareille crainte. Nous laisserons parler les faits, et les hommes spéciaux prononceront. La question est assez importante pour mériter quelque attention.

Vers la fin de juin, les blés étaient fort beaux, et comme nous l'avons dit, ils semblaient nous promettre une moisson abondante. Cependant, on put bientôt remarquer que les épis ne jaunissaient pas uniformément. C'étaient d'abord, ça et là, des points d'un jaune douteux, qui contrastaient singulièrement avec la couleur vert pâlisant de l'épi. Peu à peu ces points augmentèrent, et en examinant les épis, on trouvait que ces points correspondaient à des grains un peu retracts, d'une consistance un peu molle, s'écrasant facilement sous la plus légère pression et laissant suinter un liquide jaunâtre. Les autres grains, étaient plus pleins, plus fermes, l'intérieur était blanc tarteux.

» Quelques jours plus tard, lorsque les blés eurent jauni, qu'ils étaient au moment d'être coupés, l'on apercevait, on le comprend, moins de différence dans la couleur des épis. Cependant, en les examinant de près, on les voyait encore pointillés de jaune pâle, et sous chacun de ces points, se trouvaient des grains complètement desséchés et dont plusieurs pouvaient être confondus avec la balle qui les enveloppait.

» Je fis part de cette observation à des agriculteurs, qui pensèrent que ces manques (c'est ainsi qu'ils appelaient les grains avortés) étaient dus à l'effet de la pluie. On devait, disaient-ils, les remarquer surtout dans la partie de l'épi exposée au Midi, c'est-à-dire, du côté où la pluie nous arrive plus fréquemment. Il n'en était rien. Disons, toutefois, que les toselles blanches étaient plus atteintes que les

toselles rousses ; celles-ci , plus que les froments ; les orges , les paumelles , les avoines en étaient exempts.

» On voyait des champs, où ce que nous appellerons le mal, n'existait pas. D'autres, attenants à ceux-ci, qui en étaient plus ou moins atteints ; d'autres, enfin, où l'on pouvait apercevoir qu'il faisait journellement des progrès.

» En général, la récolte des grains peut être évaluée à une moyenne. Si les bonnes terres ont produit neuf à dix fois la semence, il s'en est trouvé un plus grand nombre dont le rendement n'a pas dépassé cinq pour un. C'est bien peu, lorsque partout on parle de récoltes excellentes, lorsque nos voisins, des bords du Rhône, ont eu des produits fabuleux ! »

Après l'exposé complet et fidèle de tous les faits agricoles, M. d'Hombres arrive à la partie scientifique de son travail, et il dit :

« En examinant la marche de nos instruments pendant l'année 1857, nous voyons en janvier de nombreuses oscillations dans la colonne barométrique, quelques écarts ou plutôt, quelques variations brusques, qui, si elles sont moins importantes que celles que nous avons observées déjà, et notamment en 1856, méritent cependant d'être notées à cause de leur rapprochement.

» Ainsi, le 1^{er} janvier, la colonne de mercure marquait 755,04 mill. Elle baissa graduellement jusqu'au soir du 4, et à neuf heures elle était descendue à 738,52. Suivant ensuite une marche ascendante, elle marquait le 9, 751,30 ; le baromètre baissa de nouveau le même jour et après plusieurs oscillations, la hauteur du mercure était exprimée le 13 matin par 725,87 (c'est le dernier degré de son échelle pour 1857). Dans les registres de mon père, depuis 1802, nous ne trouvons que sept

années où le minimum ait été inférieur à celui que nous notons ici.

» Le 14 janvier, la colonne barométrique était remontée de 13,70 mill., et le lendemain, à l'observation, elle marquait 750,22, c'est-à-dire qu'elle était encore remontée de 10,65 millimètres.

» Pendant les cinq jours qui suivirent, le baromètre continua à monter et le mercure arriva, le 20, à 754,75 pour retomber, le 21, à 742,82, éprouvant dans les 24 heures, une dépression de 11,83 mill.

» Dans le mois de février et les mois suivants, nous notons aussi de nombreuses oscillations dans la marche du baromètre, mais elles n'offrent rien de remarquable, nous n'en parlerons pas et nous nous bornerons à ajouter, que les variations diurnes, les moyennes de midi, du mois, que la moyenne de l'année confirment encore les principes reconnus et sont à-peu-près égales à notre moyenne de 55 ans.

» Jamais, peut-être, la chaleur ne s'était soutenue avec plus de persistance, mais bien rarement aussi, les froids ont offert moins d'intensité qu'en 1857. Ceci peut paraître extraordinaire, lorsque le tableau, joint à ces quelques notes, porte 41 jours de glace et 30 jours de gelées blanches. Mais nous devons dire que quatre fois seulement au printemps et huit fois en automne, nous avons vu des gelées blanches sans glace.

» Les froids ont été longs, sans doute, mais le thermomètre qui, en juillet, et plusieurs jours de suite, a marqué 32°, n'est pas descendu au-dessous de 2°50. L'étendue de ses variations nous donne 37°50, et la moyenne, depuis 1802, égale 38,34; il y a donc une différence de 0°84.

» Nous ne terminerons pas sans parler de la quantité de pluie tombée cette année. Plu-

sieurs contrées du midi de la France, en ont souffert. On s'en est beaucoup préoccupé; on l'a regardée comme exceptionnelle. Mais ce qui nous semble surtout remarquable, c'est la différence qui existe entre la quantité d'eau tombée dans chaque saison en 1857, comparée avec nos moyennes de ces mêmes époques.

» Si le printemps et l'été furent secs, l'automne et l'hiver ont, au contraire, été très-pluvieux. Nous ne trouvons pas, dans toutes nos observations, une seule année, dans laquelle il soit tombé, en automne, une quantité d'eau aussi grande que celle que nous enregistrons dans nos observations météorologiques de cette année. C'est aux 514,95 millimètres de pluie tombés en automne qu'il faut demander compte des sinistres qui ont désolé tant de contrées. »

OBSERVATIONS EN 1857.

ÉPOQUES	MOYENNES.			NOMBRE DE JOURS						
	BAROMÈTRE A ZÉRO.	THERMOMÈTRE	DDOMÈTRE.	BEAUX.	NUAGEUX	COUVERT	PLUIE.	VENTS	GLACE	GELÉE BLANC.
	mill	0.	mill							
Printemps ..	716,65	14,78	93,40	40	28	21	21	15	4	5
Ete.....	748,69	24,16	83,25	56	26	10	13	26	»	»
Automne. .	747,46	15,66	514,95	30	23	38	37	23	3	7
Hiver . . .	751,20	6,60	391,80	47	15	28	29	16	34	18
Année	718,50	15,37	1083,40	173	92	100	100	80	41	30

Séance du 1^{er} Mai 1858.

La séance s'ouvre sous une impression douloureuse. La plupart des membres de l'Académie venaient d'apprendre la mort soudaine et

prématurée de M. Isidore Brun. M. le Secrétaire confirme la triste nouvelle, en donnant lecture d'une lettre de M. Soulier, gendre de M. Brun, qui annonce la perte qu'il vient de faire, et M. Pelet communique, à son tour, quelques lignes bien senties, qu'il se propose d'insérer dans un journal de la localité.

L'Académie décide aussitôt qu'elle consignera l'expression de ses profonds et unanimes regrets dans le procès-verbal, qui sera envoyé à la famille.

L'Académie veut ainsi, et dès-à-présent, et avant un hommage public, donner un premier témoignage de ses sentiments et de son deuil.

M. Teulon, dont les plus graves travaux de judicature n'ont ni refroidi le zèle académique ni émoussé l'esprit littéraire, lit un fragment étendu du sixième livre de l'*Enéide*, ce beau livre où abondent les tableaux les plus magnifiques et les plus émouvants; où tout est serene, radieux; où comme dans ces heureux bocages de l'Elysée, décrits par le poète latin avec une adorable perfection (*) règne l'air le plus pur, le plus libre (*largior*), où tout se revêt d'une éclatante lumière, *lumine vestit purpureo*; où pour tout dire, en un mot, l'éclat de l'expression égale la grandeur de l'idée.

Entre tant de beautés poétiques et même morales, entre tant de passages l'Académie n'a pas seulement remarqué l'épisode de Marcellus et le discours d'Anchise, qui déroule aux yeux de son fils la grandeur future de Rome et la gloire de tant de héros qui illustreront un jour l'empire d'Enée, elle a été frappée d'un passage ou

(*) *Devenère locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.
Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo; solemque suum, sua sidera nôrunt
Pars in granineis, etc., etc.*

le traducteur a pu joindre à la fidélité accoutumée de son expression , à la fermeté habituelle de son style, l'attrait de plus qui s'attache à la variété. Ce passage est la description du Tartare , qui offre la peinture des différents criminels. Les premiers, les Titans, les athées, les mauvais frères, les parricides , les traîtres, les adultères et leurs supplices , Thésée le ravisseur de Proserpine , éternellement assis , *sedet æternumque sedebit* , et l'impie Phlegias, qui de sa grande voix , *magna voce* , enseigne le respect de la justice et des dieux , *Discite*.

Ce fragment le voici :

Tout-à-coup le Troyen

Regarde , et sous un roc au front aérien ,
A gauche, il voit un fort d'éternelle structure ,
Qu'entourne un rempart de sa triple ceinture.
Le fougueux Phlégéton de ses flots enflammés
L'enveloppe , roulant des débris consumés.
En face est une immense et gigantesque porte
D'un diamant massif ; et la main la plus forte,
Les humains, les dieux même en leurs emportements
Ne pourraient l'arracher à ses durs fondements.
Une tour, tour de fer, s'élève dans la nue.
D'un manteau tout sanglant Tisiphone vêtue
Réside sur le seuil, et veille jour et nuit.
De là les fouets cruels font résonner leur bruit,
Et les gémissements et le fracas des chaînes
Se mêlent aux douleurs des plus atroces peines.
Enée , en écoutant , s'arrête épouvanté.
O vierge, quels sanglots , dit-il , ont éclaté ?
Qui sont ces criminels et pourquoi ces tortures ?
Que de cris déchirants sous ces voûtes obscures !
La prêtresse répond : « Prince chéri des dieux ,
Nul mortel au cœur pur n'a visité ces lieux ,
N'a jamais pu franchir la porte scélérate.
Mais lorsque je reçus de la divine Hécate
La garde de l'Averne et de ses bois sacrés ,
Elle me révéla ses secrets abhorrés.
C'est là que Rhadamante, en juge impitoyable,
Interroge , confond, et punit le coupable ,
Le forçant d'avouer les complots odieux
Qu'il avait dérobés, vivant, à tous les yeux ,

Mais que tardivement dans la mort il expie,
S'armant d'un fouet vengeur et poursuivant l'impie,
Tisiphone le frappe, insulte à ses tourments,
Fait siffler sur son front ses tortueux serpents ;
Puis, appelant ses sœurs du fond du noir Ténare ,
Dechaîne contre lui leur cohorte barbare. »

Les portes, tout-à-coup, roulant sur leurs vieux gonds
S'ouvrirent devant eux avec d'horribles sons.

« Vois quelle affreuse garde au seuil veille sans cesse,
Et quel spectre en défend l'accès, dit la prêtresse.
Au-dedans siège l'hydre aux cent gosiers béants ,
Le plus hideux parmi tous ces montres géants.
Plus loin est le Tartare : il plonge sous les ombres
Aussi bas que deux fois de ces demeures sombres
On mesure d'espace à la voûte des cieux.
Là sont les fiers Titans, ces fils audacieux
De la terre : du haut de l'Olympe sublime
Par la foudre jetés , ils roulent dans l'abîme.
Là, j'ai vu d'Aloüs les coupables enfants
Aux corps prodigieux , mais aux vœux décevants,
Qui voulaient, de leurs mains, renversant l'Empiree,
Ravir au roi des dieux sa couronne éthérée.
J'ai vu dans les horreurs d'un cruel châtement
L'orgueilleux Salmonée : il osait follement
Simuler le tonnerre et ses flammes splendides ,
Et sur un char traîné par des coursiers rapides ,
Brandissant une torche aux immenses clartés ,
Il allait triomphant à travers les cités ,
Forçait à l'adorer les peuples de la Grèce ,
Et des honneurs divins il savourait l'ivresse.
L'insensé ! par le bruit des pieds de ses chevaux
Et par son pont d'airain qui frappait les échos
Il croyait imiter la foudre inimitable.
Mais le grand Jupiter , le seul , le véritable ,
Lança sur lui , du haut des dômes enflammés ,
Non pas de vains flambeaux, des tisons enfumés ,
Mais un trait qui mit fin à sa pompe bizarre ,
Et le précipita dans le fond du Tartare.

Plus loin, et dans le lieu le plus bas des enfers,
Est couché Tityus : neuf arpents sont couverts
Du corps de ce géant, nourrisson de la terre ,
Un énorme vautour à la poignante serre ,
Au bec recourbé , plonge en son foie immortel :
Dans sa vaste poitrine un supplice éternel
Habite ; il met à nu ses entrailles saignantes,
Et torture à jamais ses fibres renaissantes
Te parlerai-je encor du lapythe Ixion •

Et de Pirithoüs ? Pour leur punition
Un affreux rocher pend sur leur tête tremblante,
Les menaçant toujours de sa chute imminente.
L'éclat des lits dorés, devant eux resplendit,
Et de mets succulents tentent leur appétit.
Mais parmi tout ce luxe, à leurs côtés, à table,
La plus grande Furie et la plus redoutable
Leur défend de toucher à ces festins de rois ;
Elle agile sa torche et fait tonner sa voix.
Là, sont les malheureux ayant haï leurs frères,
Ou trahi leurs clients ou repoussé leurs pères,
Ou couvé pour eux seuls un trésor enfoui,
Dont jamais par leurs dons le pauvre n'a joui,
Ceux qui dans l'adultère ont terminé leur vie ;
Ceux qui se sont armés pour une guerre impie ;
Et des bienfaits reçus les ingrats oublieux.
Tous attendent leur peine, enfermés dans ces lieux.
Ne me demande pas quel sera leur supplice,
Quelle forme revêt l'éternelle Justice.
L'un roule avec effort un bloc énorme, ardu ;
Aux rayons d'une roue un autre est suspendu.
Le malheureux Thésée, assis sur ses rivages,
Doit demeurer assis jusqu'à la fin des âges :
Phlégias est de tous le plus infortuné,
Et de sa grande voix l'enfer a résonné ;
« Apprenez, apprenez à n'être point injustes,
A respecter des dieux les volontés augustes. »
Ce traître assujettit sa patrie à des rois ;
Celui-là, pour de l'or fit et défit les lois ;
Un troisième brûla d'une flamme funeste ;
Dans le lit de sa fille il apporta l'inceste.
Tous ont osé le crime et tous l'ont accompli.
Par cent bouches de fer fût-on même servi,
On ne pourrait compter le nombre des victimes,
Les noms des châtimens qui peuplent ces abîmes.
Mais poursuis ton chemin : Hâtons-nous, fils des dieux :
Il est temps d'achever ton dessein glorieux.
Je vois d'ici, je vois les murailles noircies
Du palais de Pluton, que Vulcain a bâties ;
Et j'aperçois la voûte et les portes d'airain,
Où tu dois déposer nos présents de ta main.

M. le président distribue les recueils suivants :

1° Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers ;

2° Revue agricole et industrielle de Valenciennes ;

3° Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie ;

4° Deux brochures de M. Rebold , président de la Société des sciences industrielles , arts et belles-lettres de Paris , qui contiennent l'une l'exposé de son système d'application universelle de l'électricité aux besoins hygiéniques et thérapeutiques de l'homme et des animaux et à l'agriculture , l'autre trois rapports sur ce système.

M. Bousquet lit les deux fables suivantes , écrites avec une grande facilité et avec un naturel qui laisse à la pensée tout son relief , qui même la rend plus saillante et plus pénétrante :

Les trois souris.

Une souris dormait près de sa mère ;
(Je ne sais point de plus doux oreiller ;)
Lorsque le cri d'une commère
Vint, en sursaut , la réveiller.
Qu'arrive-t-il à la voisine ,
Demanda-t-elle , en s'allongeant ?
Le nez au vent , elle est souvent mutine ;
Son mari n'est pas tendre , et la langue et la dent ,
En sont aux prises , j'imagine.
Sa mère la retient : ou voulez-vous aller?...
Vous convient-il de vous mêler
Aux débats d'une ménagère ?
Fi donc ! je ne suis pas , ma chère,
Sans crainte pour votre cerveau ;
Vous fourrez partout le museau.
L'avis était prudent ; mais notre jeune fille
Se croyait plus d'esprit que toute la famille ;
Elle a levé le pied : voisine , me voici ;
Je sors d'un bien pénible songe ;
Vous aviez du chagrin , ce n'était qu'un mensonge ,
N'est-ce pas ? J'ai besoin de le penser ainsi...
Ma mie , on ne peut mieux jouer l'officieuse ;
Mais vite delogez d'ici ;
Vous êtes , à mon su , bavarde et curieuse ;
Et c'est trop de moïtie pour se rendre odieuse.

Les deux chiens.

Deux chiens vivaient du même maître :
Divers d'esprit comme d'humeur,
L'un était gras, par trop peut-être ;
L'autre était maigre à faire peur.
Le sort a d'étranges caprices :
D'un os qu'on jette à vos services ;
Ami, vous prenez vos repas ;
Et, libre de soins, votre frère
N'a qu'à dormir, la bonne chère,
A son réveil ne manque pas...
Que voulez-vous? notre rôle diffère,
Il flatte; et moi, je sers. Mais que me fait son bien ?
Quelque infime qu'il soit, je suis content du mien.
Et ce chien disait vrai; pour un grand caractère,
Seul, le devoir est tout; et le reste n'est rien.

Séance du 15 mai 1858.

Après avoir déposé sur le bureau, ou distribué les recueils des Sociétés Académiques, de Valenciennes, du Mans, de Toulouse et de Nantes, M. le président offre les *poésies* et un *roman* de Reine Garde. Il rappelle l'hommage poétique, que la modeste auteur adressait récemment à l'Académie et promet une nouvelle et prochaine communication.

M. le président Jouvin analyse un mémoire envoyé par M. Maillet, de la Fère en Tardenois (Aisne), qui propose, pour amener à Nîmes *les plus belles et les meilleures eaux*, de creuser un certain nombre de puits dont il donne la dimension. Avant de juger cette idée déjà connue, l'Académie décide que le mémoire sera soumis à l'examen de M. Jules Teissier. M. Nicot fait sur un nouvel ouvrage de MM. Azais et Domergue le rapport qui suit :

Vous avez reçu de M. l'abbé Azais un deuxième volume, contenant de nouvelles impressions d'un voyage en Orient. Je n'en rends pas compte parce que les usages Académiques me l'interdisent, mais je puis assurer que ce *journal* d'une excursion dans le Liban, à Balbeck et dans quelques villes des côtes de Syrie et de l'Asie Mineure, ne vous offrira pas moins d'attrait que *le Pèlerinage en Terre-Sainte*. N'est-ce pas assez louer l'œuvre récente de notre docte et bon confrère, n'est-ce pas vous inspirer le désir de la connaître vous-mêmes ?

La seconde partie du livre de M. Azais est due à son bien aimé compagnon de voyage, M. Domergue, qui a visité successivement quelques villes de la côte occidentale de l'Asie-Mineure, le littoral de la mer de Marmara, Constantinople, plusieurs îles de l'Archipel, enfin Athènes, qui a été pour le touriste souvent inspiré, pour le conteur toujours aimable, un sujet de profondes observations religieuses, morales et artistiques.

Maintenant que vous savez quelles contrées sont décrites, je vais dire comment elles l'ont été.

Et d'abord je dois indiquer à quelle classe de voyageurs appartient l'auteur.

Les uns décrivent avec une exactitude méthodique, minutieuse, tous les lieux qu'ils visitent, ne faisant grâce ni d'un chemin, ni d'un pan de mur, ni d'une allée d'arbres, et redisant tous les accidents de la *création* extérieure, ils nous placent dans le monde des sens. Les autres, comme Dupaty (1) par exemple et Chateaubriand (2), ne racontent leurs courses d'exploration que pour fournir un

(1) *Lettres sur l'Italie*.

(2) *Itinéraire de Paris à Jérusalem*.

texte, j'allais dire, un prétexte à leur imagination, cherchant bien moins à instruire qu'à immortaliser leur nom en l'associant en quelque sorte à ces grands tableaux de la nature ou de l'art qui charment les esprits par les harmonies du monde physique, et les enivrent des ravissements du monde idéal. Les uns nous conduisent dans les bourgs et les chaumières, les maisons bourgeoises. Les autres entrent, un crayon et un album à la main, dans les palais et les musées et se placent comme sur un promontoire pour saisir par un regard d'ensemble la physionomie des lieux, et pour converser de là avec le passé comme avec le présent.

Le récit de M. Domergue participe de la scrupuleuse fidélité et du réalisme des premiers, de l'inspiration et de l'expression spiritualisée des seconds. Partout il recueille des éléments d'observation. Tout lui parle, tout l'invite à décrire, mais il ne prend pas tout ; il choisit ce qui peut-être un aliment pour sa pensée, tout ce qui peut mettre en relief toutes ces variétés physiques et morales des nations étrangères, tout ce qui peut agrandir nos idées, ou seulement rafraîchir nos souvenirs, et il écrit ensuite avec une verve, un entrain remarquables. Plusieurs pages nous ont semblé étinceler et comme resplendir du luxe oriental qu'elles retracent.

Ces qualités, cette méditation qui recueille, cette imagination qui colore, apparaîtront dans les citations que je ferai dans le cours de ce compte-rendu sommaire que j'aborde enfin.

M. Domergue part de Smyrne. Il salue en passant Lesbos, les champs de la Troade, Besika où il rencontre la flotte française, Sestos et Abydos qui lui ont bien moins rappelé Héro et Léandre, que la hardie traversée de lord Byron. Il décrit en quelques mots Gallipoli, la belle ville des Grecs (Καλή πολις),

maintenant la ville des Gaulois. Depuis que nos troupes y ont eu un cantonnement si long et si éprouvé par les épidémies, Gallipoli est bien devenu une ville française et nos soldats morts du choléra y dorment à côté des restes des croisés. Entré dans la mer de Marmara, il en note l'aspect et les rives, et retrace le mouvement de navigation qui y règne. Enfin il arrive à Constantinople qui se présente à lui sous un aspect si imposant et si gracieux à la fois. Il en indique la situation, les édifices. Il rend compte de ses impressions quand il parcourait successivement Pera, Galata, quand il voyait tant de costumes qui ne sont pas moins variés, bigarrés que les maisons :

« Les Tnéo-urcs, dit-il, avec leurs pantalons
» et leurs redingotes boutonnant droit, m'ont
» l'air de singer les occidentaux et de jouer
» à la civilisation. Que le Sultan novateur ne
» s'est-il attaché à réformer mieux la vénalité
» des charges, la tyrannie du pouvoir et le
» fanatisme de l'Islam, au lieu de dépouiller
» les Turcs de tout le prestige de leurs amples
» vêtements de soie et de leurs turbans de
» cachemire? Sans rien gagner au change,
» ce peuple perd peu à peu le caractère dis-
» tinctif de sa nationalité et se fond dans une
» insignifiance qu'indique son nouveau cos-
» tume. Car l'habit — quoiqu'il ne fasse pas
» le Turc — est, plus qu'on ne pense, un
» moyen d'apprécier l'état de la société mu-
» sulmane. Sans vouloir toutefois donner à
» cette idée une importance exagérée, je re-
» grette pour les artistes le type imposant du
» vieux Turc qui disparaît trop de Constanti-
» nople.

» Heureusement que la jalousie des maris
» musulmans n'est pas près de finir. Elle nous
» conservera encore le yachmack de mousseline qui, tout en voilant leur visage, donne

» tant de physionomie à leurs moitiés. — Et,
» si je me sers de cette appellation de *moitiés*,
» c'est que notre pauvre langage ne peut pas
» exprimer arithmétiquement la fraction ma-
» trimoniale qui doit désigner une femme en
» Turquie, un mari pouvant légitimement en
» épouser plusieurs. — On pense bien qu'à
» moins d'être une lady Montague, on ne peut
» voir de vraies turques que dans les rues.
» Elles s'en vont par bandes courir les maga-
» sins comme nos élégantes de France. Elles
» portent le féredjé de couleurs tendres, jon-
» quille, rose, lilas ou vert d'eau ; c'est un
» ample manteau à larges manches et à collet
» très-long, que borde un léger velours noir.
» Le yachmack emprisonne hermétiquement
» leur visage et ne laisse à découvert que leurs
» yeux qu'elles ont fort beaux. Pourtant quel-
» ques cadines transplantées de Circassie font
» usage d'une gaze tellement fine, que, sans
» violer la loi, elles laissent deviner des traits
» charmants. Elles ont recours à du noir pour
» réunir leurs sourcils et pour donner à leurs
» yeux une forme en amande très-allongée.
» Des pantalons bouffants retombent sur leurs
» bottines en maroquin jaune, et de disgrá-
» cieuses babouches chaussées par-dessus
» rendent leur démarche difficile et noncha-
» lante. »

M. Domergue ne pouvait passer sous silence les mosquées, les derviches et tout ce qui concerne le culte, la religion jouant un grand rôle dans la vie extérieure des Turcs. Il y consacre un assez grand nombre de pages où on remarque surtout celles qu'il a écrites sur Sainte-Sophie, et qu'il termine par de hautes considérations de philosophie chrétienne.

De ces tableaux austères, et comme pour y faire suite, l'auteur passe aux cimetières, qu'il décrit en détail, faisant remarquer qu'à Cons-

Constantinople les morts occupent une aussi large place que les vivants, et que le grand et le petit champ des morts renferment autant d'espace que les maisons.

Si nous n'étions forcé d'abrégé, nous aimerions à citer la description d'une promenade favorite du beau monde turc, les eaux douces d'Europe, et la peinture des mœurs et des habitudes des Turcs; nous mentionnerions les chapitres où il parle du sérail, non pas pour nous y montrer le jeune sultan somnolent et rêveur, nonchalamment étendu sur des coussins moelleux et s'énivrant des vapeurs odorantes du narguilé et du chant voluptueux des odalisques, mais pour nous donner une idée de la position pittoresque des bâtiments et des jardins, et pour nous rappeler les événements politiques dont il a été si souvent le théâtre depuis Mahomet II jusqu'au récent *hatti-humayoun*.

Nous nous bornons à vous signaler et à transcrire de graves et pénétrantes considérations sur l'avenir de la Turquie.

« La Turquie est donc dans cette alternative de périr ou de se reconstituer en prenant rang par la civilisation parmi les puissances de l'Europe. Mais si la civilisation n'amène que des éléments corrompus, elle ne ferait qu'introduire un germe de dissolution de plus et hâterait la chute de cet empire. La civilisation véritable, celle de l'Évangile, peut seule conjurer le péril, parce qu'elle porte en elle la vie et qu'elle est un principe d'unité.

« Cette espérance d'avenir est renfermée tout entière dans les établissements religieux de Constantinople. Il paraît d'abord étrange qu'il en existe au sein même du mahométisme; mais les Turcs ont de leur religion un sentiment profond qu'ils respectent dans les

» autres croyances; ils tolèrent volontiers chez
» les autres ce qu'ils éprouvent eux-mêmes.
» Quelques-uns de ces couvents sont antérieurs
» à l'invasion musulmane, et ils ont conservé,
» au sein d'une société barbare, le dépôt de
» cette foi qui la doit transformer lorsque le
» temps en sera venu. Aux religieux de ces
» anciennes fondations se sont joints, de nos
» jours, des auxiliaires nouveaux. Les Laza-
» ristes dirigent à Constantinople plusieurs
» établissements d'éducation; ils possèdent à
» fond la connaissance de l'Orient, de sa lan-
» gue, de ses mœurs et de ses besoins, et ils
» contribueront puissamment à sa régénéra-
» tion. De concert avec eux, les Frères de la
» doctrine chrétienne combattent l'ignorance
» et le fanatisme par l'instruction et le dévoue-
» ment. Les Sœurs de Charité ont ouvert aussi
» des écoles et des hôpitaux où elles préparent
» l'émancipation des femmes par la contagion
» chrétienne de leurs vertus. On dit même
» que leur influence a déjà franchi le seuil
» des harems. Une visite à leurs écoles est du
» plus haut intérêt : les classes sont formées
» de jeunes filles de toutes nationalités et de
» toutes religions. Franques, Turques, Grec-
» ques, Arméniennes, Juives; elles représen-
» tent la société musulmane, et bien qu'elles
« doivent, en y rentrant, conserver leurs
» croyances et leurs cultes, elles feront péné-
» trer dans son sein les principes rénovateurs
» qu'elles reçoivent dans leur éducation. Ne
» faut-il pas ajouter que la France, répondant
» à sa mission providentielle en Orient, est
» l'âme de ce mouvement, et que, dans un
» pays où les idées comme les mots manquent
» à de nouveaux besoins, c'est notre langue
» que Dieu a choisie pour être l'interprète de
» la vérité? Enfin, les Turcs ont pu juger la
» civilisation chrétienne, moins encore par
» l'héroïsme désintéressé de nos soldats que

» par la présence au milieu d'eux des Sœurs
 » de Charité. — Il n'en faut pas douter : le dé-
 » vouement est le meilleur des prosélytismes,
 » et l'avenir de Constantinople est dans les
 » établissements religieux qu'il renferme. Il
 » y a là des leçons et des exemples qui ne se-
 » ront pas perdus pour la régénération de la
 « Turquie. »

M. Domergue, continue M. Nicot, après avoir terminé sa visite dans cet Orient qui est à la fois le domaine des fables et de la rêverie, le berceau du christianisme et de ses consolantes doctrines, l'Orient, le pays des imaginations fantastiques et des plus sublimes vérités, M. Domergue part pour la Grèce.

« On se lasse vite de Constantinople dit-il ;
 » cette ville n'a rien qui puisse retenir long-
 » temps et son panorama splendide fait place
 » à de nombreuses illusions pour qui l'a habi-
 » tée quelques jours. Ce n'est point sur les
 » rives du Bosphore que j'aimerais à cueillir
 » cette fleur du lotus qui fit perdre le souvenir
 » d'Ithaque aux compagnons d'Ulysse ; il
 » serait plus doux de s'oublier dans une de
 » ces villes privilégiées qu'on appelle Flo-
 » rence, Rome ou Athènes ; là le charme sou-
 » verain de l'art, cet épanouissement sur la
 » terre de la Beauté infinie, calme le mal du
 » pays en faisant rêver du ciel, la commune
 » patrie. Mais à Constantinople l'âme est
 » dans un milieu terre-à-terre qui la désen-
 » chante bientôt et lui communique une in-
 » curable nostalgie. Aussi est-ce sans regrets
 » que je quitte *Stamboul*. »

Au sortir des Dardanelles, l'infatigable touriste longe encore les côtes de Troie qu'il revoit encore avec bonheur, car Ilion, Homère et tout ce qui se rattache à la Grèce, tous ces souvenirs des jeunes années tiennent trop profon-

dément à l'âme pour quelle ne soit pas agitée, pour qu'elle ne soit pas charmée, quand elle retrouve les nobles, les pures, les poétiques images qui ont été son premier aliment.

Il s'arrête encore un instant à Smyrne, puis à Syra et traversant l'Archipel aux flots bleus comme son ciel, il touche enfin au Pirée et suit de là la route macadamisée qui conduit en une demi-heure à Athènes.

Nous l'avons fait pressentir : M. Domergue est initié dès longtemps aux beautés simples et grandes de l'art grec et des lettres grecques, ces vrais types de perfection, ces éternels exemplaires du beau. Il sera habile à nous en parler. Écoutons-le un instant, lorsque sortant des Propylées, il se trouve en face du Parthénon, et en interroge les ruines, et lorsqu'après les avoir décrites, il compare les deux plus grandes manifestations historiques de la forme esthétique : l'art grec et l'arc ogival :

« Il faut du temps pour s'habituer à cette
» désolation et pour ranimer ces ruines par la
» pensée. Aussi, je ne m'étonne pas que le
» Parthénon ne saisisse pas au premier aspect.
» Et même, lorsqu'on est arrivé à percevoir
» l'édifice tel qu'il devait être dans sa splen-
» deur, on reste froid pendant un temps. Le
» sentiment qu'on éprouve d'abord est confus,
» et ressemble un peu à celui que fait naître la
» vue de la mer ou d'un paysage à horizons
» fuyants. C'est un beau abstrait qu'il faut ana-
» lyser pour en découvrir la valeur, comme il
» faut contempler longtemps une toile de Ra-
» phaël ou écouter religieusement une antien-
» ne de Palestrina, pour se trouver à l'unisson
» du sentiment qu'elles doivent faire éprou-
» ver. Ce n'est qu'après un examen sérieux,
» mais qui captive toujours davantage, que
» le Parthénon se révèle par degrés. Comme

» la Pythonisse, qui s'écriait à l'approche de
» l'inspiration : *Deus , ecce Deus !* l'âme se
» sent étreindre par la force irrésistible du
» beau idéal. Alors le monument semble gran-
» dir et se transfigurer. C'est une véritable
» initiation qui ouvre à l'esprit des perspecti-
» ves inconnues et le jette dans ce monde
» éthéré qu'illumine la clarté sereine de
» l'art.

» On comprend, en face du Parthénon , que
» l'admiration arrive à l'enthousiasme ; mais à
» raison même de l'intensité de cette impres-
» sion, on a le droit de l'approfondir et d'être
» plus sévère à son égard. J'oserai dire que
» l'art grec , dont le Parthénon est la plus
» haute expression, a pourtant un côté faible.
» Toutes les œuvres d'art portent en elles ,
» quoique à des degrés inégaux , l'empreinte
» de cette beauté idéale qui fait remonter l'es-
» prit jusqu'à Dieu , prototype du beau. Mais
» dans l'art grec cette réminiscence est trop
» confuse ; on s'arrête volontiers au nom de
» l'architecte ou du sculpteur, on se complait
» dans la délicatesse un peu sensuelle des li-
» gnes et des contours : c'est un beau trop hu-
» main. Moins parfait peut-être comme travail
» et comme harmonie, l'art ogival a une autre
» portée et une autre profondeur. L'idée de
» Dieu réside vraiment sous les voûtes de nos
» cathédrales, et fait monter l'âme à des hau-
» teurs sublimes. C'est que l'art du XIII^e siècle
» répond à une croyance pure , à des dogmes
» nettement définis, alors même qu'ils dépas-
» sent la mesure de la raison humaine, et que
» là , le vrai et le beau se rencontrent dans
» une merveilleuse unité. Les temples grecs ,
» au contraire , étaient le symbole d'une re-
» ligion menteuse. Leurs dimensions sont
» exigües parce que la foule n'entrait pas dans
» le sanctuaire, et qu'un petit nombre d'initiés
» pouvait seul y pénétrer ; leurs dehors sont

- embellis de tout le prestige des arts , parce
- qu'il n'y avait que les sens pour faire oublier
- le vide de vérité religieuse du paganisme ;
- et ce serait le sujet de s'étonner justement
- qu'une pareille religion ait pu amener
- les arts à une telle perfection , si on ne
- savait combien l'erreur a de ressources pour
- voiler par la beauté de la forme la nudité du
- fond. »

Du Parthénon, M. Domergue passe aux trois monuments juxtaposés : les temples de Neptune Erechthée et de Minerve Poliade et au Pandrosium. Puis sans quitter la plate-forme de l'Acropole, il décrit le temple de la Victoire *sans ailes* (Aptère), de là continuant sa course au sud, il trouve et décrit l'arc Hadrien, les ruines du temple de Jupiter Olympien, la tour des vents, le portique connu sous le nom de Stoa d'Hadrien et le temple de Thésée, qu'il ne manque pas de comparer à notre élégante Maison-Carrée ; enfin il rencontre la colline de l'Aréopage. Ce nom n'éveille pas seulement en lui les souvenirs de l'antiquité profane, de Socrate, mais encore ceux de Démosthènes, de St-Paul, ce grand docteur des Gentils, qui porta de là la lumière de l'Évangile, au milieu des ténèbres du paganisme.

Après avoir donné, comme il l'a fait pour Constantinople, un aperçu des mœurs des Athéniens et du gouvernement du roi Othon, M. Domergue termine ainsi par l'exposé des cérémonies du culte grec et par la description des églises d'Athènes.

- Deux églises, dit-il, doivent être men-
- tionnées spécialement à raison du contraste
- qu'elles offrent et de l'induction qu'on en
- peut tirer. L'une, la Panagia Lycodino.
- construction byzantine de grandes propor-
- tions et d'un haut intérêt, est l'église des

» Russes ; c'est le roi Othon qui la leur a don-
» née récemment. Ils l'ont fait entièrement
» restaurer , et elle est aujourd'hui brillante
» de peintures. Les Catholiques , au contraire
» n'ont qu'une petite chapelle bien pauvre ,
» sans architecture, et qui était une école tur-
» que au temps de la domination musulmane.
» — Ces deux églises, l'une splendide, l'autre
» nue , expriment assez bien le mouvement
» des esprits en Grèce. La tendance religieu-
» se aujourd'hui est moins vers Rome que
» vers Constantinople ou Pétersbourg. Et
» pourtant , on sait depuis le concile de Flo-
» rence , combien serait facile un rapproche-
» ment entre les deux Eglises. Espérons que
» l'instruction , dont le gouvernement a le
» louable désir de doter le clergé grec , ne
» servira pas peu à effacer ces dissidences ,
» et que le schisme retournera un jour dans
» le sein de l'unité. C'est là , il n'en faut pas
» douter, que le royaume hellénique trouvera
» la stabilité qui lui manque, et qu'il rentrera
» complètement en possession de lui-même.
» Que s'il persistait dans le schisme , il serait
» absorbé par la Russie, et finirait par perdre
» sa nationalité. Il faudra , tôt ou tard , que
» la Grèce opte entre l'autonomie religieuse
» avec le despotisme russe, ou l'autonomie po-
» litique avec la communion de Rome; son ave-
» nir est là. »

Vous avez pu en juger par mes citations. Le livre de notre compatriote voyageur est une peinture palpitante de vie, où se groupent les idées sérieuses et les jugements artistiques , exprimés tantôt d'une manière pénétrante , libre et hardie , tantôt d'une manière précise et contenue ; c'est un heureux mélange d'objets et de tons , c'est comme cet airain de Corinthe qu'il a vue , cet airain , formé par l'amalgame des plus riches métaux , c'est une suite de tableaux et de récits qui se sont in-

spirés de la sincérité de la foi, comme aussi de la beauté et de la grandeur du sujet. Aussi, je n'hésite pas à vous proposer d'accorder à l'auteur le titre de correspondant. En l'associant à nos travaux, vous ferez revivre le nom de l'homme docte et bon (1) qui lui tenait, par des liens trop tôt brisés et qu'il remplacera parmi nous ; vous aurez encore réuni dans votre suffrage le maître (2) et le disciple ; vous rapprocherez deux écrivains habiles, qui ont porté ensemble le bâton du voyageur et le bourdon du pèlerin, et qui ont *fait de leurs récils l'Œuvre commune de l'amitié.*

La séance est terminée par la pièce suivante de M. Bousquet, où l'Académie a été heureuse de rencontrer l'inspiration chrétienne et le sentiment poétique :

L'Aïeul.

Ne me rejetez pas, Seigneur, de votre face,
Toujours au repentir vous avez pardonné ;
Sans espoir de retour m'avez-vous condamné ?
Non, mon Dieu ! devant vous mes pleurs ont trouvé grâce,
Votre amour m'est rendu... mon petit-fils est né.

Courant sur mon chemin, de chimère en chimère,
Je m'étais attardé ; vous m'avez attendu :
Je marchais dans la nuit, voyageur éperdu,
Chaque pas m'éloignait de votre toit, mon père ;
Et du ciel, dans mes bras, cet ange est descendu.

Eclatez saints transports de mon âme ravie,
Bénissez le Seigneur, glorifiez son nom ;
Il ne me devait rien, de tout il m'a fait don ;

(1) M. le marquis de Guibert.

(2) M. Azais a été chargé de l'éducation de M. Domergue.

Pour me servir de phare aux confins de la vie ,
Du front de l'innocent, il me jette un rayon.

Le voila, mon enfant, sur mon sein je le presse,
Ce n'est point une erreur, je le tiens, c'est bien lui ;
Qu'il est pur ! qu'il est beau ! tendre fleur aujourd'hui,
Il sera fort, demain ; que me fait la vieillesse ?
La mort me frappera debout sur mon appui.

Viens ami, nous irons nous asseoir sous le saule
Ou mon aieul, à moi, s'est assis tant de fois ;
Pour avoir un baiser, j'accourais à sa voix,
Et puis, me suspendant à sa douce parole,
Avide, j'écoutais les récits d'autrefois.

Comment veut être aimé l'Auteur de tous les êtres ;
Sa loi qu'il a gravée au fond de notre cœur ;
Ses trésors infinis pour un jour de labeur ;
Le tribut à César, le respect des ancêtres ;
Et le prix d'une larme accordée au malheur !...

Quel douloureux frisson traverse ma pensée !...
Au monde dévié que garde l'avenir ?...
L'imposture, l'erreur semblent près d'en finir ;
Si de leurs traits mortels ma colombe blessée,
à l'arche du salut n'allait plus revenir ! ..

Chrétien de peu de foi, d'ou me vient cette crainte ?
Est-ce qu'en ses desseins l'Eternel arrêté,
Ne voit plus comme un flot passer l'humanité ?
Et que fait le torrent ? Purifiée et sainte
L'onde remonte au ciel... le sable est emporté.

Entendra-t-il vos cris au jour de sa colère,
Vous qui, riant du mal, de vos œuvres sorti,
A nos cris paternels n'avez point compati ?
Dieu maudit dans Cain l'assassin de son frère :
De quoi l'eût-il frappé s'il l'avait perverti ?

Paix, silence ! mon fils plus librement respire,
Sa paupière allanguie est déjà close ; il dort :
Penché sur son berceau, je suis ses rêves d'or ;
Il sourit, à qui donc ? l'exilé seul peut dire
Ce qu'à chaque sommeil il redemande encor...

Séance du 29 Mai 1858.

M. le président Jouvin dépose les recueils envoyés par les sociétés correspondantes, savoir : les mémoires de la société académique d'Angers, un bulletin de la société centrale d'agriculture et un autre des antiquaires de la Morinie.

M. Maurin donne lecture de la pièce de vers suivante, offerte par Reine Garde à l'Académie qui se montre reconnaissante de ce nouvel hommage.

DERNIERS MOMENTS DE MARIE STUART.

Quand tout sommeille encor dans la nature entière,
La fille d'Henri sept, des Stuarts l'héritière,
Se pare pour aller au-devant du trépas.
De cette reine osez suivre les derniers pas,
Vous tous qui du destin subissez le caprice.
L'heure approche, bientôt de son amer calice
Vos yeux pourront la voir épuiser tout le fiel,
D'avance resignée et ne pensant qu'au ciel ;
Aux porteurs de l'arrêt qu'une reine cruelle
Va faire exécuter : « La mort est là, dit-elle ?
• Ce moment à venir ne s'est point trop hâté,
• Il fut mon seul espoir dans ma captivité.
• Heureux moment ! qu'il vienne, après lui je soupire ;
• T'avais-je méritée ; ô grâce du martyr ?
• L'opprobre sur mon front va jaillir, mais en vain !
• Je suis fière, milords, d'une si belle fin.
• Allez, je suis vos pas où m'attend le supplice. »
Et sur le point d'offrir à Dieu son sacrifice,
La reine fait venir ses pauvres serviteurs,
Les seuls, les seuls témoins de ses longues douleurs.
Triste de leur chagrin, pour adoucir leur peine :
• Si vous m'aimez, pourquoi pleurer, leur dit la reine ?
• Ma mort n'est-elle pas un grand bienfait des cieux ?
• Pour qu'il me soit permis de mourir sous vos yeux,

* (Car de votre amitié je veux ce dernier gage)
* Soyez calmes , surtout montrez plus de courage ,
* De l'échafaud je suis loin de craindre l'abord.
* Que toujours parmi vous règne le bon accord ,
* La paix ! » Et chacun d'eux , l'âme émue , attendrie ,
Reçoit un souvenir de la reine Marie,
(Comme si l'on pouvait ici-bas l'oublier .)
Puis , s'étant retirée a l'écart pour prier ;
Le front humilié , courbé dans la poussière ,
A Dieu la reine parle ainsi dans sa prière ;
* Père des malheureux ! Père infiniment bon !
* Sur moi du haut du ciel fais jaillir le pardon .
* Quel pécheur ne se voit absous de ses offenses ,
* Dès qu'il t'implore ? ô Christ ! Oubliant tes souffrances ,
* Le jour où le péché t'immola sur la croix ,
* Au bon larron^e tu fis entendre cette voix ;
* Qui dans tout cœur contrit verse un précieux baume !
* Oui , de même qu'il fut admis dans ton royaume .
* Daigne , ô mon Sauveur , daigne avoir pitié de moi ,
* Et que j'aïlle bientôt habiter avec toi !
* Dans ton séjour béni , le martyre transporte !
* Donne-moi jusqu'au bout , donne moi d'être forte .
* Pour ton nom rends-moi digne aujourd'hui de souffrir ,
* Que rien . . . » La prison s'ouvre , on vient pour l'avertir
De se hâter , qu'elle est par les lords attendue .
Je vous suis ! dit la reine élégamment vêtue ,
Et sur-le-champ , un livre , un crucifix en main ,
Du supplice avec joie elle prend le chemin .
Au pied de l'échafaud Marie enfin arrive ;
A son aspect soudain une émotion vive
Parcourt , trouble les rangs des nombreux spectateurs .
Plus d'une voix maudit de sa mort les auteurs .
Marie ! à ce moment tout en elle interesse ,
Ses malheurs , sa beauté , sa grâce , sa jeunesse ,
Tout est là pour la faire encor plus regretter .
Elle seule s'oublie , et sans même hésiter ,
Bien que souffrante alors , sans l'aide de personne ,
Sur l'échafaud ainsi qu'autrefois sur son trône ,
La reine monte ! et là , pleine de dignité ,
De calme , de sang froid et de noble fierté ,
Pour la seconde fois elle entend la sentence
Qui la condamne ! Après un moment de silence :
Qu'elle interrompt , Marie en élevant la voix
* Mylords , je naquis reine et non sujette aux lois !
* Mais du malheur partout me voyant poursuivie ,
* La liberté me fut injustement ravie
* Par ceux que je croyais être mes défenseurs .
* De ma personne à peine ils furent possesseurs ,
* Qu'au sein de ce pays , sans cause légitime ,

• Je devins prisonnière ! et dès lors, un abîme
• Fut par leurs propres mains entr'ouvert sous mes pas,
• Mais je l'affirme encore en face du trépas,
• Au moment où je vais abandonner la terre ;
• Loin d'avoir pu trahir la reine d'Angleterre,
• Ainsi qu'on m'en accuse ; en l'appelant ma sœur,
• Je tressaillais d'amour ! oui, mylords, oui, mon cœur,
• Ce cœur en amitié pour elle si précoce,
• Battit souvent de joie en pensant que l'Écosse
• à l'Angleterre un jour pourrait se réunir.
• Mylords, on ne ment pas au moment de mourir !
• Dites avec ces mots, à votre souveraine
• Que je meurs dans la foi de l'Eglise romaine,
• Trésor que m'ont legue mes illustres aïeux !
Et prompte à mettre un terme à ces touchants aveux,
Recueille, aux regards de la foule surprise,
Pour tous ses ennemis, pour la paix de l'Eglise,
La reine prie avec effusion de cœur.
Après, sur le billot, sans changer de couleur,
La voyez-vous poser tranquillement la tête ?
Tout alors semble dire en elle ; Je suis prête,
Qu'attends-tu donc, ô mort, qu'attends-tu pour frapper ?
Et ferme dans sa foi qui ne peut la tromper,
Sans pousser un soupir, ni répandre une larme,
De la main du bourreau, que la pitié désarme
Quand de lever la hache il comprend le signal,
Marie en soupirant reçoit le coup fatal.

.....
De cette reine, en vain pour fletrir la mémoire,
Les faiblesses, les torts parlent haut dans l'histoire,
On se plaint au destin d'avoir pu la hair !
Marie... on te pardonne en te voyant mourir !..

Séance du 12 juin 1858.

M. le président fait hommage, de la part de M. Boudart de Béziers, d'un quatrième fascicule contenant la suite des recherches de l'auteur sur la numismatique ibérienne.

M. Ollive Meinadier lit un rapport étendu sur les travaux de la société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère.

Le bulletin qu'il analyse contient surtout le récit du concours régional d'animaux reproducteurs, d'instruments et de produits divers, qui a eu lieu à Mende du 1^{er} au 4 juin 1857. Le rapporteur donne une idée sommaire de tous les faits relatifs à ce concours, et sans décrire les fêtes qui en ont relevé l'éclat, sans reproduire tous les discours qui ont été prononcés et toutes les observations de détail qu'il a trouvées consignées dans le savant rapport de la commission du jury, il s'est attaché à résumer un mémoire important de M. Roussel, président de la société de Mende, sur l'industrie du bétail dans le département de la Lozère.

On y remarque deux races principales, l'une, dans les cantons du Nord, de petite taille à robe noire, noir pie ou noir châtain; l'autre, de couleur froment, de plus grande taille, qui, toutes les deux, répondent à la double destination de l'espèce bovine: le travail et la production du lait.

M. Roussel constate que la première de ces races, celle des montagnes d'Aubrac, est surtout une race de travail. Sa vigueur et sa solidité résultent des conditions au milieu desquelles elle s'est formée, à savoir: un climat rigoureux mais salubre, et des pâturages substantiels sur un sol volcanisé. Mais convient-il, y aurait-il avantage, comme quelques agronomes le pensent, de modifier la race d'Aubrac pour en faire une race laitière, ou bien ce qu'on nomme aujourd'hui une race de boucherie, une race d'engraissement précoce? M. Roussel ne le pense pas. A quoi bon, dit-il, *fabriquer* des bœufs gras de 3 ans, quand il est prouvé que ces bœufs d'Aubrac ont une grande élasticité d'organisation, qu'ils peuvent prendre graisse après 6 ans des plus utiles travaux.

Considérées sous le rapport des facultés

laitières, les vaches de la race d'Aubrac, sans être comparables aux vaches de la Hollande et de la Suisse, ne méritent pas le reproche si peu juste d'être de *mauvaises laitières*, comme si la nature avait destiné ces mères vigoureuses, qui n'ont pas la mollesse des fibres coïncidant d'ordinaire avec une abondante sécrétion lactée, à nourrir exclusivement ces forts élèves qui doivent devenir d'infatigables travailleurs.

Si le travail est la destination première, le caractère principal de la race d'Aubrac, il est une autre race lozérienne qui a les qualités de production quotidienne que nos habitudes d'alimentation rendent aujourd'hui si précieuses.

Ici M. Meinadier reproduit ainsi qu'il suit les vues de M. Roussel.

Entre les anciens volcans d'Aubrac et la chaîne granitique de la Margeride, dans une sorte de triangle, borné au Sud par le cours du Lot et de la Cologne, à l'Ouest, par celui du Bès et par la Trucyre à l'Est et au Nord, s'étend, à une altitude moyenne de 900 à 1000 mètres, une région ondulée, assise sur le granit et occupée de bois de pins, de pacage et de prairies. Cette région comprend principalement les cantons de St-Amans, Serverette, Aumont, St-Chély, Fournels et le Malzieu. De quelque côté que l'on arrive dans cette partie de l'ancien Gévaudan, on voit le poil de couleur noire ou châtain dominer parmi les bestiaux qui paissent dans les campagnes. Si l'on examine de près, on s'aperçoit que la généralité de ces animaux diffère plus encore des Aubrac par le type des formes que par la taille et la couleur. Malgré d'incontestables indices de croisements multipliés avec des animaux d'Aubrac et de l'Auvergne, et au milieu du décousu des formes qui résulte

de ces croisements et de la promiscuité sans règle à laquelle est abandonné ce bétail, on reconnaît chez un grand nombre d'animaux à robe sombre une remarquable finesse; l'ossature, toutes proportions gardées, y est plus déliée que chez l'Aubrac, la corne plus grêle et plus relevée; l'allure plus vive, la peau plus douce et tous les signes laitiers généralement mieux marqués. Les bœufs n'ont jamais l'aspect imposant des Aubrac; ils sont moins lourds, mais aussi moins étoffés, robustes cependant, rustiques et très-suffisants pour tous les travaux des terres granitiques. La vache a un cachet beaucoup plus féminin, s'il est permis de dire ainsi; elle rappelle par divers traits la race bretonne et pêche assez souvent, comme celle-ci, par une inflexion de la colonne vertébrale et par une légère incurvation des jarrets aux membres postérieurs, qui fait dire qu'elle est *jarretière*.

Est-il besoin d'insister pour faire admettre que les animaux auxquels appartiennent de tels traits ne sauraient être des Aubrac dégénérés?

La race de ces animaux est demeurée jusqu'ici tellement ignorée hors des cantons où elle naît, qu'elle ne porte aucun nom. Les paysans, dont elle peuple les étables, l'appellent *race du pays*, et ce pays est le Gevaudan dont Javols fut jadis le chef-lieu. A Mende et dans la partie du département qui est au Sud du Lot, on nomme les vaches de cette race dont on a reconnu la bonté pour le lait, *vaches de la montagne*, du nom même que porte vulgairement cette portion du plateau granitique. Le nom qui leur conviendrait le mieux est celui de *Vaches du Gevaudan*.

M. Roussel fait remarquer, au sujet de ces vaches, que si l'on a égard au régime de vie auquel elles sont soumises, elles sont des laitières aussi remarquables que celles de la

race bretonne. Nourries sur des pacages plus maigres souvent que les landes de l'Ouest, n'ayant à l'étable que de la paille de seigle mêlée d'un peu de foin de prés granitiques, elles fournissent néanmoins, par leur lait, la principale ressource alimentaire des campagnes et une notable quantité de beurre pour la vente et l'exportation dans le midi. Il est commun, dans les conditions ci-dessus indiquées, d'obtenir 6 à 7 litres de lait, quantité qui augmente, lorsque l'alimentation est mieux soignée, sans qu'on y fasse entrer cependant autre chose que du foin et du regain, et qui devient encore plus abondante, lorsque les conditions sont changées et que ces vaches passent chez des propriétaires des villes, des nourrisseurs ou des brasseurs.

Cependant si les qualités du bétail propre aux cantons granitiques sont mal appréciées, M. Roussel ne pense pas que ces animaux puissent constituer une race égale en importance à la race d'Aubrac. Mais ces deux races très-inégales et aussi différentes entre elles que le sol et l'ensemble des conditions des deux contrées limitrophes qui les produisent, loin de pouvoir se faire concurrence sur les marchés extérieurs, peuvent et doivent, en raison de leurs aptitudes distinctes, concourir, chacune à sa façon, à la prospérité générale du département. L'Aubrac a, sur les causses et dans les terres au midi du Lot, un antique marché où il règne sans partage possible, et tandis que ce marché s'étend toujours vers le Sud, de nouveaux débouchés s'ouvrent à lui du côté du Nord, et l'on assure déjà que les demandes venues de l'île de France, de la Picardie et des Flandres, se comptent par millions. Il ne manque donc rien à l'ambition de ses éleveurs. Mais en même temps, au pied même des Cévennes et de la Lozère, il existe un vaste marché de

vaches laitières livré en ce moment à l'invasion du bétail des Alpes, et un seul de ces éleveurs pourrait-il sérieusement penser à disputer ce marché aux vaches étrangères à l'aide des laitières d'Aubrac ?

De tout temps, ajoute M. Roussel, les villes du Gard et de l'Herault ont tiré du pays de Gévaudan un certain nombre de vaches à lait ; et cette industrie qui était naguères fort bornée dans ces départements, est en voie de transformation et d'un rapide accroissement. Des mains pauvres et inhabiles des petits nourrisseurs, elle passe et se concentre entre les mains d'hommes riches et intelligents, et devient ainsi une industrie nouvelle qui marche de pair avec le goût croissant pour le lait que montrent les populations du midi, et les ressources chaque jour plus abondantes en fourrages et aliments de toute sorte que l'agriculture de ce pays sait maintenant procurer.

• Une demande plus considérable de vaches laitières semblerait devoir être la conséquence de cet état de choses. et cependant cet accroissement de demande n'a pas lieu. Deux causes l'expliquent ; l'une qui vient du changement des tarifs à l'entrée des bestiaux étrangers, l'autre est dû aux fautes des éleveurs, et est la conséquence de l'état de promiscuité et d'abandon, dans lequel nous avons dépeint le bétail du Gévaudan.

Depuis que de nouveaux tarifs ont ouvert presque en franchise nos frontières aux bestiaux des Etats Sardes, les producteurs de lait du midi trouvent des facilités qu'ils n'avaient pas pour se procurer des vaches laitières. Non-seulement ils vont chercher en Suisse, mais encore il est établi depuis peu, par les chemins de fer, des arrivages réguliers à Marseille, à Nîmes, à Montpellier, à Alais, des vaches de la Savoie, et ces vaches

semblent obtenir une préférence chaque jour plus marquée sur les vaches indigènes, non point parce qu'il existe une supériorité laitière chez les étrangères, mais les producteurs de lait se plaignent de recevoir de nos montagnes trop de laitières médiocres, et surtout de ce qu'au milieu de la disparate de formes et de couleurs des animaux français, ils manquent, pour ainsi dire, de point de repère pour se guider dans leur choix. C'est pourquoi ils préfèrent, quoique les payant plus cher, les savoyardes, qui paraissent avoir un type plus fixe et répondre avec plus de constance et d'égalité aux vœux des nourrisseurs.

»D'un autre côté, on trouve une cause puissante de dépérissement du bétail dans les conditions générales de la propriété et de la culture dans la région granitique. Tandis que sur les montagnes d'Aubrac, où malgré les ravages de la peripneumonie épizootique, la race bovine s'améliore et l'industrie du bétail devient d'année en année plus prospère, on trouve une propriété peu divisée, entre les mains d'hommes riches, influents, instruits, qui apprécient leur race, savent ce qu'ils veulent et doivent en faire, et marchent avec résolution d'amélioration en amélioration. Dans le haut Gévaudan au contraire, pays de moyenne et de petite propriété, où l'exploitation des terres et du bétail est en grande partie livrée à des fermiers pauvres et arriérés, tout fait obstacle aux améliorations : le voisinage même et les succès croissants des Aubrac y ont contribué à l'abâtardissement de l'espèce bovine. Les quelques propriétaires instruits qui, dans ces dernières années, ont voulu entrer dans la voie du progrès, séduits par les succès de la race d'Aubrac, ont eu aussi l'ambition de posséder au joug et à l'étable de forts animaux sans avoir bien examiné, si leur agriculture les réclame, et si

les ressources de leur sol les comportent. A leur tour les fermiers aisés ont eu l'ambition d'imiter les propriétaires, et la perspective d'élever des bœufs, pouvant se vendre 100 fr., de plus en foire a achevé de les égarer. C'est ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs de pays granitiques ont été successivement conduits à introduire chez eux, pour avoir, comme ils disent, *de la belle race*, des animaux achetés à la Guiole ou aux autres marchés des montagnes d'Aubrac. »

M. Ollive Ménadier termine son analyse de l'écrit de M. Roussel, par les conseils que cet agronome éclairé adresse aux éleveurs des deux régions. Nous nous dispensons de les reproduire, notre département ne se livrant pas à ce genre d'industrie, mais l'Académie a su reconnaître qu'ils sont dictés par un incontestable savoir et le plus sincère patriotisme.

M. Jouvin, président de l'académie, offre, pour son tribut annuel, un mémoire qui a pour objet de rechercher le point le plus favorable à l'établissement d'un port, maritime dans le golfe du Lion entre Cette et Port-Vendres.

Ce travail est le fruit des études de l'auteur pendant le séjour qu'il a fait de 1834 à 1848 dans le département de l'Aude, où il dirigeait le service des ponts et-chaussées. Il est le résultat de nouvelles et sérieuses réflexions depuis la cessation de ses fonctions administratives.

M. Jouvin entre en matière par quelques considérations sur l'importance actuelle du mouvement commercial du littoral de la Méditerranée et sur celle que pourrait lui assurer le percement de l'isthme de Suez. Puis il expose les différents travaux entrepris depuis plus de deux siècles pour ouvrir un port pour assurer

un refuge aux navires qui longent la côte orangeuse qui s'étend du cap Creux en Espagne jusques à Aiguemortes , c'est-à-dire, sur un développement d'environ deux cents kilomètres.

Ainsi, il rappelle les travaux ordonnés par Richelieu et Colbert, montre l'insuffisance ou le danger des positions de la Nouvelle et de Cette, si fortement ensablées, et il signale les obstacles divers que l'exécution rencontra sur différents points : Port-Vendres, Agde, Brescou et la Franqui.

Ce sont surtout ces derniers points qu'examine M. Jouvin. Mais avant de se livrer à cet examen, il croit devoir, pour répondre à des observations souvent faites sur la difficulté qui s'oppose à la création d'un port, il croit devoir entrer dans des détails étendus et précis sur les atterrissements du Rhône et des rivières qui, débouchant dans le golfe du Lion, y versent une grande quantité de sables, et non-seulement il discute les conséquences des ensablements, mais les mesure en quelque sorte en appréciant l'action du courant du littoral et la puissance des alluvions terrestres.

A Brescou, le fond d'eau entre l'ilot et le rivage se maintient d'une manière assez constante. On trouve de 5 mètres à 5 mètres 40 de profondeur, au milieu de la distance qui les sépare.

Malgré cette permanence du fond, qui fit croire qu'il n'y aurait pas d'ensablements, malgré la jetée construite par le cardinal de Richelieu, malgré les conseils donnés par le général Andréossy, il a fallu renoncer à l'idée d'établir là un port de commerce ; l'anse de la Franqui offre au contraire tous les avantages sans le moindre inconvénient. D'abord elle est défendue contre le Sud et en grande partie contre le Sud-Est, qui sont les vents de tempêtes dans ces parages de la Méditerranée ; on

y trouve un fond d'eau à-peu-près invariable, sur une étendue de plus 100 hectares et d'une profondeur moyenne de 7 mètres ; il n'y a point à craindre les alluvions terrestres, et des sources d'eau, qui jaillissent de la montagne, seraient précieuses pour le service du port et l'approvisionnement des navires.

Cette situation est si favorable, que les Dantziçois, après la prise de leur ville, demandèrent l'autorisation de s'établir à la Franqui; que le conseil-général de l'Aude a toujours signalé au gouvernement l'utilité du projet de former là un port, et que tout récemment une compagnie vient de se former pour l'accomplissement de ce projet. Pour en montrer l'importance et l'urgence, M. Jouvin a présenté une longue suite de sérieuses considérations, et afin d'amener à son opinion ceux qui préféreraient l'emplacement de Brescou, il termine ainsi son mémoire par la comparaison des deux positions.

« Si l'on jette les yeux sur la carte du littoral de la Méditerranée, dans cette partie du golfe du Lion, on remarquera une grande analogie entre Port-Vendres et la Franqui; orientés de la même manière, ces deux points sont défendus naturellement contre les vents du Sud et du Sud-Est. La même analogie existe entre Brescou et Cette; la côte, dépourvue de toute défense naturelle, est exposée directement à toute la violence des vents de tempêtes. Or, il est bien reconnu que les ensablements sont presque nuls à Port-Vendres; il y a donc lieu d'espérer qu'il en sera de même à la Franqui.

» Le port de Cette au contraire a été constamment ensablé, et malheureusement le sera toujours quoi qu'on fasse; il est donc très probable que tout port rattaché au rivage dans la rade de Brescou, serait bientôt comblé, quand même la jetée de Richelieu ne serait pas là pour en donner la certitude.

» On ne doit songer par conséquent à faire sur ce point, qu'un port de refuge, abrité par l'îlot, et encore n'est-on pas bien sûr que les alluvions terrestres, poussées par les vents du Nord-Ouest, ne viendront pas l'envahir.

» A la Franqui, non-seulement les plus forts bâtiments de commerce, mais encore ceux de la marine militaire pourraient mouiller avec facilité, puisqu'on y trouve jusqu'à 10 mètres de profondeur d'eau ; c'est à peine si on en aurait 5 à Brescou.

» Au moyen de deux môles, on aurait à la Franqui une rade parfaitement abritée, au fond de laquelle on construirait un vaste bassin pour le stationnement des navires. Ce dock serait mis en communication avec la Nouvelle par un canal ; avec Perpignan, par un petit embranchement, allant joindre la ligne de Narbonne.

» Ici on n'aurait peut-être que l'embarras du choix pour la disposition des ouvrages à exécuter ; mais très-certainement, si les projets sont faits avec discernement, le port sera moins exposé aux ensablements que sur tout autre point de la côte, parce que les vents du large n'y amènent presque point d'alluvions et que les vents de terre tendent au contraire à éloigner du port les sables provenant de la plage.

» Un autre avantage de cette position, c'est d'être très-éloignée des cours d'eau, qui sont pour ainsi dire la source des alluvions : l'anse de la Franqui est en effet à 34 kilomètres de l'embouchure de l'Aude, tandis que Brescou n'est qu'à 7 kilomètres de celle de l'Hérault.

» Tout semble donc se réunir en faveur de cette position pour la création d'un port, qui serait, sous le rapport de son étendue, bien supérieur à ceux de Port-Vendres et de Cette, qui n'ont, le premier, que 9 hectares, et le second, 22 hectares de superficie, tandis que

la rade seule de la Franqui aurait plus de 100 hectares.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

» Les développements qui précèdent prouvent ce nous semble, que l'anse de la Franqui est le seul point de la côte, dans le golfe du Lion, où l'on puisse établir avec succès un port de commerce de quelque importance. Elle est abritée naturellement contre les vents de tempêtes par le promontoire de Leucate; elle est peu exposée aux alluvions marines et n'a rien à craindre des alluvions terrestres; elle a, dans son voisinage, des sources d'eau douce; elle peut se rattacher au port de la Nouvelle par un canal dont les ébauches subsistent encore, et se relie, par un embranchement de deux kilomètres, au chemin de fer de Narbonne à Perpignan. Tels sont les principaux avantages qui recommandent cette position remarquable à la sollicitude du Gouvernement et même aux intérêts d'une compagnie.

» Quant à la rade de Brescou, elle pourrait offrir un port de refuge très-utile à la navigation et devenir en quelque sorte une succursale pour le port de Cette et le port d'Agde, lorsque les gros temps en rendent l'accès difficile. C'est donc une position qui mérite d'être étudiée. »

Séance du 26 juin 1858.

M. le président dépose et distribue le souvrage suivants :

1^o *Rapport sur le Concours régional d'Avi-*
par M. de Labaume ;

2^o *Question sur trois médailles médites*, par M. de Valory ;

3^o *Etude sur la navigation, le commerce et l'industrie de Marseille*, par MM. Casimir Bousquet et Tony Sapet ;

4^o *Bulletin de la Revue agricole, industrielle et littéraire de Valenciennes*.

M. Pelet lit une note succincte sur le Cadus récemment trouvé près de Lirac :

« Les grands vases de terre, dit-il, dans lequel les anciens mettaient leur vin, étaient appelés *Cadus*, mot d'origine grecque ; de la l'expression dont s sert Horace : *Cadum siccare*, boire à outrance.

« D'après le calcul de M. Panero, professeur de mathématiques, le superbe Cadus dont la ville de Nimes vient de faire l'acquisition, contiendrait 2,567 litres 8, ce qui correspondrait, dit M. Panero, en mesures étrangères à :

- » 365 galons impériaux anglais ;
- » 45 eimers et 2 viertels autrichiens ;
- » 37 eimers 1/3 environ prussiens.

« Nous ajouterons que cette capacité correspondrait en mesures romaines à :

» 5 culeus ou dolium, ou plus exactement à 4,9153	
» 400 amphores	— 98,7100
» 200 urnes	— 497,8100
» 855 couges	— 789,6500

M. Maurin lit ensuite un rapport étendu sur l'ouvrage qui a été offert en hommage à l'Académie par M. le sénateur Barbaroux, l'un de ses membres non résidants.

La pensée de ce livre qui a pour titre : *De la Transportation*, est d'appliquer aux condamnés à la réclusion le principe de la rélegation hors du territoire européen, déjà mis en pratique pour les condamnés aux travaux

forcés à temps, par suite du décret du 27 mars 1852.

L'auteur traite successivement du régime pénitentiaire en France et dans la Grande-Bretagne, de la colonisation pénitentiaire et s'occupe, dans la quatrième partie, de la colonisation de Madagascar, qu'il propose comme le point sur lequel devrait être fondé l'établissement destiné à recevoir les réclusionnaires :

« M. Barbaroux, dit M. Maurin, a parfaitement compris que l'écueil d'un travail comme le sien était dans la préoccupation trop exclusive des préventions pénitentiaires ou des préventions coloniales, et il s'est efforcé d'éviter le péril, en mettant à profit sa double expérience de magistrat et de membre du conseil d'administration de l'île-Bourbon, où l'on sait qu'il a passé vingt années de sa vie en qualité de procureur-général.

« On trouve dans son livre des détails pleins d'intérêt sur les phases diverses qu'ont traversées les colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie ; mais en parcourant avec lui l'échelle de leurs variations successives et en constatant leur état actuel, on éprouve, il faut l'avouer, un sentiment qui est loin d'être favorable au système de la colonisation pénitentiaire.

« Telle est la situation des choses à l'heure présente, que le gouvernement anglais a fini par céder aux réclamations des colons qui se plaignaient avec une énergie toujours croissante des expéditions de *convicts* plus nuisibles qu'utiles à leurs exploitations, qu'il s'est décidé à ne plus en envoyer que sur un petit nombre de points non encore occupés par l'émigration libre ;

» de là, on le comprend, les cas de transporta-
» tion ont été considérablement réduits.

» A considérer ce qu'est devenu le système
» primitif, à considérer la transformation
» qu'il a subie par l'acte du Parlement de
» 1853, il devient évident que l'œuvre tentée
» a échoué, telle du moins qu'elle avait été
» imaginée dans le principe, et qu'on en est
» aujourd'hui aux expédients pour en corri-
» ger les vices originaux.

» On le conçoit, en effet : aussitôt qu'il se
» forme une agglomération de travailleurs
» sur une de ces terres où domine la nature
» sauvage et dont la conquête n'est qu'au prix
» d'efforts redoublés, l'inquiétude et l'effroi
» naissent bientôt s'il vient s'adjoindre à eux
» des hommes dont les antécédents d'immo-
» ralité et de fainéantise peuvent compromet-
» tre le sort de leurs établissements qui sont
» encore à l'état rudimentaire.

» C'est ce qui n'avait pas manqué d'arriver
» en Australie ; car si on a lu quelquefois dans
» des relations de voyage, qu'il s'est rencontré
» des *convicts* qui se sont élevés à la considé-
» ration et à la fortune par leur conduite et
» leur travail, il n'y avait là qu'un accident,
» un fait exceptionnel et rien qu'un fait ex-
» ceptionnel. La masse n'était pas affectée du
» changement qui s'opérait chez quelques-
» uns, et elle demeurait rivée aux déplorables
» habitudes du passé ; de là s'expliquent l'in-
» quiétude et l'effroi que ressentaient les co-
» lons libres en présence des auxiliaires qu'on
» leur envoyait.

» C'est là une difficulté contre laquelle on
» se heurtera inévitablement dans toute en-
» treprise de ce genre. La colonisation et la
» transportation pénale semblent assez desti-
» nées à vivre, entr'elles à l'état d'incompati-
» bilité d'humeur.

» Depuis le décret de 1852, le gouverne-
» ment français a fait lui-même un essai en
» Guyane. Cet essai a-t-il réussi de manière
» à ce qu'on puisse concevoir quelques soli-
» des espérances pour l'avenir ? nous ne sa-
» vons.

» A voir la chose d'un certain côté, il est
» bien sûr que le pays a été délivré d'une
» classe de malfaiteurs dont le séjour au
» bagne était loin d'être une garantie de
» sécurité future pour les honnêtes gens ;
» mais est-ce la tout ce qu'on doit attendre de
» la mesure ?

» Les natures perverses qui sont un danger
» permanent pour la Société, se corrigent-
» elles ? Prennent-elles l'habitude du travail
» et de la vie régulière ? A défaut du service
» de mettre en valeur les vastes terrains de
» cette France équinoxiale, qui est pres-
» qu'aussi grande que la mère-patrie, service
» qu'on ne saurait guère en attendre, rendent-
» elles à la société, se rendent elles au moins
» à elles mêmes le service de dépouiller les
» vieilles inclinations d'une oisiveté corrom-
» pue qui les a poussés à se mettre en état
» de révolte contre les lois ?

» Il semble qu'il faudrait le savoir avant
» d'essayer d'une nouvelle entreprise. Si l'u-
» nique profit qu'on peut en tirer est de se
» délivrer d'un mal en affligeant autrui, c'est
» le cas de répéter le mot de Franklin, au
» ministre anglais qui s'excusait de l'envoi
» de malfaiteurs dans les colonies sur la né-
» cessité d'en purger la mère-patrie : que
» diriez-vous, si pour la même raison, nous
» *allions vous envoyer nos serpents à son-*
» *nettes.*

» M. Barbaroux pense que si l'expérience
» anglaise a échoué, c'est à cause des vices
» non du principe en lui même, mais du
» mode d'exécution qui a été adopté. Il trace

» un ensemble de moyens d'organisation qui
» permettrait, selon lui, d'aboutir au succès.
» Bien des questions délicates seraient
» soulevées, si on le suivait dans cette voie.
» Mais sans le tenter et sans toucher même à
» la plus délicate de toutes, qui nous entraî-
» nerait dans l'examen des conditions fon-
» damentales auxquelles est soumis le droit
» de punir dont la société est investie à l'é-
» gard de ses membres, nous nous contente-
» rons de demander seulement, s'il n'est pas
» prématuré d'aborder, dès aujourd'hui, la
» question de la colonisation pénitentiaire des
» réclusionnaires, ne serait-il pas prudent
» d'attendre que l'événement eût prononcé
» sur le sort de l'expérience qui se poursuit
» en Guyane?

» Il semble que ce devrait être un préala-
» ble nécessaire, surtout si on se place au
» point de vue spécial de l'auteur. Il a eu le
» soin lui-même de relever ainsi les objec-
» tions qu'il est possible de lui faire, la ques-
» tion de la dépense, et le chiffre de cette
» dépense sera assez considérable en effet
» pour que l'objection ait une très-grave im-
» portance.

» C'est donc bien le moins qu'avant de ris-
» quer son argent, la France sache un peu si
» le résultat en vaut la peine. L'épreuve ten-
» tée en Guyane peut servir à nous l'appren-
» dre, quand elle sera achevée mais seule-
» ment alors.

» Nous savons bien ce que l'auteur répon-
» dra, c'est que ce qu'il propose n'a rien de
» commun avec ce qui se fait. Soit, mais
» alors qu'il se contente pour le moment de
» poursuivre l'application de ses idées auprès
» du gouvernement qui pourrait en faire l'es-
» sai dans ses établissements de la Guyane.
» A-coup-sûr nous ne nous permettrons pas
» d'en nier la valeur; et examinées en elles-

» mêmes, elles nous paraîtraient légitimer les
» espérances les mieux fondées. Mais n'im-
» porte, ce n'est là qu'une appréciation pure-
» ment théorique. Or, avant de s'engager dans
» une nouvelle et coûteuse entreprise, il est
» sage de les soumettre au creuset de la pra-
» tique, puisqu'on le peut; et quand on les
» aura expérimentées avec les condamnés
» aux travaux forcés à temps, pour qui la co-
» lonisation pénitentiaire est en voie d'exé-
» cution, on pourra l'essayer avec les réclu-
» sionnaires pour qui tout est à créer encore.
» C'est à Madagascar que M. Barbaroux
» veut qu'on installe ces derniers. Et comme
» cette île ne nous appartient pas, le premier
» acte de l'œuvre pénitentiaire nouvelle serait
» d'en faire la conquête. Cela semble assez
» exorbitant qu'il faille dépenser le sang et
» les trésors de la France pour ouvrir de nou-
» velles voies, non à l'exubérance de la partie
» laborieuse et honnête de notre population,
» comme on l'a fait en Algérie, mais pour
» les non valeurs de cette population.
» Hatons-nous de dire que si c'est là la
» pensée principale du livre de M. Barbaroux
» en apparence, ce n'est peut-être que l'ac-
» cessoire en réalité, et les intérêts du com-
» merce et de la navigation dans une mer où
» le pavillon français n'a presque aucun point
» de relâche fournissent un secours d'argu-
» mentation, bien autrement sérieux pour
» pour lui, à l'effet de justifier son désir de
» voir notre ancien établissement colonial de
» Madagascar renaître de ses cendres.
» C'est là, sans contredit, la portion la plus
» intéressante de l'ouvrage dont l'examen m'a
» été confié, et c'est la plus neuve comme la
» plus riche en détails qu'on chercherait vainé-
» ment ailleurs. On dirait même que le reste
» n'a été pour l'auteur qu'un cadre adopté dans
» le but d'exposer à la publicité des documents

» précieux que son ancienne situation à l'île-
» Bourbon lui a permis de recueillir, peut-être
» aussi un moyen d'attirer l'attention sur une
» conquête dont les habitants de cette île ne
» seraient pas les derniers à profiter.

» Précis historique complet de l'occupation
» de Madagascar sous l'ancien régime, vicis-
» situdes et abandon de notre établissement
» colonial, souvenir de la France laissé parmi
» les populations indigènes, vestiges de
» notre influence que les années n'ont pas
» effacées, permanence de nos droits qui
» n'ont pas péri par le trait du temps, diver-
» sité des races, type Malais, type Arabe,
» type Nègre, avec leurs aptitudes variées,
» climature, état sanitaire, fertilité du sol,
» ressources productives, stations maritimes
» pour le commerce, rien n'est négligé, rien
» n'est omis pour nous faire apprécier cette
» magnifique contrée, brillant fleuron détaché
» de notre couronne coloniale du temps passé,
» tout est présenté avec une entente du sujet
» et avec une prédilection de sympathie qui
» trahit peut-être un peu trop la pensée colo-
» niale contre laquelle l'auteur se mettait en
» garde au début de son livre, mais qui n'en
» est pas moins très-digne d'intérêt, surtout
» si on dégage la question de colonisation de
» son enveloppe pénitentiaire. Ceux qui dési-
» reront se convaincre de la vérité de ces
» observations n'auront qu'à lire l'ouvrage de
» M. Barbaroux ; et ils ne regretteront pas à-
» coup-sûr les moments qu'ils auront consa-
» crés à sa lecture pour leur instruction com-
» me pour leur agrément.»

M. Pelet lit la note suivante :

« En 1607, Grasser avait rapporté l'inscrip-
tion suivante comme existant à Nîmes, sans
indiquer l'endroit où elle se trouvait.

T. TURPILIO T. F VOL
CAPITONI . AED COL

» *A Titus Turpilius Capiton, fils de Titus, de la tribu Voltinia, édile de la colonie.*

» En 1780, ce même monument fut indiqué, par notre Séguier, comme employé à un linteau de porte à la maison Novi, notaire.

» En juin 1858, cette inscription se trouve à la même place, aujourd'hui maison Riboulet, rue des Lombards ; mais voilà qu'une malencontreuse réparation vient déchirer la moitié de cette page de notre histoire locale, et qu'il n'en restera plus désormais que le fragment transporté au Musée.

» Le hasard vient de nous faire découvrir, dans une sale basse-cour de la maison Fournier, rue des Fours-à-Chaux, le fragment d'une inscription inédite de la plus belle époque de l'art épigraphique : le côté gauche de la pierre a été détruit, mais la partie droite est parfaitement conservée avec sa moulure et ses retours qui donnent 1^m29 pour la hauteur de la pierre ; on y lit :

..... IVN
.. BVLLAEN
.. GATHOPVS
... PITUS
.. INSVETA
LIB

qu'on peut rétablir de la manière suivante :

» *Juniae Tibullae nostrae ; Agathopus, Cupitus, mansueta liberti.* »

M. l'abbé Azais lit la première partie d'une étude qu'il a entreprise sur Maine de Biran, ce philosophe modeste et pourtant si habile que Royer Collard, disait de lui : « C'est notre maître à tous »

MM. Naville et Nicolas ont aussi rendu hommage à ce profond penseur et ont publié

récemment des écrits remarquables où M. l'abbé Azais a puisé d'utiles renseignements biographiques, et même des appréciations justes sur le talent et le caractère du philosophe et ses doctrines.

Après avoir indiqué les deux auteurs qui l'ont guidé, M. Azais aborde ainsi son sujet :

« Maine de Biran naquit en 1766, à Bergerac, entre deux berceaux illustres : celui de Montaigne et celui de Fénelon, de Montaigne, dont il avait l'esprit méditatif, les goûts de solitude et la propension à se regarder vivre; de Fénelon, dont les œuvres pleines d'onction et d'une sérénité lumineuse, devaient charmer ses dernières années.

« Cette disposition subjective de son esprit se manifesta presque au début de sa vie : « Dès l'enfance, dit-il, je me souviens que je m'étonnais de me sentir exister : « J'étais déjà porté » comme par instinct à me regarder au dedans » pour savoir comment je pouvais vivre et » être moi. » Ce premier regard jeté sur lui-même renfermait tout l'avenir philosophique de Maine de Biran. Il devait se replier sur lui-même par l'observation et *se regarder passer*, selon ses expressions.

« Tout ce qu'on sait de ses premières années, c'est qu'il parcourait avec succès le champ de ses études, au collège de Périgueux, dirigé par les Doctrinaires, et qu'il se fit remarquer par son aptitude pour les mathématiques. Il avait un tempérament faible et délicat, et on peut dire de lui comme on l'a dit de Ballanche, *c'était une âme dans un corps, et qui s'en tirait comme elle pouvait*. La faiblesse de son tempérament le mettait dans une sorte de dépendance des impressions intérieures. De là cette présomption constante des variations atmosphériques, ce soin continu à noter l'état de la température : il en subit

les influences, et il en montre le rapport avec ses impressions personnelles. Son âme devient une sorte de thermomètre d'une sensibilité extraordinaire : « Aucun homme, dit-il, lui-même, n'est organisé comme moi, pour reconnaître la subordination de l'état moral à un état physique donné. » Nous ouvrons le journal où il désigne jour par jour ses impressions : « Pluie, tempête, dit-il, et alors abattement extrême, mobilité nerveuse, intervalle de découragement, travail difficile. » Nous ouvrons à une autre page, et nous voyons apparaître l'homme heureux et content « Le contraste rapide de l'hiver à l'été, dit-il, change toute mon existence. Je suis un autre homme : il me semble que chaque jour soit une fête. Je respire avec l'air une vie nouvelle, et cette vie est celle de l'esprit plus encore que celle du corps. Il y a dans l'air qu'on respire, à cette heureuse époque de l'année, quelque chose de spirituel qui semble attirer l'âme vers une autre région. Ce ne sont pas les idées qui s'éclaircissent, comme par l'effet ordinaire de l'attention, ou par l'application de mes facultés actives, mais c'est la lumière intérieure qui devient plus claire, plus frappante. Ce sont des illuminations subtiles, spontanées. Il semble que notre organisation matérielle qui faisait obstacle, cesse de résister, et que l'esprit ne fait que recevoir la lumière qui lui est appropriée. »

» C'est cette délicatesse et cette mobilité d'organisation qui devaient puissamment contribuer à développer chez lui l'esprit d'observation et diriger son attention sur les faits intérieurs de l'âme. « Car, dit-il encore lui-même, quand on a peu de vie, on est porté à observer les phénomènes intérieurs. C'est la cause qui m'a rendu psychologue de si bonne heure. »

» Néanmoins ses premières années dans le monde étaient loin de faire pressentir les dispositions méditatives de son esprit. L'élève des Doctrinaires entra en 1785 comme garde du corps dans la maison du roi, et passa sans transition des études du collège à une vie de dissipation et d'entraînement. 89 éclata. Il resta auprès de l'infortuné Louis xvi, et aux journées des 5 et 6 octobre, il reçut une blessure à ce poste d'honneur. Son corps étant licencié, il se retira dans sa terre de Grateloup, domaine de sa famille maternelle, situé à une petite distance de Bergerac, emportant au fond de son cœur un sentiment de fidélité à la monarchie, qui ne faiblit jamais au milieu des épreuves politiques qu'il eut à traverser. C'est dans cet asile qu'il passa les douloureuses années qui couvrirent la France de sang et de deuil. Pour distraire son âme attristée par les scènes sanglantes de la Terreur, il se tourna vers l'étude, et pour citer ses propres paroles : « Il passa d'un saut de la frivolité à la philosophie. » Il concentra ses études dans le programme de la sagesse antique, le *connais-toi toi-même*, dans la découverte et l'observation de son propre moi.

» Ne en plein 18^e siècle, n'ayant reçu qu'un enseignement religieux insuffisant, ou qui, du moins, semble n'avoir laissé qu'une faible trace dans son âme, Maine de Biran débuta nécessairement par la philosophie de ce temps malheureux, c'est-à-dire, par le matérialisme, ou tout au plus par le condillacisme. Ce fut là son point de départ, et c'est dans ces idées philosophiques qu'il composa son *Mémoire sur l'habitude*, qui fut couronné en 1802 par l'Institut. Mais il n'est pas difficile de découvrir dans ce travail le germe d'une prochaine rupture avec l'école de Condillac. Ce germe devint plus apparent dans le *Mémoire sur la décomposition de la pensée*, également cou-

ronné par l'institut en 1805. Deux autres mémoires, envoyés l'un à l'académie de Berlin en 1807, et l'autre à celle de Copenhague en 1811, obtiennent un semblable succès, et nous montrent Maine de Biran s'affranchissant peu à peu de la philosophie sensualiste et s'efforçant de revenir, par une marche lente mais progressive, à ces idées spiritualistes, que le matérialisme du dernier siècle avait bannies du domaine de la philosophie. Maine de Biran consacra trente années de sa vie à ce travail intérieur et solitaire, qui du sensualisme le conduisit au stoïcisme, et le fit monter, par une constante ascension, jusqu'à la pleine lumière du christianisme. Parti de l'homme-statue de Condillac, il arriva, dans ce long et infatigable itinéraire de sa pensée, jusqu'au Dieu vivant de l'Évangile.

» Cette recherche persévérante de la vérité absorba toute son activité, et ne laissa de lui, au dehors, qu'un fantôme, qu'une sorte de somnambule qui erre au milieu des hommes. On dirait qu'il y a en lui deux hommes; l'homme intérieur qui observe, qui médite et qui déploie toute l'énergie de sa pensée pour arriver à la conquête de la vérité, et l'homme extérieur, qui agit au dehors, qui sort de sa solitude, qui se mêle aux hommes, non sans regretter sa chère retraite, et qui vaque aux divers emplois de la société. C'est en 1805, que la vie active vient l'arracher à la vie spéculative. Nommé successivement conseiller de préfecture et sous-préfet de Bergerac, il laisse échapper le regret qu'il éprouve en voyant les obstacles que ses fonctions apportent au développement de sa carrière intellectuelle, et il se console des ennuis de l'administration en fondant à Bergerac même, sous le nom de société médicale, une réunion périodique, dont l'objet devait être l'étude de l'homme, et en entretenant une active correspondance avec

les personnages les plus distingués de la philosophie et de la science. En 1812, nous le retrouvons à Paris, député au Corps législatif. En 1813, il prit une attitude décidée et fit partie de cette fameuse commission qui, par l'organe de M. Lainé, fit entendre à Napoléon le vœu du pays. Dès ce moment, les affections royalistes de l'ancien garde du corps reparurent dans tout leur éclat, et il applaudit au retour des Bourbons. Membre de la chambre des députés sous la Restauration, il se laissa entraîner par le torrent de la vie active et du mouvement politique. Ce ne fut pas sans combat. Il aurait voulu quitter Paris et aller ensevelir sa pensée sous les beaux ombrages des champs paternels; mais le tourbillon des affaires l'emporta, et il n'a pas la force d'y résister: il se contente de gémir. C'est que, comme on l'a dit, les héros sont rares, même dans la métaphysique.

Cependant l'homme de génie, le penseur profond, retrouvait sa supériorité dans ces réunions savantes, composées des hommes éminents de cette époque. « Au printemps de 1824, dit ce respectable témoin, j'eus l'honneur d'être admis dans la réunion qui s'assemblait chez lui tous les vendredis. Là se trouvaient, entre autres, M. Lainé, pair de France, son plus intime ami, MM. Ampère, Stapfer, de Gérando, Droz, Frédéric Cuvier, auxquels il faut joindre, d'après *le Journal intime*, Royer Collard, Guizot et le jeune docteur Cousin. La conversation tombait-elle sur la politique ou sur les grands intérêts moraux du pays et de l'humanité, M. Lainé, muet d'ailleurs toutes les fois qu'il s'agissait de métaphysique, s'animait alors, et dans ses paroles il y avait une si grande élévation d'idées, tant de chaleur de sentiment, une éloquence si entraînante, qu'il ravissait tous les esprits, et que sa supériorité ne pouvait être

méconnue. Mais, lorsque la conversation roulait sur la philosophie, ce qui était l'ordinaire, Maine de Biran avait incontestablement l'avantage. Quand tous les savants qui composaient cette réunion seraient encore vivants, je n'en affirmerais pas moins, sans crainte d'être démenti, que chacun d'eux avait la conscience de son infériorité, et écoutait le grand philosophe avec une attention respectueuse, qui semblait renouveler l'aveu de Royer-Collard : *il est notre maître à tous.* »

» Maine de Biran fut atteint par la mort avant d'avoir achevé le grand ouvrage dans lequel il voulait enseigner les derniers résultats de ses recherches philosophiques, et qui, dans la pensée de ses amis devait être un monument élevé à la philosophie, à la gloire du christianisme. Aussi cette mort fut-elle regardée comme un deuil public pour la science et surtout pour la religion, et l'un de ses amis, M. Stapfer, exhalait ses regrets par ces paroles : « Je m'imaginai que la philosophie religieuse avait besoin de lui. »

» Heureusement le fruit des méditations religieuses de Maine de Biran qui arrachait tant de regrets à ses amis n'est pas entièrement perdu, et nous allons en suivre la trace et le développement dans son journal intime. »

Séance du 10 Juillet 1858.

Après la communication de la correspondance et la nomination de la commission appelée à juger les notices sur Rivarol, récemment envoyées au concours ouvert par l'Aca-

démie, M. l'abbé Azaïs continue la lecture de son étude sur Maine de Biran.

Il s'attache, aujourd'hui, particulièrement à analyser le livre intitulé : *Journal intime*. Ce livre, qui retrace à chaque page cette noble inquiétude d'une âme que tourmente la soif de la vérité, cette sublime nostalgie qui le consumait, et qui, après une halte de quelque temps au sein des doctrines matérialistes et du stoïcisme, le faisait arriver, enfin, d'étape en étape jusqu'à la vérité chrétienne et à l'Évangile.

M. l'abbé Azaïs commence le récit de cette religieuse odyssée. L'objet qu'a constamment poursuivi Maine de Biran, c'est la solution du problème du bonheur. Mais ce bonheur où est-il ? Quelles en sont les conditions ? Le philosophe se le demande ? Il ne peut le trouver dans la satisfaction des passions qui tourmentent la vie en lui enlevant cette paix de l'âme, ce calme qui est le résultat de l'équilibre et du jeu régulier des fonctions de la vie. Par conséquent, pour Maine de Biran comme pour l'école matérialiste de cette époque, le bonheur est avant tout une question de *bien-être physique*. Mais cette théorie ne le satisfait pas et l'année d'après il reconnaît qu'il faut ajouter l'élément *moral*, le soulagement de l'infortune, une conscience pure. L'art d'être heureux se rapproche ainsi de l'art d'être bon et juste. A 16 ans de distance, en 1811, on remarque un autre progrès. Maine de Biran a reconnu la nécessité, pour mettre un terme à toutes ses variations, de se rattacher à quelque chose de fixe, à quelque point de vue élevé, d'où il puisse embrasser la chaîne entière, redresser les erreurs et concilier les oppositions. En 1815 il fait un nouveau pas. Au milieu des événements politiques qui déconcertent sa pensée, il dit, enfin, et hautement qu'il faut s'attacher au seul être qui reste immuable, qui est la

source vraie de ses consolations dans le présent et de ses espérances dans l'avenir. Voilà l'idée religieuse trouvée. Voilà Dieu reconquis. Mais ce Dieu quel est-il ? Quels sont nos rapports avec lui ? Est-ce le Dieu des chrétiens qui vient en aide à notre faiblesse par le secours de la grâce, ou bien celui des stoiciens qui abandonne à l'homme le soin de chercher dans sa raison et sa volonté les forces nécessaires pour soutenir les luttes de la vie ? Maine de Biran hésite longtemps entre le christianisme et le portique, qui d'abord l'emporte, ainsi qu'il l'a consigné dans ses impressions de 1816. Mais bientôt il reconnaît que la morale stoïcienne, toute sublime qu'elle est, est *contraire à la nature de l'homme* ; et cependant, malgré ces aveux, il ne rompt pas encore définitivement avec la doctrine stoïcienne. Car, dit-il, si le stoïcisme nous attribue une puissance illusoire et s'il va, par le plus étrange paradoxe, jusqu'à nier la douleur ; d'autre part, la doctrine des chrétiens sur la grâce ne tend elle pas à méconnaître la force propre qui nous appartient et ne conduit-elle pas à la négation de la liberté ? Le philosophe méditatif et investigateur cherche une transaction. Il ne la trouve pas, et alors que fait-il ? Il recourt, pour la solution de son éternel problème, au livre qui renferme la plus belle parole après l'Évangile : à l'*Imitation* de J.-C. Puis il mêle à cette lecture habituelle l'Écriture-Sainte, les psaumes, les épîtres de saint Paul, les œuvres spirituelles de Fénelon et les pensées de Pascal... et c'est là qu'il trouve la fin des agitations de son âme ; c'est là qu'il trouve, avec la vraie science, le repos et les solutions qu'il cherche.

« La religion, dit-il, résout seule les problèmes que la philosophie pose. » En 1818 il avance encore plus. Le philosophe a fait place au chrétien. La prière vient se placer sur ses lèvres, et le sentiment chrétien est si déve-

loppé, si profond, qu'il ne craint pas de dire :

« A en juger par ce que j'éprouve, et ne considérant que le fait psychologique seulement, il me semble qu'il y a en moi un sens supérieur et comme une face de mon âme, qui se tourne par moments vers un monde de choses ou d'idées supérieures à tout ce qui est relatif à la vie vulgaire. J'ai alors le sentiment intime, la vraie suggestion de certaines vérités qui se rapportent à un ordre invisible, à un mode d'existence meilleur et tout autre que celui où nous sommes. Mais ce sont des élans qui ne laissent aucune trace dans la vie commune... C'est cette disposition, qui paraît spontanée ou dépendante de certaines conditions organiques, qui est ce qu'il y aurait de plus essentiel à cultiver en nous, si nous pouvions en connaître les moyens... Il y a un régime physique comme un régime moral qui s'y approprie; la prière, les exercices spirituels, la vie contemplative ouvrent ce sens supérieur, développent cette face de notre âme tournée vers les choses du ciel et ordinairement si obscurcie. Alors nous avons la présence de Dieu et nous sentons ce que tous les raisonnements des hommes ne nous apprendraient pas. »

M. l'abbé Azaïs continuant l'examen du journal intime de Maine de Biran, remarque, dans les dernières pages, une magnifique recherche sur les trois vies de l'homme : vie sensitive ; seconde vie qui commence à l'apparition de la volonté et de l'intelligence, et la troisième vie, celle de l'esprit. La distinction et l'exposé de ces trois vies devait servir de base au grand ouvrage que préparait Maine de Biran, et qui devait avoir pour titre : *Nouveaux essais d'anthropologie*.

Malheureusement, le cadre seul de cette belle

œuvre a été retracé, et il est resté un soupçon que le christianisme, chez Maine de Biran, a été plutôt à l'état de sentiment et de besoin, qu'à l'état de conviction et de croyance. Sa profession de foi, quelque complète qu'elle paraisse, présente des lacunes, et suivant un de ses récents et consciencieux biographes, M. Naville, les doutes, les incertitudes subsistent jusqu'à la fin, et l'âme de Biran est pareille à l'aiguille d'une boussole qui, déviée de sa direction naturelle ne cesse pas d'y tendre, mais oscille avant de s'y fixer.

« Qu'on se rassure pourtant, dit en finissant M. l'abbé Azaïs, si on cherche vainement une profession de foi orthodoxe et complète, on a la joie de la rencontrer dans le dernier acte de sa vie. Maine de Biran avait tracé, d'une main mourante, ces dernières lignes de son journal : « La sagesse, la vraie force consiste à » marcher en présence de Dieu, à se sentir » soutenu par lui : autrement *væ soli*. » Or, le philosophe ne fut pas *seul* à ses derniers moments ; pendant sa vie il avait été avec le désir sincère de connaître la vérité, et à son heure suprême il la rencontra ; il fut alors avec ce divin Médiateur qu'il avait pris pour guide et compagnon de sa vie présente et future, et appuyé sur Lui, il arrive à la pleine et entière possession de la vérité. La religion vint lui apporter ses consolations suprêmes ; elle fortifia son âme par la vertu de ses sacrements et bénit son dernier soupir. Sa vie avait été celle d'un philosophe cherchant sincèrement la vérité ; sa mort fut celle d'un chrétien qui s'éteint doucement au milieu des bénédictions de l'Église. C'est ainsi, du reste, que devait finir cette âme si droite, si loyale, si admirablement pourvue de ces deux ailes dont parle l'auteur de *l'Imitation*, la simplicité de l'intention et la pureté de l'esprit ; sur

lesquelles on quitte la terre et on s'élève à Dieu. Quand on étudie le drame intime de cette vie, on ne saurait y concevoir un autre dénouement.

» Il ressort, disons-nous avec M. Nicolas, un grand enseignement de cette étude : cet enseignement est celui-ci : Non pas que le christianisme est la vérité -- on l'a souvent démontré, — mais que la vérité est le christianisme ; que cette vérité, que ce bien suprême que l'âme humaine va quêtant et poursuivant à travers tant d'illusions et de déceptions, de dégoûts et d'inquiétudes, est la vérité, le bien, le beau que nous a révélés le christianisme et dont lui seul nous met en possession.

» Tous les autres philosophes chrétiens ont montré que le christianisme est la vérité. C'étaient des apologistes qui ont développé les preuves de sa divine origine. Mais voici une intelligence qui part de l'extrémité opposée ; une âme plongée dans la nuit, dans le vide absolu de toute foi et de toute vérité, et qui est travaillée d'un besoin sourd, vague, instinctif de vérité : qui entreprend de découvrir cette vérité dont elle n'a que le pressentiment, avec une force de raison étonnante, et avec une conscience des plus sincères. Il met trente ans à ce labeur, il ferme les yeux à toute lumière du dehors, et ne consulte que la nature, les tendances et les aspirations de son âme haletante après son bien. Et ce bien, cette vérité qu'elle découvre peu à peu, qu'elle contrôle à chaque pas, qu'elle expérimente à mesure par la double épreuve du sentiment et de la raison, se trouve être le christianisme. « Le christianisme qui résout seul — ce sont les expressions de messire de Biran, — les problèmes que la philosophie pose, qui seul nous apprend où est la vérité, la réalité absolue des choses,

— le christianisme qui révèle à l'homme le secret de sa faiblesse que la philosophie tend à lui cacher, et seul lui apprend où il trouve une force pour la dominer. — Le christianisme enfin, qui seul explique le mystère de notre nature, et seul révèle à l'homme une troisième vie supérieure à celle de la raison et de la vérité. »

» Sans doute, comme je l'ai dit, Maine de Biran n'est pas arrivé à l'état achevé de foi chrétienne. Mais cela n'infirmes pas la force de son témoignage; car s'il n'est pas arrivé à ce but qu'il poursuivait, ce n'est pas par résistance, mais parce que la mort l'a arrêté dans sa marche. S'il manque à son journal une conclusion formelle et conforme à la foi, il y a admirablement suppléé par sa fin chrétienne. C'est là le dernier sceau et la suprême consécration de sa vie et de ses écrits. Le chrétien mourant dans les bras de la religion est venu compléter le philosophe et couronner ainsi admirablement trente ans de travaux et de recherches sincères. On a dit de cette belle philosophie que c'étaient les rêves d'une âme mystique; heureux rêve en vérité, qui fait qu'on se réveille chrétien! »

Après la lecture de M. l'abbé Azais, que l'académie a écoutée avec ce profond intérêt qu'elle attache aux œuvres sérieuses, où la forme heureuse relève encore le mérite du fond, M. Ollive-Meinadier lit un rapport étendu sur les récentes publications de la société impériale zoologique d'acclimatation. Il donne d'abord une idée sommaire des travaux de cette société, qui n'a pas borné son action et ses recherches à des animaux exotiques, dont il est bon de doter la France, mais a encore favorisé l'introduction et la culture de divers végétaux utiles, entre autres: l'igname et le sorgho, qui est devenu bientôt une de nos

plantes fourragères et industrielles les plus productives.

Après cet exposé des travaux , et on peut dire des services de la société d'acclimatation, M. Ollive-Meinadier jette, avec M. Drouyn de Lhuys , dont il analyse un discours, un coup-d'œil rapide sur le passé et montre combien les efforts de Buffon , de Daubenton , d'André Thouin ont ajouté , dans le règne animal et dans le règne végétal , de nouveautés utiles à nos anciennes richesses. La France , dit M. Meinadier, s'y est admirablement prêtée et s'y prêtera encore. « Il est impossible de ne pas » remarquer combien la douceur de la tempé- » rature et la variété des aspects favorisent la » naturalisation des espèces empruntées aux » latitudes les plus diverses. La France , avec » l'ardeur des étés sur les bords de la Médi- » terranée, la moiteur des hivers sur les côtes » de l'Océan , l'apreté des pentes des Alpes , » des Pyrénées et des Cevennes , semble être » un terrain sur lequel sont appelés à se ren- » contrer les produits des zones entre lesquel- » les se partage le globe. Les bois précieux » du nord seront à peine dépaysés au milieu » des neiges de nos montagnes, et si l'espace » est plus difficile à franchir pour les animaux » et les végétaux nés sous le soleil des tropi- » ques , les plus rebelles à la température du » centre trouveront sur les côtes méridionales » de la Méditerranée une autre France qui les » recevra. »

M. Ollive Meynadier s'est encore attaché à reproduire un discours de M. Auguste Duméril, qui a aussi donné une idée des travaux et de la situation de la société. Il énumère successivement les acquisitions précieuses qui ont été faites dans le domaine végétal et traite particulièrement du sorgho , cette remarquable canne à sucre, du nord de la Chine, dont l'in-

roduction en Europe et dans l'Afrique septentrionale est maintenant un fait accompli.

Afin de montrer l'utilité de cette plante nouvelle, M. Ollive-Meynadier entre ici dans quelques détails et termine ainsi la première partie de son compte-rendu :

« M. le docteur Sicard a obtenu de la graine une farine de bonne qualité ; avec la paille, il fabrique des tresses fines et élégantes ; celle qui ne peut servir à cet usage, il la transforme en papier, et, de plus, il extrait de cette plante un grand nombre de matières tinctoriales.

» Le sucre contenu dans la tige, soumis à la fermentation, donne une boisson agréable, et, de la culture de deux ares, M. le comte de Galbert a tiré six hectolitres d'un vin de bonne qualité. La distillation entreprise en grand sur les quantités abondantes récoltées par M. le comte David de Beauregard et par d'autres agriculteurs dans le midi de la France, montre quels secours cette gigantesque graminée apportera à une industrie naguère si vivement atteinte par la rareté et le prix élevé des vins.

» Enfin, à l'époque de sa première pousse, le sorgho constitue un excellent fourrage, dont les bons effets viennent d'être constatés cette année dans le Loiret par M. Nouël, qui a consacré à cet usage le produit tout entier de huit hectares.

» Nous voici donc en possession complète, il faut le reconnaître, de l'un des présents de M. de Montigny.

» Le nouveau séjour de ce zélé et dévoué membre de la société d'acclimatation à Shang-Haï sera certainement utilisé, comme vient de l'être son passage dans le royaume de Siam, où il s'est rendu comme envoyé plénipotentiaire de France. Sans cesse préoccupé du succès de l'œuvre de la société, il n'a pas voulu quitter ces contrées lointaines sans en laisser

un souvenir , et c'est de lui qu'on a reçu diverses patates , ainsi que des tubercules propres au sol des forets du Laos et du Camboge.

» C'est à lui encore que l'on doit le pois oléagineux de la Chine ; sa culture est maintenant en voie de prospérité , et particulièrement chez M. Lachaume , aux environs de Paris.

» Des tentatives assez nombreuses permettent d'espérer qu'il en sera de même pour le riz sec , dont quatorze variétés de Java sont essayées en Egypte par les soins d'un membre de la société , Koenig-Bey.

» Parmi les plantes que l'Asie mineure peut céder à l'Algérie , il convient de signaler les différentes espèces d'astragales qui fournissent la gomme adragante. Ce serait , comme l'a indiqué M. Sacc, un moyen de s'affranchir d'un tribut annuel de 150,000 fr. que la France paie à l'étranger, afin d'obtenir cette substance si utile pour l'apprêt des tissus.

» C'est aussi dans cette colonie qu'il faudrait transporter quelques-uns des végétaux chinois qui produisent des laques.

» On y trouve déjà , par suite d'heureuses introductions faites dans la pépinière centrale, des Bambous de Madagascar, de diverses îles d'Afrique , de l'Inde et de la Chine , dont les derniers sont dûs en partie à M. de Montigny. D'après les renseignements donnés par M. Hardy sur les douze ou quinze espèces dès maintenant cultivées , il y a lieu de supposer avec cet habile membre de la société , qu'il sera possible d'utiliser les tiges de ces énormes et robustes graminées. Par suite de la pénurie des bois de charpente , elles pourront servir à l'édification de bâtiments ruraux , de hangars, de bergeries et à divers autres usages.

» Les côtes de Syrie, grâce au commandant Barrel , ont donné à la vallée de l'Isère un pêcher à fruits excellents. Vingt noyaux à

peine rapportés par cet officier au retour de la campagne d'Égypte, ont suffi pour une abondante propagation. Depuis lors on en a beaucoup reçu par les soins de M. Bertrand, et de nouveaux envois sont promis. Très-limitée d'abord, cette introduction encore assez récente va donc bientôt devenir générale.

» C'est au Brésil, enfin, ajoute M. Duméril, en terminant l'énumération de quelques-unes des productions végétales étrangères dont la société s'occupe avec activité, que l'on doit un magnifique arbre vert, l'Araucaria, (*Araucaria brasiliensis*). La générosité de M. le major Taunay a permis de distribuer cette année un grand nombre de pignons. Une extension considérable semble promise à son acclimatation déjà entreprise avec succès en France.

» Parmi les plantes alimentaires de notre pays trop négligées, M. Duméril indique une crucifère à racine tuberculeuse, le Terre-noix (*Bunium bulbo-castanum*); le cerfeuil bulbeux (*charephyllum bulbosum*) qui reprend entre des mains habiles et en particulier dans celles de M. Vivet, une importance qu'il n'aurait jamais dû perdre; puis, enfin, le Chervis, cette utile ombellifère, dont M. David Richard obtient d'excellents résultats.

» Dans le but de conserver à l'alimentation une des ressources les plus précieuses, la pomme de terre, qu'une grave altération tendait à faire disparaître de notre sol, M. V. Chatel, qui a déjà contribué à l'introduction de tubercules de Sibérie, propage aujourd'hui une variété australienne. Le plus sûr moyen, au reste, de combattre le fleau, est de régénérer nos plants. Il faut, comme l'a conseillé M. d'Ivernois, redemander aux plateaux élevés de l'Amérique du sud cette précieuse solanée. Aussi, l'honorable vice-président de la société

a-t-il adressé un pressant appel à M. du Courthial, représentant de la France à Sainte-Marthe. Dans son obligeant désir d'y répondre, notre consul a pu déjà, non sans quelques difficultés, confier à deux navires des quantités assez considérables de tubercules que la société vient de recevoir.

» Tel est, Messieurs, le résumé rapide des principales questions relatives aux végétaux, qui se sont agitées dans le sein de la société d'acclimatation; ce n'est là cependant qu'une portion restreinte du cercle de ses travaux. »

Séance du 24 juillet 1858.

M. le président dépose les mémoires de la société des antiquaires de Normandie et ceux des Académies de Douai, Châlons, Angoulême, Rouen, Rochefort, Mende, le Mans, Perpignan, Versailles, Amiens, Clermont-Ferrand, et offre en hommage, de la part de MM. Frossard, Charma, Leo Drouyn, Benoît Folliot, une petite encyclopédie pyrénéenne, un résumé d'un cours d'esthétique, d'un in-folio, avec 10 planches de croix de cimetières, sentence rendue par Ponce-Pilate, gravure.

M. Ollive-Meinadier achève la lecture de son rapport.

Après avoir entretenu l'académie de tout ce qui concerne les végétaux exotiques, introduits en France par la société d'acclimatation, M. Ollive passe aux autres objets traités dans le discours de M. Duméril, qu'il a entrepris d'analyser.

Il signale d'abord l'importation si précieuse

du ver-à-soie de l'Inde , qui vit sur le ricin ; secondement, les tentatives faites pour l'acclimatation du ver qui vit sur le chêne (bombyx pernyi) et les essais de tissage des fils de ces cocons pour les vêtements, pour la voile et les tentes ; puis il expose les résultats obtenus dans l'établissement d'Huningue pour la fécondation des œufs de poisson, ceux qu'on doit aussi attendre de diverses tentatives qu'il énumère : 1^o celle qui a pour objet le gabra ou perdrix de roche (perdrix rupestris) ;

2^o Le grand coq de bruyère (tetras urogallus) qu'on a transporté dans le Jura et les Ardennes ;

3^o Le bernache d'Europe , dont M. le prince Berthier, duc de Wagram, a naturalisé et multiplié l'espèce.

En sera-t-il de même pour l'autruche , se demande M. Ollive ? Il espère que le prix de deux mille francs , offert généreusement par M. Chagot, pourra être décerné à quelque intelligent éducateur du gigantesque oiseau du continent africain ; son rival en taille, le casoar, serait aussi une utile conquête, et déjà M. Florent Prévost a obtenu de remarquables produits.

Mais ce n'est pas seulement d'acquisitions nouvelles que s'est occupée la société d'acclimatation, elle a aussi songé à conserver. Elle a consacré tous ses soins , tous ses encouragements pour maintenir dans leur état de pureté primitive les belles races de poules cochinchinoises ou bramah-poutrah.

• Elle a donné les plus utiles conseils pour entretenir dans nos vergers et nos champs les oiseaux qui font leur pâture de tant d'insectes si nuisibles à nos récoltes ; pour introduire à la Martinique , ou le hérisson , ou la mangouste (viverra ichneumon) ou l'oiseau connu sous le nom de secrétaire (serpentarius reptilivorus) afin de délivrer nos Antilles de la vipère à fer

de lance (*bothrops lanceolatus*), dont M. Maurin nous a raconté les mortelles atteintes. Si la métropole s'efforce d'être utile à nos colonies, espérons, dit en finissant M. Meynadier, qu'à leur tour elles nous doteront de produits précieux.

» Nous recevrons sans doute de la Guyane le tapir, que déjà Daubenton signalait comme un utile accroissement de nos races porcines, et dont l'introduction, suivant les nouveaux renseignements fournis par M. Bataille, de Cayenne, semblerait offrir des chances de succès. Il y a moins de doutes encore sur la possibilité de l'acclimatation en Europe de deux rongeurs alimentaires : l'Agouti et l'Acouchi. On doit, du reste, pour tout ce qui concerne les espèces utiles, avoir confiance dans le zèle du comité d'acclimatation fondé à la Guyane par les soins de M. le ministre de la marine, qui veut bien, comme MM. les ministres de l'agriculture, de la guerre et de l'instruction publique, porter à l'œuvre de la société le plus vif intérêt.

» De même que la France, le Brésil veut s'enrichir d'espèces utiles, et le dromadaire va être introduit dans les vastes et arides régions sabloneuses de cet empire.

» Quant à nous, qui le possédons dans notre colonie algérienne, nous savons maintenant le parti que l'industrie peut tirer de la toison, grâce aux persévérants efforts de M. Davin. Après avoir déjà montré de remarquables produits obtenus avec la belle race ovine, fondée à Mauchamp par M. Graux, il est parvenu à préparer pour le tissage, avec le poil du dromadaire africain, mélangé à celui de la race asiatique, un fil dont on a pu fabriquer une étoffe douce, souple, chaude et légère tout à la fois : c'est une sorte de velours d'une nuance naturelle, agréable et d'une valeur qui en permettra facilement l'usage.

« Bientôt, on n'en saurait douter, nous arriverons en France à utiliser également le poil de la chèvre d'Angora. La grande extension de nos petits troupeaux, dont la concentration sur deux ou trois points bien choisis de nos régions montagneuses aura lieu prochainement, montre que l'acclimatation de cette espèce en France est possible. Néanmoins de grandes précautions sont nécessaires, et les indications fournies sur ce sujet par M. Bourlier, seront d'une grande utilité. Cet intrepide voyageur a parcouru les plateaux élevés et arides de l'Asie mineure; il a donc pu étudier cette précieuse race au milieu des conditions climatiques qui lui sont propres.

« Pour cet utile producteur d'une magnifique laine et pour les yacks, dont les services multiples ont été signalés par M. de Quatrefages, la société suivra le glorieux exemple que lui a laissé l'illustre Daubenton, lorsqu'à la fin du siècle dernier, il a doté notre pays de la race ovine, connue sous le nom de *mérinos*. Comme cet homme célèbre, elle pourra faire des emprunts à des pays voisins. C'est ainsi que l'Algérie viendra puissamment en aide à l'enrichissement de notre bétail et au perfectionnement de la race chevaline. La société d'acclimatation en a presque la certitude, maintenant qu'elle connaît les études approfondies auxquelles se sont livrés, pendant leur longue et fructueuse tournée d'exploration, MM. Richard (du Cantal) et Albert Geoffroy Saint-Hilaire.

« Si dans les lumineux rapports qu'ils ont présentés, au retour de leur voyage, on cherche ce qui a trait aux haras d'Afrique, on voit que deux illustres membres de la société, M. le maréchal Vaillant et M. le maréchal Randon, ont admirablement compris et appliqué les moyens raisonnés de multiplier et de perfectionner le cheval de guerre dans notre colonie. Ils ont fondé des dépôts d'étalons

bien choisis dans la race indigène , qui est la race barbe , et avec le concours intelligent et dévoué de M. le colonel Vallot , directeur des établissements hippiques de l'Algérie , cette province arrivera à fournir à nos éleveurs des reproducteurs excellents et des chevaux d'escadron pour nos remontes. L'administration militaire apporte tous ses soins à éviter des mélanges qui pourraient altérer la pureté de l'une des plus précieuses races de chevaux de guerre. Par leurs savants travaux, MM. les généraux Daumas et Morris ont contribué à faire connaître ces animaux. Ce qu'ils en ont dit comme types de chevaux de cavalerie est confirmé par les faits observés à l'armée d'Afrique. Dans la grande lutte dont l'Orient a été le théâtre , il y a peu de temps encore, on a pu voir que les chevaux de l'ancienne cavalerie numide sont toujours dignes de la réputation qu'ils ont eue, il y a vingt siècles.

» M. le ministre de la guerre et M. le gouverneur-général de l'Algérie ne se sont pas bornés au perfectionnement du cheval barbe, celui de l'espèce ovine de ces contrées les occupe également. M. Bernis , vétérinaire principal de l'armée , et membre de la société , est venu faire en France des acquisitions de mérinos , et les études , poursuivies par les ordres du gouvernement, sur l'acclimatation de ces animaux prouvera toute sa sollicitude pour les progrès de la production des laines que la colonie doit donner à notre commerce et à notre industrie.

» Tels sont les principaux faits dont M. Duméril a cru devoir entretenir son auditoire dans cet exposé des études de la société d'acclimatation. D'autres questions encore ont occupé son attention , mais il doit s'arrêter. Il croit cependant indispensable de rappeler que M. le docteur Aubé, dans une étude sur la pro-

pagation des espèces animales, a insisté avec raison sur les inconvenients de la consanguinité : que M. Dutrône a fait connaître les heureux résultats qu'il a enfin obtenus, après de longues tentatives, en instituant une race bovine sans cornes, avec la conservation intacte des caractères de la belle et bonne race cotoquine ; que, de plus, M. Davelouis, dans un savant travail zoologique sur le buffle, a montré quels avantages présenteraient pour l'acclimation plusieurs espèces de ce genre important.

» Enfin, il faut se réjouir de l'heureuse issue des nouvelles démarches de M. Huet, consul-général et chargé d'affaires au Pérou. Le gouvernement de Lima voulant donner une preuve de sa déférence envers celui de S. M. l'Empereur, et prenant en considération l'objet que la société se propose, a levé une prohibition inscrite dans une loi de l'Etat. Grâce à cet acte de générosité, la société pourra posséder douze alpacas et douze lamas, animaux d'un prix inestimable pour l'industrie des laines. »

M. Duméril termine son rapport par un tribut d'hommages et de regrets qu'il paie à la mémoire des membres de la société que la mort lui a enlevés.

M. Pelet s'étayant de documents nouveaux, communique un essai sur une inscription qui a été jusqu'à ce jour l'objet d'interprétations plus ou moins plausibles.

Il rappelle d'abord quelques faits relatifs à la première découverte.

En 1739, on trouva, en faisant des fouilles sur l'emplacement actuel de la Fontaine, avec des restes d'un édifice romain, plusieurs fragments de pierre, qui portaient l'empreinte de lettres qu'on présuma former une seule inscription. Le dessin de ces fragments, envoyé à M. le cardinal de Polignac, président

de l'Académie des sciences et belles-lettres , fut remis par lui à deux de ses plus savants collaborateurs , M. de Boze et de la Bastie ; mais ces deux célèbres antiquaires ne purent donner la moindre explication satisfaisante. Tout ce qu'ils conjecturèrent, c'est que le monument était dédié à Jupiter (Jovi optimo), parce qu'on lisait sur un des fragments : IO, qu'ils considérèrent comme le commencement de l'inscription; que peut-être il avait été élevé par Hadrien, parce qu'on avait découvert, en même temps que les fragments et parmi les ruines du sol exploré, une statue d'Antonin(1) qu'on sait avoir été le favori de cet empereur. Là se bornèrent les conjectures.

En 1740, une nouvelle donnée fut apportée pour la solution du problème par M. Séguier, chanoine de St-Gilles, qui rédigea pour son illustre frère, alors à Verone, une relation bien circonstanciée des fouilles. Le manuscrit de cette relation dont un heureux hasard a rendu M. Pelet possesseur, lui a fourni les indications les plus précieuses. Il a pu même à force de sagacité et à l'aide d'une description exacte d'un fragment qui avait été incomplètement reproduit, s'élever à la connaissance de l'auteur du monument et du personnage auquel il était dédié. Comme il serait impossible, sans voir le dessin des fragments que M. Pelet a mis sous les yeux de ses confrères, de saisir la longue suite des procédés ingénieux employés pour déterminer la largeur de l'édifice et celle de l'inscription; pour assigner leur place à chacune des pierres retrouvées , pour achever les linéaments des lettres

(1) Cette statue fut emportée par M. de Forbin, il y a environ 25 ans, pour orner le musée de Paris. On ne sait pas ce qu'elle est devenue.

commencées; pour suppléer celles qui manquent dans un mot; pour introduire enfin de nouveaux mots, l'académie decide que le mémoire entier, ainsi que la planche qui l'accompagne, seront insérés dans son prochain recueil et se borne à mettre seulement en regard dans son bulletin actuel, les fragments, objets de l'étude nouvelle et la reconstruction entière de l'inscription.

Premier fragment

RES	PVBLICA	NEMAV	SESIVM
IMPERATO	RIS	CA	

 en quatre parties

2^e

ARIS

 3^e

RV	A
----	---

 4^e

ARMO	STI
------	-----

 5^e

NA	ETER	DRI
----	------	-----

 6^e

QVE	C	IA
-----	---	----

 7^e

N	O
---	---

 8^e

IO

Divæ Augustæ Ploti

RESPUBLICA NEMAVSESI	<i>um</i>	<i>lab</i>	RV	<i>m cum m</i>	ARMO	<i>ribus c</i>	ETER	<i>as</i>	QVE C	<i>Or</i>	N	<i>amentis benefic</i>	IO
IMPERATORIS CA	<i>es</i>	ARIS	A	<i>ugu</i>	STI	<i>d. f ha</i>	DRI	<i>an</i>	I A	<i>dn</i>	O	<i>vitatem restitui</i>	c
Premier fragment.		2 ^e	3 ^e		4 ^e		5 ^e		6 ^e	7 ^e		8 ^e	

C'est à-dire : A la divine Plotine Augusto. La communauté de Nîmes a restauré ces bains , avec des marbres et d'autres ornements, par la munificence de l'Empereur César-Auguste Hadrien, fils du divin.

A la fin de la séance, l'Académie remercie M. Pelet de son intéressante communication et le félicite vivement de s'être encore si heureusement occupé de l'histoire de notre pays, d'avoir su si bien déchirer le voile qui couvrait un grand monument dont les ruines mêmes ont disparu, d'avoir su si bien fait revivre ce qu'il a raison d'appeler *un souvenir de famille*.

Séance du 7 août 1858.

M. le président Jouvin dépose les recueils envoyés par les sociétés correspondantes : antiquaires de l'Ouest , académies de la Sarthe , de Poitiers , de la Haute-Vienne , et offre en hommage un livre de M. Guion , intitulé : *Paraboles et Sentences tirées de l'Écriture-Sainte*.

M. le secrétaire perpétuel lit un rapport sur les mémoires envoyés au concours. Les conclusions en sont adoptées. L'ouverture des billets fait connaître le nom des auteurs des meilleures notices sur Rivarol : Le premier , M. Léonce Curnier, ancien député, receveur général du Gard, à qui le prix est unanimement décerné ; le second , M. Lesguillon , homme de lettres , à Paris , connu depuis quelques années par de nombreux succès littéraires.

M. Plagniol rend compte d'une brochure qu'il s'était chargé d'examiner :

« On avait indiqué , dit-il , il y a déjà quelque temps , un composé de cuivre comme réactif pour reconnaître la présence des sucres autres que le sucre de canne. En dernier lieu MM Staedeler et Kranse avaient modifié la préparation de ce réactif.

» M. Cazal , pharmacien à Toulouse , a fait des études sur l'emploi du composé cuivreux obtenu par la nouvelle méthode : il s'est assuré des bons résultats qu'il produit , et il a constaté soigneusement les effets qui ont lieu en présence des diverses espèces de sucre ; il a recueilli ainsi des faits dont la connaissance ne peut manquer d'être utile pour les analyses de ce genre de substances. »

M. Nicot lit le rapport suivant :

« J'ai choisi , dans le recueil de l'académie de Caen , deux mémoires importants dont j'ai à vous entretenir. Ce sont de vrais tableaux ; j'offre ici de petites estampes.

» Je parlerai d'abord de la *Ménippée* latine qu'on doit à Varron (Marcus) Terentius et dont il ne reste que des lambeaux épars qui n'en donnent qu'une idée incomplète. C'est à l'aide de ces lambeaux que feu M. de Gournay , inspecteur d'académie à Saint-Lô , a essayé de nous faire connaître cette satire , ou plutôt , comme l'appela Cicéron , cette œuvre élégante et variée , revue critique des hommes et des choses de cette époque (de 716 à 726 de la fondation de Rome) où se mêlent fraternellement le grec et le latin , le génie de la philosophie et l'esprit du monde ; où abondent les traits originaux , les moralités jointes à des railleries inoffensives.

» Vous le voyez déjà : la *Ménippée* latine n'a pas eu le caractère mordant de notre *Mé-*

nippée française. Celle-ci née au milieu des plus grandes dissensions : celle de la ligue, devint à cette époque une véritable puissance, parce qu'elle était réellement un ouvrage politique, fruit de ces bons Gaulois comme s'appelèrent alors Passerat, Florent Chrétien, Durand, Gillot, Pithou et Rapin qui surent opposer à la fureur des partis la puissance du bon sens et du ridicule. Tels ne furent pas le but et le caractère de la *Mérippée* latine qui ne fut qu'une œuvre littéraire.

» Ce n'est pas pourtant que l'époque où a écrit Varron ait été bien sereine et bien accommodée aux compositions joviales. C'était après la bataille de Philippes et l'anéantissement du parti républicain, et déjà on voyait naître et grandir, entre les triumvirs et entre Octavien et Marc-Antoine, cette guerre cruelle qui allait ensanglanter Rome. Mais quoique Varron ait dû prendre couleur dans ce grand drame, son œuvre mutilée ne fait rien connaître de bien précis sous ce rapport.

» M. de Gournay a mieux saisi le caractère philosophique et moral. L'auteur latin, qui, malgré sa vie laborieuse de marin, avait cultivé tous les arts et toutes les sciences, suivait, à ce qu'il paraît, la doctrine de Platon. Il était le favori de la fortune (vainqueur des pirates, il avait été honoré d'une couronne rostrale pour être monté le premier à l'abordage) mais il n'en était pas l'esclave. Son épigramme sur l'*Avare*, qu'a traduite M. de Gournay, est une des meilleures qui aient été composées sur ce sujet :

Bref, quel sens a l'avare ? — Il amasse un trésor.
— Mais, si du monde entier tu le supposes maître,
Aiguillonné du mal qui tourmente son être
Il ira se voler pour amasser encor.

..... Denique avarus
Quid asnus ? cui si stat terra et traditur orbis

Furando tamen et morbo stimulatus eodem,
Ex sese aliquid quaerat cogat que peculi.

Un avare, qui finit par se voler, présente à l'esprit une idée neuve et originale.
L'auteur, quoique riche, réduisait aussi les richesses à leur valeur :

Non fit thesauris, non auro pectus solutum
Non desinent animis curas ac religiones (1)
Persarum montes non atria diviti' crassi.

plus loin, il a une fort belle pensée :

Nam virtutem propriam mortalibus fecit
Cetera promiscue voluit communia habere.

Dieu fit de la vertu le fonds propre aux humains,
Et le reste en commun fut placé par ses mains.

Dans un autre passage il flétrit la brigade des ambitieux et cette fois il emploie la prose :

« Tanta porro invasit cupiditas honorum
plerisque ut vel cælum ruere, dummodo magistratum adipiscantur exoptent. »

Dans les temps chevaleresques, remarque M. de Gournay, Varron eût été le champion des femmes opprimées, car voici un curieux fragment de ses principes :

Vitium uxoris tollendum aut ferendum.
Qui tollit vitium, uxorem commodiorem præstat ;
Qui fert, sese meliorem facit.

Corrige ou souffre au moins les défauts de ta femme ;
Car en la corrigeant meilleure tu la fais,

(1) Par *religiones* il faut entendre les superstitions. C'est le vrai sens qu'a ce mot : témoin le vers de Lucrèce qui, après avoir décrit les maux qui naissent de nos préjugés, de nos erreurs, dit :

Tantum religio potuit suadere malorum !

Ou bien en supportant les taches de son âme,
Tu te rends plus aimable et meilleur que tu n'es.

Ainsi la femme communément maltraitée
dans la comédie latine trouvait un défenseur
dans Varron.

L'auteur de maximes si vraies n'avait pas
toujours le ton magistral. Il se déride quel-
quefois, par exemple quand il dit :

Un malade ne rêve une grosse sottise
Que quelque philosophe à son tour ne la dise.

« Postremo nemo ægrotus quidquam somniat
tam infandum, quod non aliquis dicat philo-
sophus. »

Et encore :

Imperito nonnunquam concha videtur margarita.
Coquille semble perle à l'œil de l'ignorant.

Après l'ignorance, Varron se moque de la
fatuité :

« Omnes videmur nobis esse belli, festivi,
saperdæ quàm simus κάπρος. »

Lafontaine a dit la même chose à-peu-près
et avec au moins autant de bonheur.

Lynx envers nos parcs et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes.

Après avoir fait connaître par des extraits
habilement interprétés, rapprochés ou corri-
gés, la portée, morale ou philosophique du
livre de Varron, M. de Gournay le considère
sous le rapport de la forme, et comme écri-
vain, il trouve que l'auteur de la *Ménippée* se
recommande par sa latinité correcte et choi-
sie.

Parle-t-il du trésor des espérances où
l'homme peut puiser, il dit avec quelque ma-
lice :

« Quibus suam delectet ipse amicam et
sese spebus lactet suis. »

Qu'il s'allaite lui-même des espérances dont il veut nourrir sa bien aimée.

Allaiter d'espérance paraît avec raison à M. de Gournay une locution neuve et fraîche.

Il cite aussi bien des mots gracieux.

« Detis habenas animæ leni , dum ventus vos flamine sudo suavem ad patriam perducat. »

Et un peu plus loin :

..... Pectore tristes
Dimittis curas cantu castâque poesi.

Cette expression *casta poesi* venait à propos , sous la plume d'un écrivain qui avait toujours donné l'exemple des bonnes mœurs, et même des vertus ; qui avait prouvé par sa vie et ses livres que la poésie et le chant sont la panacée de l'ame et surtout de l'âme en souffrance.

Mais Varron ne se montre pas seulement philosophe sensé, moraliste pur, écrivain élégant, il fut encore un érudit et un philologue. Il avait même conçu l'idée , bien que le latin fût formé, (Varron était contemporain de Cicéron), il avait conçu l'idée d'un retour à la vieille langue qu'on ne parlait plus, et dans ses aspirations d'antiquaire il se plaisait à reproduire la manière d'Ennius. Enfin Varron fut un conteur charmant et s'humanisa jusqu'à raconter un gai repas de Rome, jusqu'à donner comme notre spirituel Berchoux (2), des conseils, des préceptes sur le nombre, la nature des services de la table et sur les choses mêmes qui doivent y figurer. Ici nous ne descendons pas à l'indication des passages. Qu'importe en effet qu'on estimât à Rome, le paon de Samos , le faisan de Phrygie , la

(2) Auteur de la *Gastronomie*.

murène de Tartèse, l'huitre de Tarente, la datte d'Égypte, l'aveline d'Ibérie ? A quoi bon décrire les raffinements du luxe et de la délicatesse des Romains ? Ne suffit-il pas d'avoir montré que la *Ménippée* latine présente des fragments dignes d'éloges, et que M. de Gournay les a étudiés avec soin et interprétés avec une rare intelligence, et qu'en les rassemblant, en les rapprochant, il a su aussi nous faire connaître et aimer un des écrivains de l'antiquité les plus remarquables par l'esprit, la science et les vertus.

Puisque vous avez l'indulgence d'écouter une si incomplète analyse d'un mémoire sur un écrivain de Rome, puisque notre savant confrère, M. Maurin, vous a heureusement initiés par deux brillants essais (*Tullia et Marcus*) à la vie politique et sociale de Rome, je hasarderai quelques mois sur les jeux scéniques des Romains, autre dissertation insérée dans le recueil de Caen et due pareillement à M. de Gournay.

« Les Romains, vous le savez, ne songèrent d'abord, à l'époque de la fondation de Rome, qu'à vivre et à se défendre, et tout occupés de guerres extérieures et de luttes politiques, ils furent sans loisirs et sans goût pour les lettres. Mais pourtant ils ne furent pas assez barbares, assez voués à la guerre, à l'emploi de la force pour ne pas chercher quelque divertissement dans les jeux de la scène. Déjà à l'époque de l'enlèvement des Sabines ils avaient des chœurs de danse, de chant, avec des pantomimes. Ce n'était qu'un premier pas et bien incertain dans la carrière dramatique.

» Sous Numa, l'instinct poétique commence à se révéler et les artistes, ou plutôt, les baladins venus de l'Etrurie, commencent à montrer à la jeunesse à se mouvoir agilement à régler ses pas au son de la flûte et à improvi-

ser de piquants dialogues , où les fils des plus grandes maisons dansaient à l'envi dans les prairies et se provoquaient par des vers sans art et par des plaisanteries suivies d'eclats de rire (1).

» Telle fut l'atellane, c'est-à-dire, la comédie naissante qui, venue d'Atella, ville des Osques, servit de divertissement aux Romains des premiers âges.

» L'atellane suffit longtemps aux plaisirs de Rome. Mais 240 ans avant Jésus-Christ s'ouvre une ère nouvelle. Livius Andronicus remplaça les danses au son de la flûte , les dialogues bouffons et les satires par une pièce régulière, qui fit une révolution l'an 514 de Rome. Il ne nous reste malheureusement que quelques vers de lui insérés dans le *Corpus poetarum*.

» Mais comme le remarque fort bien M. de Gournay , malgré le changement de la scène introduit par Livius , la jeunesse dorée de Rome ne renonça pas à son privilège d'improviser des farces, soit entre les actes, soit après la représentation de la pièce. L'atellane ne fut pas détrônée , et chose singulière , elle était jouée souvent par les mimes en langue osque , que les Romains ne parlaient pas, mais qu'ils comprenaient (2), et ces jeunes gens, appartenant à de grandes familles, se familiarisaient avec la langue osque, afin de populariser leurs facéties , parce que cette langue , qui, comme l'étrusque , peut-être considérée comme la mère de la langue latine, cette langue osque était la langue vivante du peuple.

(1) Mollibus in pratis unctos, salière per utres.
Nec non Ausoni , trojà gens missa coloni
Versibus incomptis ludunt risuque soluto.

(2) Osci ludî et fabulæ et mimi lingua romana non fiebant Romanis tamen intellecta (Robert Estienne *Theſaurus ling lat.* v^o Oscanus).

» On peut s'étonner de voir la jeunesse romaine se donner ces distractions plus que frivoles et vulgaires, et pourtant quand on songe, comme le fait observer M. de Gournay, à tout ce que la nôtre improvise quelquefois dans les cercles intimes, sous le nom de charades ou de proverbes, sur un thème ou *scenario* convenu d'avance, l'étonnement cesse.

» Malheureusement comme ces atellanes étaient toujours improvisées et fugitives, il ne nous en reste rien. Mais, enfin, un moment vint où l'atellane fut écrite. Nævius eut l'honneur de fixer ainsi ce genre théâtral.

» Après lui, Pomponius écrit des atellanes nouvelles qui, comme celles de son prédécesseur, sont perdues pour nous. Heureusement la philologie et la grammaire (Aulugelle et Nonius) ont transcrit dans leurs œuvres et nous ont ainsi conservé quelques fragments des atellanes de Pomponius. C'est toujours un peu le langage de bivac et de taverne, qui fait froncer le sourcil au chevalier et hausser les épaules au sénateur, quand il dit, par exemple :

» *Ego rumore parvi facio, dum sim rumen qui impleam.*

Moi je fais peu de cas de ce qu'on dit et pense,
Tant que je suis en train de bien lester ma panse.

» Comme Pomponius, Nævius écrivit aussi des atellanes, dont il reste à peine quelques fragments et s'il faut en croire Horace, ce Nævius, s'il vient à rencontrer au forum deux cents chariots et trois convois funèbres, sa voix est assez forte pour dominer les cors et les trompettes (1).

(1) At hic, si plaustra ducenta
Concurrantque foro tria funera, magna sonabit,
Cornua quod vincatque tubas.

» Après ce poète , l'atellane tombe en discrédit jusqu'à Memmius , orateur et poète , qui entreprend de la relever et qui y réussit, mais en lui donnant si peu de pudeur qu'Ovide, qui pourtant ne se piquait pas de cultiver la poésie chaste de Varron (*castaque poesi*) , Ovide s'offensait du cynisme de ce comique :

.....Memmi carmen apud quem
Rebus abest omnis nominibusque pudor (1).

» L'atellane se soutint sous l'empire malgré les souvenirs et les tendances de la liberté républicaine. Elle fut hardie un jour sous Tibère, plus hardie encore sous Caligula , qui se vengea en faisant brûler vif l'auteur dans l'arène.

» En dépit de ce terrible exemple , le comédien Datus , dans une des dernières scènes d'une autre atellane , chanta en grec sous Néron :

« Adieu mon père ! adieu ma mère ! »

» Il faisait allusion au meurtre de Claude et d'Agrippine, ordonné et consommé par ce parricide. A la fin de son chant il ajouta :

« Pluton vous traîne par les pieds. »
en désignant le sénat par ses gestes.

M. de Gournay cite encore d'autres passages dans lesquels l'atellane se montra, sous Galba et sous Adrien, courageusement critique , et pour donner un exemple complet de ce qu'était cette poésie satirique , il transcrit le récit d'Horace qui, dans son voyage à Brindes, nous a donné un spécimen de ces grosses railleries par lequel je terminerai :

« Maintenant , ô muse , dit-il , raconte en peu de mots, le combat du bouffon Sarmentus et de Messius Cicerus ; redis d'abord quelle était la naissance de ces deux champions.

(1) Trist. t. II.

Messius était Osque d'origine. Quant à Sarmentus, la maîtresse qu'il servit vit encore. Issus de ces nobles ancêtres, ils en vinrent au combat. Le premier, Sarmentus, dit à Messius :

« Tu ressembles en vérité à un cheval sauvage. » — (Nous éclatons de rire).

MESSIUS.

« J'en conviens. » (En même temps il secoue la tête).

SARMENTUS.

« Oh ! si l'on ne t'avait rogné une corne au front, que ferais-tu lorsque ainsi muselé tu es si menaçant ? »

» Messius, en effet, avait une cicatrice difforme bordée de poils, à la partie gauche du front. Il le railla beaucoup sur la maladie de son pays, sur son visage, il l'invitait à exécuter la danse du Cyclope, l'assurant qu'il n'aurait besoin pour cela ni de masque, ni de cothurne tragique.

» Messius, à son tour, lui demanda s'il avait consacré sa chaîne aux dieux lares ; si pour être greffier il croyait que sa maîtresse en eût moins le droit de le vendre ; enfin, pourquoi un jour il avait pris la fuite lorsqu'une livre de farine devait suffire à un nain de son espèce, à un avorton tel que lui.

» Et Horace ajoute : « Ainsi nous prolongeâmes agréablement le repas. »

Telles étaient, au temps du célèbre poète, les plaisanteries un peu crues de l'Atellane dont je vous ai entretenus trop longtemps, peut-être ; mais c'est que, comme M. de Gournay, j'ai pensé qu'il n'était pas sans intérêt de montrer que ces Romains, si sérieux, si graves, si énergiques, savaient aussi se laisser aller à ce rire désopilant qui a son prix même au point de vue hygiénique, et à

cette raillerie fine et mordante qui était comme une barrière aux dérèglements de leurs mauvais empereurs, à cette libre gaité populaire qui fut comme une étincelle du feu sacré dans la nuit de la servitude romaine.

Seance du 21 août 1858.

M. Aurès rend compte d'un volume de l'Académie des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse. Il a été frappé du nombre, de l'importance et de la variété des mémoires. Il signale d'abord un éloge de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, par M. le docteur Joly, et un autre éloge, celui de M. le docteur Viguerie, où l'auteur, M. Desbarreaux Bernard, a retracé, en termes pénétrants, tous les traits de la belle et noble vie du célèbre docteur toulousain.

M. Aurès a aussi remarqué une dissertation où M. Molinier, résumant la discussion qui s'était élevée entre M. Berriat-Saint-Prix et M. Benech, sur la question de savoir si le célèbre Cujas fut réellement refusé pour une chaire de professeur à Toulouse, a établi, à l'aide de documents nouveaux, que jamais Cujas n'a échoué à l'université de Toulouse, et que conséquemment il faut adopter l'opinion de M. Benech, qui avait combattu l'affirmation de M. Berriat-Saint-Prix.

M. du Mége a inséré dans le recueil deux mémoires intéressants, l'un, sur le serment des Capitouls de Toulouse, pendant le XV^e siècle, le second, sur le dieu Leherennus, révéré dans l'ancien Comminges, ou pays des Convenæ, ainsi que le prouvent des inscriptions trouvées dans le village d'Ardiège.

« J'ai à signaler encore à votre attention, dit M. Aurès, un curieux mémoire de M. Florentin Astre, intitulé : *Considérations historiques sur l'épiscopat toulousain du III^e au XII^e siècle*, dont les conclusions sont que, jusqu'à la fin du XII^e siècle, l'évêque de Toulouse fut constamment écarté des affaires politiques, municipales et civiles de la cité ; que son influence y fut nulle, ou bien faible, et que son intervention n'y fut jamais réclamée, ni même désirée.

» Les conclusions de ce mémoire ont fait naître dans le sein même de l'academie, une discussion dont le bulletin imprimé rend un compte détaillé, et dans laquelle on a rappelé notamment l'existence d'une trentaine de lettres d'un évêque de Cahors du VII^e siècle, qui soulèvent un coin du voile dans lequel ces époques barbares et reculées restent encore enveloppées pour nous.

» Cet évêque, du nom de *Desiderius*, fait le commerce, vend des cochons, du vin et meurt assassiné dans son église par l'association des bouchers, au moment même où il officiait.

» Dans cette discussion, M. du Mége, tout en reconnaissant que d'autres évêques des environs avaient un pouvoir plus étendu notamment l'évêque de Rodez, qui était comte de Rodez, et l'archevêque d'Albi qui était, avec le roi, co-seigneur de cette ville, a déclaré cependant que, dans son opinion, la position des évêques de Toulouse était bien celle qui a été indiquée par M. Astre.

» J'ai à vous signaler encore, Messieurs, une note très-intéressante sur l'école du palais au temps de Charlemagne, par M. Gatien Arnoult.

» M. Guizot, dont l'autorité, en cette matière, est si respectable et si respectée, a dit, dans son cours d'histoire de la civilisation en France, que l'école du palais fut une institution de Charlemagne, et qu'elle était une espèce d'aca-

démie. Or, M. Gatien-Arnoult démontre invinciblement, en s'appuyant sur des textes précis, qu'elle était antérieure à Charlemagne, qu'elle était un véritable collège d'instruction pour les jeunes gens et que son caractère incontestable d'académie ne doit pas faire oublier ou nier son autre caractère. « Il n'y a guère, » dit-il en terminant, d'erreurs insignifiantes » et celles qui s'autorisent des plus grands » noms sont précisément celles qu'on doit le » plus combattre. »

« Je n'en finirais pas, Messieurs, si je voulais signaler ou seulement énumérer tous les autres travaux contenus dans le volume dont vous m'avez confié l'examen. J'en passe donc et des meilleurs. Car les mathématiques pures et appliquées, la mécanique rationnelle et la construction des machines, la botanique et l'histoire naturelle viennent tour-a-tour y apporter leur contingent, et je me contenterai de vous citer encore, pour en finir, un mémoire de M. Belhomme, intitulé : *Coup d'œil*, au moyen de chartes inédites, sur l'ancienne constitution judiciaire de Toulouse, avant l'établissement du parlement et surtout la publication, avec la traduction en regard, faite par le même auteur, d'une charte inédite très-intéressante du XV^e siècle, portant donation d'un jeune garçon à un curé.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que bien des débats se sont élevés sur la question de savoir si les ecclésiastiques, au sujet desquels le législateur n'a fait aucune observation, peuvent être cependant autorisés à adopter des enfants et vous voyez que l'opinion la plus précise, celle qui étant la plus généralement reçue a obtenu force de loi dans la pratique, est que les ecclésiastiques ne doivent pas s'engager dans des actes de cette nature. Celui que signale M. Belhomme est donc très-remarquable, ne serait-ce qu'en raison de l'extrême

rareté de ses analogues. Il faut remarquer d'ailleurs que , dans cette circonstance , c'est seulement au nom de la charité que les portes de la maison d'un prêtre , chef de paroisse , s'ouvrent devant un malheureux enfant délaissé, pour lui garantir désormais l'existence et l'appui qui lui faisaient défaut , ceux qui , dans l'ordre de la nature, eussent pu et voulu sans doute les lui prodiguer, n'en ayant pas eu les premiers moyens.»

Après ce rapport , l'académie délibère sur les lectures à faire à la séance publique annuelle qui aura lieu devant MM. les membres du conseil général du département.

